

## Johnson annonce pour 68 la mise en orbite de stations militaires

WASHINGTON — Le président Johnson a annoncé hier au cours d'une conférence de presse qu'il vient de donner l'ordre au Département de la défense de lancer immédiatement un nouveau programme spatial en vue de la mise en orbite d'un laboratoire spatial. Le chef de l'exécutif américain, qui a ouvert sa conférence avec cette importante déclaration, a précisé que ce programme coûtera un milliard 500 millions de dollars et commencera par des vols sans équipage à la fin de l'année prochaine. Ils seront suivis, à partir de 1968, par 5 vols avec des équipes de deux astronautes chacun.

Par ailleurs, M. Johnson a annoncé son intention d'inviter l'Académie des sciences soviétiques à envoyer le mois prochain au Cap Kennedy un représentant de haut rang pour assister au lancement du vol "Gemin-6", au cours duquel un rendez-vous spatial avec un satellite doit être effectué. "Nous avons l'intention", a dit le président des États-Unis, de respecter l'engagement que nous avons pris de ne pas

placer sur orbite des engins de destruction massive et nous continuerons de tendre à toutes les nations, y compris l'Union soviétique, la main de la coopération durant les années passionnantes d'exploration spatiale que nous attendons.

Le laboratoire spatial dont le président Johnson a approuvé la mise au point par l'aviation américaine est destiné essentiellement à remplir des

missions de défense nationale mais ne transportera toutefois pas de bombes, apprend-on de source officielle.

Les astronautes qui occuperont le futur laboratoire militaire de l'espace — dont le programme annoncé par le président n'est que la phase expérimentale — pourront être chargés de tâches aussi diverses que l'installation et la réparation d'antennes sur des satellites militaires de communication ou d'observation de sous-marins.

Une haute personnalité du Pentagone, qui a donné après la conférence de presse au président Johnson des détails sur l'ensemble du programme "MOL" (Manned Orbiting Laboratory) a par contre refusé de préciser si le laboratoire devait éventuellement servir à l'identification et la destruction d'engins spatiaux ennemis.

La vocation militaire du nouvel engin dont la mise au point a été confiée à l'"Air Force" est confirmée par les experts du Pentagone qui estiment que cela n'est pas en contradiction avec la résolution des Nations unies sur l'utilisation militaire de l'espace. Cette résolution, proposée par les États-Unis, interdit l'utilisation de l'espace pour la mise sur orbite d'armes de destruction massive, a déclaré un des responsables du "projet MOL", en ajoutant qu'il y avait une foule de tâches militaires qui n'impliquaient pas de destruction.

Pendant la phase expérimentale du "MOL", qui se prolongera jusqu'au début de la prochaine décennie, les astronautes de l'aviation américaine feront cinq vols d'un mois dans le laboratoire spatial.

C'est sur la base des résultats de ce programme expérimental que le Pentagone décidera ou non de passer à la phase opérationnelle.

La décision de confier à l'aviation un projet spatial complètement indépendant de ceux réalisés par la NASA est expliquée par les différences fondamentales entre les missions civiles et les missions militaires qui obligent à faire des recherches dans des directions différentes.

Pour pouvoir faire du travail utile dans le futur laboratoire de l'espace, soulignent les experts du Pentagone, un homme doit pouvoir disposer de au moins 400 pieds cubes d'espace libre et pouvoir se débarrasser de son encombrant combiné spatial.

Deux astronautes prendront place dans une cabine militaire "Gemin-1" quelque peu modifiée par rapport à celle utilisée actuellement par Cooper et Conrad. A cette cabine Gemin-1 est accolée le laboratoire spatial proprement dit, long de 41 pieds.

Cet ensemble, pesant un total de 25,000 livres dont 19,000 pour le laboratoire lui-même, est

Voir page 2: Johnson



## Martin souhaite que la prochaine Assemblée de l'ONU recommande des pourparlers sur le Vietnam

OTTAWA — Le ministre des affaires extérieures du Canada, M. Paul Martin a déclaré hier qu'il espérait que tous les États membres de l'ONU profiteront de la prochaine session de l'Assemblée générale des Nations unies pour demander l'amorce de négociations de paix sur le Vietnam. "J'espère, a-t-il précisé, que les 114 membres de l'organisation exprimeront clairement l'opinion que le moment est venu pour des pourparlers de paix."

Il a ajouté que les États-Unis ont fourni tous les signes de leur volonté de discuter d'un règlement au Vietnam sans aucune condition fixée d'avance. Il a exprimé l'espoir que les pays membres tenteront le mois prochain de convaincre par leurs prises de position le gouvernement du Nord-Vietnam, ainsi que tous les autres gouvernements impliqués, qu'il est grandement temps d'entrer dans la salle de conférence.

M. Martin, qui est premier ministre intérimaire en l'absence de M. Pearson, n'a pas fait d'autres déclarations à l'issue de la réunion du cabinet qui a duré deux heures. Les discussions n'ont pas porté sur la tenue d'élections générales. Le cabinet se réunira de nouveau vendredi.

## Une enquête du Barreau sur les méthodes d'examen

Le Barreau de la province de Québec est à préparer une enquête sur les méthodes employées aux examens du Barreau de la province, qui résultera en des changements, a-t-on annoncé hier.

Un porte-parole a révélé que cette décision avait été prise au printemps et que des travaux préliminaires avaient déjà été accomplis à cet effet. Ce communiqué est suivi de la publication d'une lettre signée par 40 étudiants en droit qui avaient raté leurs examens du Barreau, en juin.

Les étudiants disaient dans leur lettre que 63 p.c. de tous les étudiants en droit de la province avaient raté leurs examens, bien qu'ils aient obtenu durant l'année une moyenne de 80 p.c.

Le porte-parole a expliqué que cette différence aurait pu être causée par le fait que la "loi académique et la loi pratique" ne sont pas la même chose.

Il a ajouté qu'il est possible que les autorités ontariennes soient consultées au sujet de cette affaire, mais que tout cela prendrait du temps.

## Une commission d'enquête sur la grève des propriétaires de camions à bascule

QUEBEC — Une récente grève des propriétaires de camions à bascule de la région de Montréal a donné son épilogue hier dans la capitale provinciale lorsque le premier ministre Lesage a annoncé la formation d'une commission royale d'enquête.

Plus précisément, le mandat de la commission est d'établir de justes normes de salaire pour le transport des matériaux employés dans la construction des routes.

La commission, qui devra présenter son rapport au gouvernement avant le 31 décembre prochain, est présidée par le juge René Lippé de la Cour de magistrat. Les autres membres sont MM. G.E. Legault, ingénieur en charge des travaux de construction au ministère de la voirie, et Jacques Parizeau, conseiller économique et financier du conseil des ministres.

M. Lesage a dit, en annonçant la formation de la commission, que la grève des propriétaires de camions à bascule de Montréal a pris fin le 11 août dernier après qu'il fut décidé, par arrêté ministériel, de faire respecter intégralement l'échelle des justes salaires.

établie par le ministère du travail, fixe le taux du prix du transport par camion des matériaux de construction de routes à 20 cents pour la première

Cette échelle des salaires, tonne-mille, à 5 cents pour les tonnes-milles additionnelles, a souligné M. Lesage.

Voir page 2: Une commission

## Un comité interministériel coordonnera les relations du Québec avec les pays et les organismes étrangers

QUEBEC — Une commission spéciale vient d'être créée pour coordonner les relations que les divers ministères québécois entretiennent avec des organismes et pays étrangers, a annoncé mercredi M. Jean Lesage, premier ministre du Québec.

La commission interministérielle des relations extérieures du Québec a été constituée hier au cours d'une réunion du conseil des ministres à l'issue de laquelle M. Lesage a annoncé que M. Claude Morin, sous-ministre des Affaires fédérales-provinciales, en assumera la présidence.

M. Lesage a déclaré au journaliste que cette commission



C'est dans les cuisines, les usines et les ateliers que M. Diefenbaker a renoué contact avec les Québécois. Le brillant orateur anglophone, conscient du magnétisme de sa personne, a préféré la poignée de main aux envolés oratoires pour relancer son prestige auprès du Canada français. (Photo UPI)

## Diefenbaker termine sa tournée convaincu que tout espoir n'est pas perdu pour lui dans le Québec

de notre envoyé spécial, Jean-Y. DUFRESNE

KNOWLTON — Le chef conservateur M. Diefenbaker termine aujourd'hui par une assemblée dans Brome-Missisquoi une tournée de reconnaissance politique qui l'a convaincu, lui et ses proches, que tout espoir n'est pas perdu pour son parti dans le Québec.

De l'accueil qu'on lui a fait à St-Hyacinthe et Stanstead, mais surtout dans Nicolet-Yamaska où plus de 2,000 personnes l'ont applaudi spontanément comme un héros après une allocution presque tout entière en français, ses partisans tirent la certitude de pou-

voir livrer une dure bataille aux libéraux si des élections ont lieu prochainement.

La tournée de M. Diefenbaker avait pour but de voir comment s'y prendrait tout simplement, et il n'est pas impossible que la prochaine campagne conservatrice ressemble par certains côtés à une campagne créditiste axée principalement sur les comtés agricoles.

Le parti conservateur s'est aliéné l'appui de l'élite traditionnelle qui, au Québec, lui donnait une image un peu pompeuse; Noël Dorion, Pier-

re Sévigny et Léon Balcer n'y sont plus. Qui les remplacera? On n'en sait encore rien, mais si les hommes comme Gérard Grouard, ex-creditiste dans Labelle, et Clément Vincent, le jeune fermier de Ste-Perpette, n'ont pas la prestance honorable de leurs aînés, c'est précisément tout à leur avantage. Un parti ne s'impose plus par la grandeur et la révérence traditionnelles devant des ou trois figures intouchables.

Prenons Clément Vincent. Il veut remporter "la bataille du lait". Le député de Nicolet-Yamaska parle avec conviction, et si les conservateurs sont intelligents, ils sauront produire cet homme qui inspire confiance partout où il croit être capable d'ennuyer sérieusement l'adversaire libéral.

Vincent laisse aux autres les problèmes nobles, comme le biculturalisme et autres équations nationales. Un correspondant de guerre américain, Ernie Pile, mort il y a quelques années, disait de la guerre qu'elle est contenue tout entière dans une superficie d'une vergée carrée qui a pour centre le fantassin qui la combat.

Fermeur lui-même, Vincent voit ainsi le cultivateur certain de toutes parts par des problèmes extrêmement immédiats. Certes il faut des "grandes politiques" mais voilà que le cultivateur fait face à la sécheresse; ou à la pluie; ou à la banqueroute de la conserverie qui avait promis d'acheter ses récoltes. Il faut des réponses, et vite. La politique aux fines herbes ne l'intéresse guère. Il ressent d'ailleurs moins à un député qu'à un solide cultivateur mais davantage peut-être à des jeunes leaders ouvriers qui parlent à poing fermé, dans un emportement calculé, avec un accent de sincérité que le style électoral ne vient jamais barbouiller. Il pourrait également soulever les ouvriers de la Dominion Textile de Magog avec autant d'aisance.

Hier M. Diefenbaker a visité cette usine. Pour la première fois depuis lundi il a semblé gêné. L'usine est vieille et mal aérée, on compte un nombre incalculable d'engrenages qui grincent à découvrir prêts à happer un bras, et le spectacle de jeunes filles pliant 1,200 pièces de drap par jour à moins de \$50 par semaine n'a rien de bien réjouissant.

C'est par ricochet que nous avons su quelle impression cette visite a laissée sur M. Diefenbaker. Lui-même n'en a rien dit. Ses proches estiment que cet itinéraire était malhabile de toute façon, puisqu'il pouvait laisser croire aux ouvriers que Dief était l'homme des grosses compagnies, et c'est la réputation à laquelle Dief tient le moins.

Si les conservateurs obtiennent quelque succès au prochain scrutin, cela tiendra au fait qu'ils auront su se défaire de la prétention qu'affichent les partis classiques et que, sans fausse honte, ils auront imité les démarches créditistes en quelque sorte, qui amènent à faire sentir au gagne-petit que le parti a été créé pour régler

Voir page 2: Diefenbaker

## Pearson range ses agrès de pêche, mais reste préoccupé par le problème du scrutin

VANCOUVER — Le premier ministre Pearson a repris hier sa tournée de sondage politique en Colombie-Britannique après trois jours de pêche et de repos. On croit savoir que la date des prochaines élections demeure sa seule véritable préoccupation.

Au cours de ces trois jours de repos et de réflexion, il n'a pas quitté son unique compagnon M. John Nichol, qui est président de la Fédération libérale du Canada. Selon des renseignements recueillis dans l'entourage même de M. Pearson, le chef libéral aurait déjà pris une décision sur cette très importante question.

On croit d'autre part tout à fait improbable que M. Pearson fasse part de quoi que ce soit à ce sujet loin de la capitale fédérale.

D'innombrables rumeurs veulent qu'une consultation populaire ait lieu en novembre, et les paraissent d'ailleurs plus fortes en Colombie que partout ailleurs. Les responsables du parti libéral dans la province du Pacifique disent à qui veut l'entendre que la visite du premier ministre à toutes les caractéristiques d'une tournée pré-électorale.

L'un d'eux, qui a été en contact répété avec le premier ministre, a dit "qu'on lui a laissé entendre" qu'il y aurait des

élections à l'automne, mais "c'était implicitement".

Des espoirs et des soucis

Il semble que les organisateurs du parti ministériel de la province ont pressé M. Pearson de déclencher des élections à l'automne, en affirmant qu'ils gagneraient sûrement deux sièges et qu'ils peuvent entretenir des "espoirs" sur deux autres.

Depuis son arrivée vendredi, il a annoncé l'élection d'une somme de \$2,000,000 du fédéral pour un nouveau centre commercial — comprenant notamment une arène de 16,000 sièges — à Vancouver et un nouveau programme d'aide aux exploitants de petits bateaux.

Cette dernière nouvelle a été particulièrement bien accueillie dans la circonscription de Capilano-La Côte, représentée par le libéral Jack Davis, et le comté de Vancouver-Quadra, détenu par le libéral Grant Deachman. On s'attend en outre à ce que le premier ministre fasse une autre déclaration susceptible d'intéresser le comté de Vancouver-Burrard dont le député est Ron Basford.

M. Pearson se déclare enchanté de la réception que lui ont accordée jusqu'ici les gens de la Colombie-Britannique.

## Gemini-5 bat ce matin le record d'endurance en vol

HOUSTON, (Texas) — A 9h05 ce matin tout allait toujours bien jusque là à bord de "Gemin-5" — Gordon Cooper et Charles Conrad égaliseront le record d'endurance détenu, à bord d'une seule capsule, par l'URSS depuis la performance du lieutenant-colonel Valery Bykovsky.

A la mi-juin 1963 l'astronaute soviétique a passé 119 h. 06 sur orbite à bord du "Vostok-5". Cette durée constitue une borne jugée ici majeure dans la course au cosmos entre Washington et Moscou. Aussitôt qu'elle aura été dépassée par les deux jumeaux américains, les États-Unis estimeront qu'ils ont cessé de faire figure de second, aussi brillant soit-il, dans l'espace.

Le seul vol de quatre jours de James McDivitt et d'Edward White en juin dernier avait permis au président Johnson en personne de dire que désormais les États-Unis avaient comblé leur retard spatial. Grâce à Cooper et à Conrad, le sentiment prévaudra ici que la palme désormais revient à Washington.

Rien ne permet toutefois de penser qu'officiellement les États-Unis vont revendiquer la première place dans l'espace grâce à "Gemin-5", si le record du colonel Bykovsky est battu ce matin.

Comme l'a dit lui-même le président de la NASA, le Dr James Webb, l'Union soviétique est d'abord dotée d'une étonnante capacité de réserver des surprises, comme elle

n'a jamais cessé de le prouver depuis que le premier "Sputnik" a inauguré l'ère de l'espace.

En second lieu, pour une autorité incontestée comme le directeur du vol de Cooper et Conrad, le Dr Christopher Kraft, le secret entourant en Russie les performances des cosmonautes de ce pays ne permet pas aux dirigeants de la NASA, et du Conseil national de l'espace, d'établir de rigoureux parallèles entre les deux pays. Le contrôleur principal de "Gemin-5" a notamment cité, comme grandes inconnues en ce qui concerne les capacités soviétiques précises, la possibilité de contrôle des vaisseaux spatiaux rivaux et de modification de leur orbite, ainsi que la question des ordinateurs et radars en URSS.

Ni la NASA ni l'administration dans son ensemble ne sont enfin désireuses que le Congrès considère la partie gagnée. Les crédits ne sont jamais mieux votés que lorsque cette partie est serrée, raisonnablement à Washington.

Et, en fin de compte, dans la course à la lune qui, seule compte effectivement, le plus dur reste à faire.

Le fonctionnement de la pile à pile à combustible de la cabine "Gemin-5" "produit" considérablement plus d'eau que n'attendaient les dirigeants de la N.A.S.A.

De ce fait, le contrôleur de vol Chris Kraft a décidé de réduire l'intensité du courant fourni par cette batterie pendant les quatre derniers jours de vol.

Cooper et Conrad ont dépassé leur 103 heures de vol. Jusqu'à la 145e heure, la moyenne de l'intensité du courant fourni par la pile à combustible sera réduite à 20 ampères.

De la dernière heure jusqu'à la 191e et dernière de ce vol de 8 jours, la batterie fournira 19 ampères en moyenne.

"Il ne s'agit pas là d'une restriction sérieuse, a affirmé le Dr Kraft lui-même au cours d'une conférence mercredi au centre spatial de la N.A.S.A.

FACETIE

Le cosmonaute Gordon Cooper, qui, généralement, laisse à son camarade Charles Conrad le soin de plaisanter avec leurs interlocuteurs du centre spatial de Houston, a joué un bon tour, mercredi, au Dr Charles Berry, médecin des cosmonautes.

Bavardant avec le cosmonaute James McDivitt, chargé des liaisons radio au contrôle de Houston, Cooper lui dit à un moment donné: "Nous nous sentons beaucoup mieux depuis que nous avons quitté nos combinaisons spatiales, mais... " "Quelles combinaisons?", demanda McDivitt, après un silence.

Il ne reçut pas de réponse, mais, pendant ce temps, le Dr Berry, selon un porte-parole de la mission "Gemin-5", "faisait un bon dans son fauteuil".

MÉTÉOROLOGIE

Ensoleillé ce matin, nuageux cet après-midi un peu plus chaud.

Max: 16

Gracieuseté de SHEARER LUMBER CO. LTD. MONTREAL

FÊTE DU JOUR SAINT ZEPHIRIN

Les librairies F. PILON INC. Papeteries - Dactylographes Accessoires de bureau

**Faits divers**

**L'enquête préliminaire des camionneurs**

Cinq prévenus ont commencé à subir leur enquête préliminaire aux Sessions hier à la suite d'incidents survenus pendant la grève des propriétaires de camions à bascule. Les accusés sont MM. Natalino Modesti, Antonio Nini, Giuseppe Lazaro, Irmo Gentile et Pietro Cutrona. Ces deux derniers ont été cités à leur examen volontaire sous l'accusation d'avoir causé des dommages, tandis que les trois autres ont été libérés. D'autre part, l'enquête préliminaire des cinq hommes sous l'accusation d'avoir causé des dommages publics n'a fait que débiter. Les cinq font également face à une accusation d'intimidation et l'un d'entre eux à une accusation supplémentaire de voies de fait. Le juge Omer Legrand préside le tribunal.

**Collision dans le port de Sept-Iles**

SEPT-ILES — Deux navires sont entrés en collision mardi soir, dans le port de Sept-Iles. Il s'agit du Black Bay, propriété de la Canada Steamship, et de l'Epic, appartenant à la Triton Shipping. L'accident n'a pas fait de morts ou de blessés. Quant aux dommages, les deux navires étant ancrés dans le port, à 2 ou 3 milles du rivage, il est présentement impossible de les évaluer. La collision est survenue alors que le Black Bay quittait le port sur la droite, tandis que l'Epic y pénétrait par la voie centrale. Apparemment, aucun des deux bateaux n'aurait modifié sa course en temps et l'Epic aurait enfoncé sa proue dans le flanc gauche du Black Bay. Immédiatement après l'accident, le Black Bay, faisant eau, est allé échouer à Pointe-aux-Corbeaux, à quelque 3 milles

**Un comité**

(Suite de la première page) qu'au sein de la communauté internationale".

**PAS DE MINISTÈRE**

En réponse à une question pour savoir si la nouvelle commission pouvait être considérée comme un embryon d'un éventuel ministère québécois des Affaires extérieures, M. Lesage a déclaré qu'il n'était pas question de créer pareil ministère et qu'il n'en avait jamais eu l'idée.

"Il s'agit seulement, a-t-il insisté, de coordonner nos efforts dans les domaines de compétence provinciale par exemple, le ministre de la Santé entretient des relations avec l'Organisation mondiale de la santé, de même que le ministère du Travail avec l'Organisation internationale du travail.

Il a dit qu'à sa connaissance, Québec devient la première province canadienne à mettre sur pied une commission des relations extérieures.

A une autre question pour savoir si l'existence de cette commission allait travailler à resserrer les relations que le Québec entretient avec l'étranger, M. Lesage a répondu par un non catégorique.

**AVIS de DÉCÈS**

REEVES — Au Vietnam-Lao, le 23 août 1965, à l'âge de 36 ans, est décédé, M. Charles Robert Reeves, B.A., L.L.B., conseiller des commissions canadiennes à la Commission internationale de surveillance des frontières au Cambodge, au Laos et au Vietnam. Fils de M. et Mme J. Omer Reeves, il laisse une épouse, Mme Michelle Vermette, deux fils, Alexandre et Simon, exposé au Salon J. R. Deslauriers, no 790 boul. Ste-Croix à St-Laurent.

**UN GARÇON!**

VOIR PAGE 7

**Qui donc prétend que le Chantecler n'est pas le lieu de séjour le plus dispendieux des Laurentides?**

Nous, même si cela nous embarrasse un peu... car il devrait l'être puisque tout y est tellement mieux. Le Chantecler offre un plus grand luxe, un séjour plus agréable, des repas plus délicieux grâce au chef Carlo. L'ambiance y est plus charmante et plus amicale en toute saison. Et l'on ajoute sans cesse de nouveaux plaisirs à la longue liste de ses agréments. A le voir dans son magnifique décor alpin, il n'est pas surprenant que certains le croient inaccessible. A bien y penser, on devrait peut-être élever nos prix. Nous n'aimons pas décevoir ces braves gens qui croient qu'un endroit aussi "sélect" se doit d'être plus dispendieux.



55 minutes du centre de Montréal par l'autoroute (sortie 28) Téléphone: Montréal 381-2256

**Diefenbaker**

(Suite de la première page)

ses problèmes quotidiens, parce que ses problèmes les crédites ont su les exprimer avec une vérité sans pareille.

Gérard Girouard, ancien créditiste lui-même, s'adressait mercredi à la foule de Ste-Perpetue. Il disait que les libéraux avaient toutes les réponses parce qu'ils ignoraient toutes les questions. La formulation était peut-être facile mais l'auditoire se rappelait que l'assurance-recolte est en vigueur dans tout le pays mais non encore dans le Québec, ainsi que le soulignait le député Vincent, et que rien n'avait encore été fait pour régler l'éternel problème des grains de provende. Alors, les coups portaient chaque fois.

"Avec 50 gars comme toi, Vincent, on s'en va", lança un sympathisant dans la salle. Il résumait la situation du

parti: trouver, pour remplacer les augustes figures disparues du parti, des hommes qui parlent dru et franc et en qui l'électorat se reconnaît sans avoir à les maquiller.

Hier la journée fut calme. M. Diefenbaker a visité Drummondville, s'est arrêté à Granby, où l'architecte-maire Paul Trépanier l'accueillit pour le conduire ensuite au jardin zoologique dans une Ford 1915. L'on se rendit ensuite à Magog et l'on visita l'usine de textile.

Ce matin, Diefenbaker visite le centre de réhabilitation de Cowansville, quelques fermes anglaises des Cantons, et le monastère de St-Benoît-du-Lac. La tournée de M. Diefenbaker prend fin ce soir par une assemblée au Catholic High School de Knowlton. Le chef conservateur quitte Montréal demain pour Edmonton.

**Johnson**

(Suite de la première page)

mis sur orbite à l'aide d'une fusée Titan-3C, composée elle-même d'une fusée Titan-2 renforcée de deux fusées latérales à carburant solide.

Au stade actuel des prévisions, le laboratoire sera placé sur une orbite d'une inclinaison de 65 degrés par rapport à l'équateur, inclinaison actuellement utilisée par les Russes. L'altitude sera approximativement celle de "Gemini". Une fois l'engin mis sur orbite, les astronautes passeront de la cabine Gemini dans le laboratoire proprement dit par un sas pratiqué dans le bouclier de protection de la cabine. Une fois dans le laboratoire, ils pourront se débarrasser de leur combinaison spatiale et commencer à travailler dans des conditions de liberté totale.

La durée d'un mois actuellement prévue pour les séjours

dans le laboratoire est encore fonction des résultats de l'expérience Gemini sur les séjours prolongés dans l'espace.

Les astronautes ne repasseront dans la cabine Gemini qu'à la fin de leur mission. La cabine sera alors détachée du laboratoire abandonné dans l'espace et le retour vers la terre se fera dans les mêmes conditions que dans les projets "Mercury" et "Gemini".

Le projet "MOL" est à l'étude depuis le mois de décembre 1963. Jusqu'ici il a coûté au Pentagone \$30 millions en études préliminaires. \$150 millions sont prévus au budget de l'année en cours et le coût total du projet est de \$1,500 millions.

C'est la compagnie de construction aéronautique "Douglas Aircraft" qui a été choisie par le Pentagone pour mettre au point le laboratoire lui-même dont les appareils de recherche seront fabriqués par "General Electric".

**Accusations d'espionnage**

MOSCOU — L'un des objectifs du vol de Gemini-V est d'espionner le Vietnam-Nord, a affirmé par contre hier l'organe des forces armées de l'URSS Kasnaya Zvezda.

En huit jours de vol, "Gemini-V" doit survoler 16 fois le Vietnam du Nord, déclare le journal. Le vaisseau spatial américain, souligne-t-il, est équipé de caméras à téléobjectifs.

Gemini-V, selon le journal doit également survoler si le vol dure 8 jours, onze fois Cuba et 40 fois la Chine populaire.

Kasnaya Zvezda ajoute que le programme Gemini tout entier, qui prévoit au total 12 lancements, a des buts militaires non avoués. Des plans existent, dit le journal, pour transformer la capsule Gemini en chasseur de satellites, en mettant à la place du second pilote un équipement supplémentaire.

Kasnaya Zvezda relève également que l'une des prochaines expériences Gemini prévoit que des cosmonautes munis de réacteurs individuels leur donnant une autonomie de 1.000 pièces, détacheront certaines pièces du satellite Pégase lancé il y a quelque temps.

De la sorte, poursuit le journal, on mettra au point une méthode permettant à un cosmonaute d'approcher un satellite, de l'inspecter, et, si c'est nécessaire, de le mettre hors d'usage.

Kasnaya Zvezda déclare enfin que le vol de Gemini-V a également des buts de propagande et qu'une intense publicité montre comment les Américains risquent leur vie pour la science et l'humanité.

"Mais il est raisonnable de poser la question de savoir à quoi se dévouent Cooper et Conrad: à la science et à l'humanité ou à autre chose..." écrit le journal.

**CARRIÈRES et PROFESSIONS**

**STAGIAIRES DEMANDES**

Pour bureau de comptables agréés  
**ECRIRE A CASE 1350, LE DEVOIR**

**Etudiant en Actuariat**

Une importante Compagnie d'Assurance-vie dont le Siège social est à Québec, désire associer à son personnel un étudiant en Actuariat ayant réussi au moins trois examens de la "Society of Actuaries".

Notre futur employé bénéficiera d'une expérience valable provenant du travail varié qui lui sera confié dans l'assurance-vie ordinaire, les assurances et les rentes collectives et l'assurance accident-maladie.

Nous demandons en retour de notre candidat éventuel, qu'il possède une solide personnalité et un esprit ouvert à toutes les disciplines pouvant enrichir la personne humaine.

S'adresser par écrit au:

Service du Personnel  
La Laurentienne, compagnie mutuelle d'assurance  
C. P. 1216  
Québec, Qué.

**HOPITAL NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI**

recherche comptable ayant complété son intermédiaire. L'expérience dans le domaine hospitalier serait un avantage. Bonnes conditions de travail.

Veillez soumettre qualifications et expérience par écrit au:

Directeur du Personnel,  
555 ouest, boulevard Gouin,  
Montréal.

**CENTRE GEORGES-VÉZINA, INC.**

**OFFRE DE GERANCE**

La Direction du CENTRE GEORGES-VEZINA, INC., (ancien Colisée) situé à Chicoutimi, avise qu'elle recevra les demandes des candidats désireux de postuler l'emploi de GERANT du dit Centre.

Les intéressés devront donner les détails suivants:

- 1- L'âge
- 2- L'état matrimonial
- 3- Les études scolaires complétées
- 4- L'expérience acquise sur les plans: administratif, sportif et dans le domaine du spectacle
- 5- Langues parlées
- 6- L'occupation depuis les dix dernières années
- 7- Références
- 8- Dans le cas d'un emploi actuel, pourquoi désirez-vous venir à Chicoutimi?
- 9- Conditions de salaire exigées
- 10- Durée désirée du contrat de travail.

Toute demande devra parvenir avant le 11 septembre 1965 à l'adresse suivante:

CENTRE GEORGES-VEZINA, INC.,  
a/s Hôtel de ville,  
Rue Racine,  
Chicoutimi, P.Q.

**CHEF DE LA PLANIFICATION DES TELECOMMUNICATIONS DU GOUVERNEMENT**

Traitement jusqu'à \$17.000  
**OTTAWA**

Le ministère des Transports cherche un Ingénieur expérimenté, connaissant l'industrie des télécommunications, pour diriger la Division de planification des télécommunications du gouvernement, récemment établie.

Les responsabilités principales de cette division consistent à déceler, au sein de l'industrie des télécommunications, les problèmes qui concernent le gouvernement fédéral, à recommander des mesures appropriées et à coordonner l'utilisation des réseaux de communications du gouvernement pour assurer le meilleur service possible avec un minimum de dépenses.

L'ingénieur qui sera nommé à ce poste devra prouver qu'il a détenu un poste responsable d'administrateur senior dans le domaine des télécommunications, une bonne connaissance des systèmes de télécommunications présentement utilisés et de ceux qui sont en voie de développement, et la connaissance des pratiques des compagnies commerciales.

Ce poste est présentement vacant et les intéressés devraient donc faire parvenir à la Commission du service civil, Ottawa 4, tous les renseignements relatifs à leur instruction et à leur expérience.

Veillez mentionner le numéro de concours 65-1851

**DEMANDE D'EMPLOI**

Professeur français et histoire possédant B.A., 2 ans d'expérience dans l'enseignement offre ses services pour 1965-66.

TEL.: 739-6541

**CHEF DE LA DIVISION DES ACHATS ET DU MATÉRIEL**

\$8,610 — \$10,050

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, OTTAWA

La Commission du service civil souhaite recevoir les demandes de personnes ayant une expérience étendue de la gestion des ACHATS et de l'ADMINISTRATION et qui sont aptes à surveiller les opérations d'un certain nombre de services des achats au sein du ministère. Les fonctions de cet emploi incluent l'application de techniques modernes aux achats, à la gestion des stocks, à l'analyse de leur valeur, à l'entreposage et à la distribution; s'occuper également de toutes les questions financières particulières aux services des achats.

Soumettez immédiatement une formule de demande CSC 100F, ou un sommaire de votre expérience et de votre instruction, à la COMMISSION DU SERVICE CIVIL, OTTAWA 4. Les nominations ne seront faites qu'après la présentation des candidats compétents. Prière de mentionner le numéro de concours 65-2285.

**PROFESSEURS D'ATELIER DEMANDES**

- 1 professeur de mécanique-automobile;
- 1 professeur de métal en feuilles;
- 1 professeur de micro-mécanique et d'horlogerie;
- 1 professeur de dépannage d'appareils électriques, domestiques;
- 1 professeur d'électricité;
- 1 professeur d'imprimerie spécialisé en photolithographie.

Conditions: diplôme spécialisé; au moins 3 ans d'expérience industrielle.

S'adresser au:

Directeur du Personnel,  
COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE MAISONNEUVE,  
3620, boulevard Lévesque,  
Chomedey.

**BIBLIOTHECAIRE**

LA COMMISSION SCOLAIRE ST-VIAEUR D'OUTREMONT

recherche

une bibliothécaire diplômée

FONCTIONS: Classifier et cataloguer les livres et les disques et autres travaux connexes.

Pour rendez-vous, s'adresser à:

Mlle Marthe Filion,  
Directrice des bibliothèques,  
215, Bloomfield,  
Tél.: 272-2989 ou 681-3001

Le Ministère de l'Industrie, à Ottawa

demande des

**ÉCONOMISTES EXPÉRIMENTÉS**

Plusieurs postes intéressants, au niveau intermédiaire ou senior, sont présentement vacants et accessibles aux diplômés universitaires spécialisés en sciences économiques, ou dans un domaine connexe, et qui sont expérimentés en analyse économique. Les candidats reçus entreprendront une grande variété d'études économiques et devront élaborer et mettre à exécution des programmes qui ont pour but de promouvoir l'établissement, l'efficacité et l'amélioration des industries manufacturières du Canada.

- Les sujets d'études comprennent:
- L'expansion industrielle, les changements technologiques et la productivité
- Les techniques modernes d'organisation et d'administration industrielles et leurs effets sur l'industrie
- La concurrence internationale et l'équilibre des paiements
- Le développement économique régional
- Des études économiques sur des industries particulières et sur leurs produits, afin d'établir des politiques appropriées.

TRAITEMENTS JUSQU'À \$12,300, SELON LA COMPÉTENCE. Pour obtenir tout renseignement supplémentaire et des formulaires de demande, écrivez immédiatement à la Commission du Service civil du Canada, Ottawa 4.

Demandez qu'on vous fasse parvenir la circulaire d'information 65-2000-1.

**GERANT DE LA FABRICATION**

La Position...

Le directeur de la production d'une importante entreprise manufacturière de produits alimentaires de la région de Québec requiert les services d'un gerant de la fabrication. Les responsabilités comprennent le contrôle de la fabrication et de la qualité, la planification et la coordination de la production ainsi que le contrôle de l'efficacité des équipes de fabrication. Le salaire sera selon les qualifications du candidat.

Le Candidat...

Bilingue et âgé de 35 à 45 ans, il détient un diplôme d'ingénieur chimiste. Il possède un minimum de 10 ans d'expérience industrielle dont au moins 3 à 5 ans dans la production de produits alimentaires. Il recherche une position au sein d'une organisation progressive où son initiative et son dynamisme lui permettront d'assumer d'importantes responsabilités.

Vous référant au dossier 13-004, veuillez adresser votre demande qui sera traitée confidentiellement à:

**P. S. ROSS ET ASSOCIÉS**  
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION  
880 CHEMIN RTE-FDY, QUÉBEC

**La Commission des transports du Canada**

demande  
**des Economistes et des Analystes des prix de revient**  
Jusqu'à \$10,700

Pour effectuer des recherches et des analyses sur les transports, les communications, l'administration des subventions, les tendances économiques générales et d'autres études spéciales.

Diplômés universitaires en sciences économiques, en commerce, ou dans des domaines connexes, avec expérience en analyse économique ou en analyse et en estimation des prix de revient. Une expérience dans le domaine des transports et des communications est préférable mais non essentielle.

Pour obtenir tout renseignement supplémentaire et des formulaires de demande, écrivez immédiatement à la Commission du service civil du Canada, Ottawa 4. Demandez qu'on vous fasse parvenir le feuillet publicitaire 65-2000-4.

**REPRESENTANT SERIEUX**

Une agence canadienne d'une compagnie mondiale établie au Québec depuis cent ans offre une position particulière à un représentant qualifié, honnête et dynamique.

Le travail consiste à servir une importante clientèle dans ses besoins d'assurance et nous aider dans la sélection de nouveaux clients. Nos plans à rendement unique sont hors compétition. Notre chiffre d'affaires est de \$7,000,000 par an.

Ce poste d'avenir offre une excellente rémunération et sécurité familiale. Entraînement had hoc et possibilité de promotion rapide aux candidats doués et expérimentés.

Toute demande sera traitée avec la plus haute discrétion.

Ecrire à case 1347, Le Devoir.

**ECOLE STURGEON, DIVISION NO 24**

(Adjacent à la cité d'Edmonton)

Immédiatement au nord d'Edmonton et facilement accessible via les routes Nos 2, 28 et 15,

**DEMANDE DES PROFESSEURS**

pour le 1er septembre 1965

ECOLE LEGALE: 23 professeurs pour école de (1ère à 12e). Professeur pour classe (1ère). Un professeur pour école supérieure (préférence accordée au candidat possédant qualifications pour enseignement commercial).

Les candidats doivent présentement détenir un certificat d'enseignement (A) valide. Les postulants de langue française doivent être compétents en anglais (parlé et écrit) et faire leur demande en anglais.

ECHELLE DE TRAITEMENT 1965-66

3150	3750	4500	5350	5650	5950
5040	5850	6950	8750	9050	9350
9x210	10x210	10x245	10x340	10x340	10x340

Adresser votre demande à:

A.E. Kunst,  
Surintendant des écoles,  
Morinville, Alberta,  
ou téléphoner à Morinville 272.

**EMPLOIS AUX ÉTATS-UNIS**

Un manufacturier de pièces d'avion du Connecticut recherche les services

**D'OUTILLEURS EXPÉRIMENTÉS**

Les candidats doivent être capables de lire des "bleus" et d'organiser leur propre travail.

**NOTRE**

**CONTREMAÎTRE EST DE LANGUE FRANÇAISE**

Aucun cachet

Transport gratuit — Excellentes conditions

Les postulants qualifiés et possédant de l'expérience doivent écrire à:

**CASE 1331, LE DEVOIR, MONTRÉAL**



Le cardinal Léger a visité hier l'hôpital Douglas connu autrefois sous le nom de Verdun Protestant Hospital. Il fut accueilli par le père Emmett Johns, aumônier catholique de l'institution. Sur la photo prise à cette occasion, le cardinal est entouré de MM. S. H. Dobell, président du conseil d'administration; E. Croye, vice-président et du Dr Henry Durost, directeur de l'exécutif.

## "Le petit Monde" aura une place de choix à l'Expo 67

A l'intention des enfants et de toute la famille, l'Expo vient de mettre au point les premiers plans d'un parc récréatif de \$25,000,000 mariant les avantages d'un Disneyland et d'un parc Tivoli, à Copenhague, pour satisfaire tant les goûts européens que nord-américains des futurs visiteurs.

Prénant ces deux célèbres parcs comme critère, on peut dire que le Centre de divertissements de l'île Ronde — qui survivra à l'Expo 67 — deviendra l'un des plus importants du monde. Ce parc, qui sera placé sous l'administration du service des parcs et des loisirs de Montréal une fois l'Expo terminée, couvrira en effet 35 acres, dont deux acres seront consacrés à un jardin pour enfants, "Le Petit Monde". Disneyland pour sa part s'étend sur 55 acres et Tivoli, sur 20 acres.

Rendant la nouvelle publiée hier à l'occasion d'une conférence de presse, M. Maurice Dubois, directeur du parc, a bien précisé cependant l'originalité qui distinguera ce vaste jardin de Disneyland ou de Tivoli.

Les Américains, dit-il, vont à Disneyland pour s'amuser; ils vont en vêtements sports. Les Européens se rendent à Tivoli pour se détendre; ils y vont, pour les hommes, en vestons et cravates. Ici, sur l'île Ronde, l'allure tendra à satisfaire tous les goûts.

Disneyland est strictement un parc pour la famille mais

à l'île Ronde, il y aura un coin des petits. "Le Petit Monde" s'adressera aux enfants de quatre à neuf ans.

Des études confiées à des psychologues ont démontré qu'il était possible d'intéresser vivement des enfants de cet âge par des attractions qui leur conviennent particulièrement, a dit M. Dubois. Le Petit Monde comprendra des randonnées en chemin de fer, en voitures anciennes à bord de petites embarcations sur les lacs du parc, en hélicoptère, en montagnes russes, etc.

On accédera au monde des petits à l'entrée même du parc de l'île Ronde, qui s'étend en aval du pont Jacques-Cartier. C'est dans ce parc que sera aménagé la "Marina", le port d'attache pour embarcations de plaisance.

Citons, par exemple, un petit lac sur lequel on fera un tour du monde en miniature, grâce au manège de bateaux dont le parcours contournera le cap de Bonne-Espérance, le rocher de Gibraltar, un iceberg au besoin, la statue de la Liberté et autres monuments célèbres dans le monde.

Il y aura, pour marquer l'entrée du monde des petits, des sculptures qui seront l'oeuvre d'un sculpteur de renommée internationale, spécialisé dans la sculpture thématique pour jardins d'enfants et qui en a fait pour plusieurs parcs dans le monde. Une allée montante conduira à un restaurant surélevé avec plate-forme d'observation d'où les parents, tout en se reposant, pourront suivre les ébats des jeunes. Près du restaurant, il y aura une petite place où seront les boutiques de souvenirs d'enfants, de jouets, et autres articles du goût des jeunes enfants.

Parmi les attractions qui seront évidemment à l'échelle enfantine, il y aura une montagne russe, un manège d'enfants avec voitures d'une conception toute nouvelle, un manège télé-combat avec sirène qui en se faisant entendre marquera le point. De petites voitures dirigées, répliques d'anciennes voitures qui promèneront les jeunes visiteurs sur un parcours universel où on se croira en France en passant devant la Tour Eiffel, ou au Japon en saluant un Boudha au passage. De petites locomotives, dans le genre "Old 99" de la Nouvelle-Orléans, promèneront les jeunes touristes à travers monts et villages et feront de ce petit monde un monde enchanté pour les jeunes visiteurs à l'Expo et, fort probablement, pour les adultes aussi.

En plus du grand restaurant destiné aux parents, il y aura quelques kiosques où on servira glaces et friandises. Plusieurs autres attractions qu'il est encore trop tôt pour énumérer feront la joie des petits.

Le frère Jean-Paul Desbiens a laissé clairement entendre hier au congrès annuel de la Corporation des instituteurs catholiques du Québec (CIC) que, regroupées et étatisées mais dotées d'un nouveau nom, les écoles normales continueront d'assumer le rôle qu'elles ont joué jusqu'à au Québec dans le domaine de la formation des maîtres de l'enseignement primaire et secondaire. Du même coup, le "Frère Untel" laissait entendre que l'une des recommandations majeures de la Commission Parent, celle qui demande que la formation de tous les enseignants québécois soit confiée aux universités, ne sera pas appliquée par le ministère; il n'a toutefois pas écarté la possibilité que les universités d'Etat, lorsqu'il y en aura et là où il y en aura, puissent assumer ce rôle.

Le religieux, qui est haut-fonctionnaire au ministère de l'éducation, s'adressait aux participants de l'une des dix commissions qui ont siégé hier durant la "journée académique" du congrès. La commission de la formation et du perfectionnement des enseignants a attiré environ 200 participants et a été, de beaucoup la plus populaire, en dépit du fait qu'une commission étudiait le problème des examens et que le spécialiste invité y était M. Jean-Marie Joly, directeur général des programmes et examens au ministère de l'éducation. Cette commission des examens est venue au deuxième rang en popularité avec 60 à 70 participants; le problème de la "paillasse des examens officiels" de juin dernier n'a d'ailleurs pas été évité par une espèce d'entente tacite.

Dans son exposé, le Frère Desbiens a rappelé l'inquiétude voire "cette petite panique" (qui s'enracinait dans l'insécurité) qui a accueilli le Rapport Parent, en ce qui a trait à l'avenir des écoles normales. "Depuis, on a compris que les écoles normales ne disparaîtraient pas comme neige au soleil. Le Rapport Parent n'est pas une opération de magie. La

réalité présente résiste; et pour l'avenir, on commence à savoir qu'il n'y a pas de réforme possible de l'enseignement; je dis réforme avec un grand R. LA réforme définitive. Tout ce qu'on peut faire, c'est UNE réforme. Au XXI siècle, on sait qu'il n'y a pas de réforme définitive. Générations de déçues, nous sommes condamnés à être les générations des essais."

Par au secteur privé Le Frère Desbiens a carrément affirmé par la suite: "On ne peut pas imaginer que l'un des premiers gestes du ministère consiste à remettre cette responsabilité (de la formation des maîtres) au secteur privé." Plus tard, au cours de la discussion, il devait préciser qu'il est "inconcevable" que la formation des maîtres soit confiée au secteur privé. D'une part, c'est laisser entendre que ce domaine ne sera pas confié aux universités, — les six universités québécoises qui existent présentement étant des institutions privées, — à moins que les universités qui seront créées au cours des années à venir soient des universités d'Etat; d'autre part, c'est laisser entendre que les écoles normales actuelles, dont cer-

taines sont privées et certaines étatiques, seront toutes étatiques.

A cet égard, le Frère Desbiens a souligné que, dans le domaine de la formation des maîtres, le ministère de l'éducation a juridiction sur la certification des maîtres, sur l'approbation des programmes de formation des maîtres et sur la reconnaissance des institutions de formation des maîtres. "De toute façon, le voudrait-on, qu'il serait impossible aux universités de prendre en charge la formation des maîtres. De plus, l'immensité de notre territoire exigera toujours une certaine dispersion des institutions de formation des maîtres, sans laquelle on courrait le risque de tarir le recrutement... Tout cela fait que la question du statut comme tel des écoles normales n'a plus beaucoup d'importance, sinon pour les idéologues cartésiens, espèce qui se trompe de siècle."

Résumant sa pensée à ce sujet, il a affirmé: "Le ministère conserve toutes les responsabilités de la formation des maîtres; quant aux institutions elles-mêmes, elles changeront sans doute de nom en ce sens qu'on ne parlera plus d'écoles normales, mais de centres de formation des maîtres; enfin, il est évident qu'un regroupement des écoles normales actuelles s'opérera; il est d'ailleurs déjà commencé, mais ce regroupement respectera une certaine dispersion des institutions sur l'ensemble du territoire."

A propos du perfectionnement des maîtres, le Frère Desbiens a affirmé: "Le ministère estime que le perfectionnement des maîtres, prioritairement, c'est le perfectionnement des professeurs actuels d'écoles normales. Environ 10 p.c. du personnel des écoles normales bénéficie présentement d'une aide importante pour son perfectionnement: 25 professeurs d'écoles normales sont en Europe (avec plein salaire, 25 p.c. d'allocations de frais de séjour et frais de transport); 14 p.c. sont aux études soit à plein temps avec demi-salaire, soit à demi-temps avec plein salaire. Il n'y a pas d'industrie qui fasse autant pour le perfectionnement de son personnel... De plus, les commissions scolaires sont autorisées à investir un demi de p.c. de leur budget, au poste des dépenses admissibles, pour le perfectionnement de leur personnel enseignant. En tout et pour tout, le système scolaire (ministère et commissions scolaires) consacre chaque année environ \$5,000,000 au perfectionnement des maîtres."

Mais quand on pose le problème du perfectionnement systématique des maîtres en exercice, il faut poser une question préalable: "quelle proportion de la main-d'oeuvre peut-on distraire sans provoquer l'invasion des non qualifiés?" Et le Frère Desbiens apporte la réponse partielle suivante: les professeurs devront emprunter sur leurs loisirs pour se perfectionner: cours à temps partiel, samedis, sessions d'études estivales. La responsabilité de se maintenir à jour (pour les maîtres comme pour tous, car tous sont obligés de se recycler s'ils ne veulent pas se condamner à "ramer sans cesse") appartiendra toujours premièrement à l'individu et non pas, par exemple, au système comme système."

Le haut fonctionnaire a en outre indiqué que jusqu'ici deux facteurs seulement affectent l'échelle de traitements des maîtres: l'expérience et le nombre d'années de scolarité. Il a suggéré qu'on introduise une troisième et nouvelle dimension: l'excellence. Dans les fonds disponibles pour le perfectionnement des maîtres, et qui sont forcément limités,

## Le frère Desbiens indique, au congrès de la CIC, que le ministère de l'éducation ne confierait pas la formation des enseignants aux universités

par Jules LeBLANC

Le frère Jean-Paul Desbiens a laissé clairement entendre hier au congrès annuel de la Corporation des instituteurs catholiques du Québec (CIC) que, regroupées et étatisées mais dotées d'un nouveau nom, les écoles normales continueront d'assumer le rôle qu'elles ont joué jusqu'à au Québec dans le domaine de la formation des maîtres de l'enseignement primaire et secondaire. Du même coup, le "Frère Untel" laissait entendre que l'une des recommandations majeures de la Commission Parent, celle qui demande que la formation de tous les enseignants québécois soit confiée aux universités, ne sera pas appliquée par le ministère; il n'a toutefois pas écarté la possibilité que les universités d'Etat, lorsqu'il y en aura et là où il y en aura, puissent assumer ce rôle.

Le religieux, qui est haut-fonctionnaire au ministère de l'éducation, s'adressait aux participants de l'une des dix commissions qui ont siégé hier durant la "journée académique" du congrès. La commission de la formation et du perfectionnement des enseignants a attiré environ 200 participants et a été, de beaucoup la plus populaire, en dépit du fait qu'une commission étudiait le problème des examens et que le spécialiste invité y était M. Jean-Marie Joly, directeur général des programmes et examens au ministère de l'éducation. Cette commission des examens est venue au deuxième rang en popularité avec 60 à 70 participants; le problème de la "paillasse des examens officiels" de juin dernier n'a d'ailleurs pas été évité par une espèce d'entente tacite.

Dans son exposé, le Frère Desbiens a rappelé l'inquiétude voire "cette petite panique" (qui s'enracinait dans l'insécurité) qui a accueilli le Rapport Parent, en ce qui a trait à l'avenir des écoles normales. "Depuis, on a compris que les écoles normales ne disparaîtraient pas comme neige au soleil. Le Rapport Parent n'est pas une opération de magie. La

réalité présente résiste; et pour l'avenir, on commence à savoir qu'il n'y a pas de réforme possible de l'enseignement; je dis réforme avec un grand R. LA réforme définitive. Tout ce qu'on peut faire, c'est UNE réforme. Au XXI siècle, on sait qu'il n'y a pas de réforme définitive. Générations de déçues, nous sommes condamnés à être les générations des essais."

Par au secteur privé Le Frère Desbiens a carrément affirmé par la suite: "On ne peut pas imaginer que l'un des premiers gestes du ministère consiste à remettre cette responsabilité (de la formation des maîtres) au secteur privé." Plus tard, au cours de la discussion, il devait préciser qu'il est "inconcevable" que la formation des maîtres soit confiée au secteur privé. D'une part, c'est laisser entendre que ce domaine ne sera pas confié aux universités, — les six universités québécoises qui existent présentement étant des institutions privées, — à moins que les universités qui seront créées au cours des années à venir soient des universités d'Etat; d'autre part, c'est laisser entendre que les écoles normales actuelles, dont cer-

taines sont privées et certaines étatiques, seront toutes étatiques.

A cet égard, le Frère Desbiens a souligné que, dans le domaine de la formation des maîtres, le ministère de l'éducation a juridiction sur la certification des maîtres, sur l'approbation des programmes de formation des maîtres et sur la reconnaissance des institutions de formation des maîtres. "De toute façon, le voudrait-on, qu'il serait impossible aux universités de prendre en charge la formation des maîtres. De plus, l'immensité de notre territoire exigera toujours une certaine dispersion des institutions de formation des maîtres, sans laquelle on courrait le risque de tarir le recrutement... Tout cela fait que la question du statut comme tel des écoles normales n'a plus beaucoup d'importance, sinon pour les idéologues cartésiens, espèce qui se trompe de siècle."

Résumant sa pensée à ce sujet, il a affirmé: "Le ministère conserve toutes les responsabilités de la formation des maîtres; quant aux institutions elles-mêmes, elles changeront sans doute de nom en ce sens qu'on ne parlera plus d'écoles normales, mais de centres de formation des maîtres; enfin, il est évident qu'un regroupement des écoles normales actuelles s'opérera; il est d'ailleurs déjà commencé, mais ce regroupement respectera une certaine dispersion des institutions sur l'ensemble du territoire."

A propos du perfectionnement des maîtres, le Frère Desbiens a affirmé: "Le ministère estime que le perfectionnement des maîtres, prioritairement, c'est le perfectionnement des professeurs actuels d'écoles normales. Environ 10 p.c. du personnel des écoles normales bénéficie présentement d'une aide importante pour son perfectionnement: 25 professeurs d'écoles normales sont en Europe (avec plein salaire, 25 p.c. d'allocations de frais de séjour et frais de transport); 14 p.c. sont aux études soit à plein temps avec demi-salaire, soit à demi-temps avec plein salaire. Il n'y a pas d'industrie qui fasse autant pour le perfectionnement de son personnel... De plus, les commissions scolaires sont autorisées à investir un demi de p.c. de leur budget, au poste des dépenses admissibles, pour le perfectionnement de leur personnel enseignant. En tout et pour tout, le système scolaire (ministère et commissions scolaires) consacre chaque année environ \$5,000,000 au perfectionnement des maîtres."

Mais quand on pose le problème du perfectionnement systématique des maîtres en exercice, il faut poser une question préalable: "quelle proportion de la main-d'oeuvre peut-on distraire sans provoquer l'invasion des non qualifiés?" Et le Frère Desbiens apporte la réponse partielle suivante: les professeurs devront emprunter sur leurs loisirs pour se perfectionner: cours à temps partiel, samedis, sessions d'études estivales. La responsabilité de se maintenir à jour (pour les maîtres comme pour tous, car tous sont obligés de se recycler s'ils ne veulent pas se condamner à "ramer sans cesse") appartiendra toujours premièrement à l'individu et non pas, par exemple, au système comme système."

Le haut fonctionnaire a en outre indiqué que jusqu'ici deux facteurs seulement affectent l'échelle de traitements des maîtres: l'expérience et le nombre d'années de scolarité. Il a suggéré qu'on introduise une troisième et nouvelle dimension: l'excellence. Dans les fonds disponibles pour le perfectionnement des maîtres, et qui sont forcément limités,

Le comité a commencé de siéger le 9 juin et, insiste M. Lesage, "j'aimais un comité de la chambre n'a douté de donner à tout le monde la chance de se faire entendre".

LES REPROCHES DU CIC M. Lesage a fait ces commentaires alors qu'il annonçait la formation d'un comité consultatif pour faire des recommandations au gouvernement sur la mise en application du régime de retraites des enseignants. Le projet de loi concernant, le Bill 57, prévoyait spécifiquement la création de ce comité consultatif.

"Les reproches de la CIC, a dit M. Lesage, ont dépassé mon entendement. Je ne critique pas les enseignants mais je ne peux pas conclure qu'ils ne suivent pas ce qui se passe à l'Assemblée législative".

Il a dit qu'il avait été surpris que les corps intermédiaires, et parmi ceux-ci la CIC, ne se soient pas présentés devant le comité de la chambre sur le régime de retraites du Québec pour exposer leurs points de vue.

La CIC a formulé ses reproches à l'endroit du gouvernement cette semaine durant son congrès annuel qui a lieu à Québec.

Le comité consultatif vient d'être formé est présidé par M. Joseph L. Page, sous-ministre associé de l'Éducation. Il comprend en outre: M. Fernand Choquette, du bureau du surintendant des assurances, M. Jean H. Bieler, conseiller au ministère des Finances, M. Edouard Laurent de la Régie des courses de Québec, M. Léopold Garant, de Québec et Mlle Stéphanette Potvin, de Chicoutimi, respectivement de l'ex-président et membre de la CIC, et M. Edgar W. Caron, de Pointe-Claire, de l'Association provinciale des instituteurs protestants.

## Des contrats de voirie pour \$10 millions

QUEBEC — Le ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard, vient d'octroyer cinq contrats d'importance, dont la valeur s'élève à plus de \$9,826,000. Ils sont répartis comme suit: Contrat de drainage, de terrassements, de fondation et de revêtement en béton bitumineux de la route transcanadienne dans les villes d'Anjou et de Montréal. Accordé à Simard Beaudry Inc. pour la somme de \$4,228,472.65. Contrat pour la construction de voies rapides devant recouper l'autoroute des Laurentides et la route 65 et tous les travaux s'y rapportant, dans les municipalités de Ste-Thérèse-Ouest, ville de Rosemère, paroisse de Ste-Thérèse-Blainville, ville de Lorrain et village de Bois-des-Filiers, comté de Terrebonne. Accordé à H. J. O'Connell Ltée, pour \$2,705,525.62. Contrat pour le terrassement, la fondation et le revêtement en béton de ciment et en béton bitumineux du chemin de ceinture, du carrefour de la route No 9 et du boulevard Clairevue dans la municipalité de St-Bruno de Montarville, comté de Chambly. Accordé à Mégantic Construction Inc. pour \$1,850,059. Contrat pour la construction d'un centre de voirie à la Montée St-Léonard, boulevard Métropolitain et la route Transcanadienne, dans la ville d'Anjou, comté de Bourget. Accordé à Beaudet et Fils Inc. pour la somme de \$998,705. Contrat pour le terrassement, la fondation et le revêtement de la route No 9 et du boulevard Clairevue dans la municipalité de St-Bruno de Montarville, comté de Chambly. Accordé à D. Turcotte et Fils Ltée pour \$42,839.23.

## Vote de grève à l'hôpital de Repentigny

Un vote de grève a été pris, mardi soir, par les infirmières de l'hôpital Le Gardeur de Repentigny. L'arrêt de travail est prévu pour mercredi prochain, le 2 septembre.

Les négociations, pour la première convention collective entre l'hôpital et les infirmières, se poursuivent depuis janvier dernier alors que la Commission des relations de travail donnait au syndicat son certificat d'accréditation (CSN).

L'imposée est survenue au moment où les autorités de l'hôpital ont voulu écarter de la convention les infirmières à temps partiel qui représentent plus de la moitié des infirmières à l'emploi de l'institution. Il semble qu'en dépit des recommandations de la C.R.T. qui reconnaît aux infirmières à temps partiel le privilège de la convention collective, l'hôpital s'obstine à exiger leur exclusion.

## UNE FILLE!

VOIR PAGE 7



## Lancé hier aux Éditions du Jour "L'affaire Bradet" ne nous apprend rien sur l'affaire Bradet

par Jean FRANCOEUR

Que le lecteur agüché par le titre "L'affaire Bradet", lancé hier aux Éditions du Jour, ne s'y trompe surtout pas. Du renvoi du directeur de "Maintenant", il n'apprendra strictement rien qu'il n'ait déjà lu dans les quotidiens, qui sont d'ailleurs la principale source de l'auteur, Yolande Chéné. Les éléments qu'elle a pu y puiser lui permettent de situer brièvement, sous le titre "Gymnastique intellectuelle autour d'un communiqué", quelques faits d'ailleurs encore frais dans toutes les mémoires.

Yolande Chéné, d'autre part, (elle se sent tenue de nous le préciser) n'a rencontré le père Bradet qu'au salons du livre. Elle ne "garde de souvenir du père que ses yeux: des yeux tristes".

L'affaire, de toute évidence, n'est pour elle qu'un prétexte. Car pour l'auteur "L'affaire Bradet", c'est plus que l'affaire Bradet. On n'en doute plus après avoir parcouru ces quelque 120 pages qu'elle lui consacre. "L'arbre, nous rappelle-t-elle sentencieusement, ne doit pas nous cacher la forêt".

Nous en sommes dès lors à la page 31. L'intérêt est déjà retombé. Par un artifice assez péniblement amené, l'auteur tente de nous entraîner dans "une forêt de cités" dont elle nous dit qu'elles sont "le fruit de notre effort imaginaire". Lorsqu'elle conclut plus loin en disant "qu'il ne nous reste plus de cités démocratiques à visiter, à repérer dans la forêt", ajoutant que "nous l'avons traversée sans trop de difficultés", il y a tout lieu de craindre que le lecteur a déjà "décroché" ou qu'il a sauté quelques pages pour tenter de rattraper la suite.

Les bases philosophiques étant bien posées, reste à faire un peu d'histoire. L'histoire universelle n'est pas de trop pour bien situer l'affaire dans ses perspectives véritables. Rapidement, bien sûr, à grandes enjambées: Rome, les Barbares, on brille Jeanne d'Arc, 1792 (pourquoi au juste?), Garibaldi, et Teilhard de Chardin.

Notant à la fin de son propos que la lignée ne l'a pas conduite droit à Soeur Rose et au père Bradet, l'auteur fait marche arrière pour emprunter un autre embranchement qui, de la découverte de l'Amérique, au vieux Brailot et René Lévesque, nous ramènera à notre sujet.

Nous sommes à la moitié du livre. Nous attendons toujours l'oeuvre utile, le pamphlet bien charpenté, le cri d'inquiétude, l'expression d'une souffrance. Mais il n'y a que bavardage, lapalissades, cop-d'âne et fil en aiguille.

L'écrivain Jacques Hébert, qui ne manque ni de finesse ni d'humour, a sans doute pressenti cette réaction négative du lecteur.

Il la lui retourne avec une élégante cruauté, en le confrontant à ces mots lapidaires, tracés en blanc sur noir au dos du livre: "Quand les Canadiens français se réunissent, ils discutent de religion et de politique. Ils parlent fort. Tous auraient pu écrire ce livre qui leur ressemble..."

As-tu vu mon vieux? Quoi? Notre restaurant français existe encore! Lequel? CHEZ PIERRE. Les travaux de la rue n'ont pas entravé sa renommée. Toujours la même cuisine bourgeoise et même atmosphère.

LICENCE COMPLETE  
12h. a.m. à 11h. p.m.

chez **PIERRE**  
Fermé le dimanche

1263, rue Labelle 842-1590

EN UN CLIN D'OEIL VOUS SILLONNEZ LES MERS DU SUD!

**KON TIKI**

LE RESTAURANT POLYNÉSIE DU SHERATON MONT-ROYAL

Le décor est tropical à souhait. La cuisine polynésienne est un chef d'oeuvre d'exotisme. Une visite au Kon Tiki, c'est un voyage dans une assiette!

Si vous n'êtes pas voyageur, la Birache vous offre un grand choix de plats français. Autres suggestions aventureuses: un repas au Hunt Café et des coquelets au Métro Bar. Quel que soit votre désir, le Sheraton Mont-Royal saura le satisfaire... parfaitement.

**HOTEL SHERATON MONT-ROYAL**  
Pour vos réservations, veuillez appeler: Victor 2-7777

## Du gaz naturel à Rouyn et Noranda

QUEBEC — Un pipeline d'une longueur de 60 milles sera construit entre Earleton, en Ontario, et les villes de Rouyn et Noranda afin d'assurer à ces municipalités les services du gaz naturel.

Le coût du pipeline sera de \$25,000,000; le projet sera complété par deux entreprises: Le Gaz Provincial du Nord du Québec Limitée et Champlain Pipeline Corporation Ltd. Les travaux seront terminés en juillet 1966 et la distribution du gaz commencera en octobre de la même année. Le projet utilisera de 50 à 100 ouvriers pendant la période de construction après quoi le service, lui-même procurera du travail à 50 personnes.

LEAU DÉGOUTTE ?  
Faites installer les **GOUTTIERES**  
GALVANISÉES ALUMINIUM  
CUIVRE

Estimation gratuite  
\* MONTREAL — 322-4160  
\* QUEBEC — 872-9244  
PRIMEAU METAL INC.



Une banque ouverte tous les soirs ?  
"Tant mieux! C'est plus commode pour nous, les travailleurs."

**LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL**  
67 succursales ouvertes tous les soirs de 7 h. à 8 h. du lundi au vendredi

# Quelques faiblesses de notre rouage démocratique

Au moment même où la CIC reprochait au gouvernement provincial d'avoir fait adopter à la vapeur, en fin de session, deux importantes lois touchant l'éducation, un groupe d'experts en assurance exprimait devant nous une réaction analogue à propos du bill 58 modifiant la loi des assurances.

Le bill 58 revêt une importance limitée. Il n'est qu'un prélude à une refonte plus radicale de notre droit des assurances. Mais déjà, dans sa teneur actuelle, le bill introduit dans notre législation des modifications substantielles. Dans l'ensemble, ces modifications sont excellentes, notons-les sans partisanerie. Il n'en reste pas moins qu'elles furent adoptées par l'Assemblée législative sans que les intéressés aient eu la chance d'en prendre connaissance et de faire entendre régulièrement leur point de vue.

Il en va de même de la loi relative à la fonction publique et de la loi relative à l'indemnité des députés. Ces deux lois furent adoptées à la dernière minute, dans un climat de hâte nerveuse qui n'en favorisait pas l'étude objective.

Cette manière d'agir trahit un manque de méthode et de rigueur de la part du gouvernement. Elle révèle un penchant pour la facilité, un goût pour l'improvisation qui ne sont pas de nature à relever l'estime du public pour la Législature.

Il serait injuste de prêter à qui que ce soit des motifs mesquins ou vicieux. Le gouvernement a agi, dans les cas cités, avec une évidente bonne foi. C'est la méthode elle-même qui est fautive. Il faut l'éliminer avant qu'elle ne devienne abusive.

Un autre sujet suscite présentement bien des discussions dans les milieux qui s'intéressent à la qualité de la vie démocratique au Québec : c'est le fonctionnement des douzaines d'organismes consultatifs mis sur pied par le gouvernement depuis cinq ans.

Nous possédons aujourd'hui un Conseil d'orientation économique, un Conseil supérieur de l'éducation, un Conseil supérieur de la famille, un Conseil supérieur du travail, un Conseil consultatif de la justice. Ce ne sont là que les titres majeurs d'une litanie beaucoup plus longue qui comporte en plus quelques centaines de sous-commissions, de comités spécialisés de toutes sortes.

Que font au juste tous ces organismes ? Ils accomplissent sans doute de l'excellent travail. On entend dire à travers les branches, de temps à autre, que l'un de ces organismes a soumis au gouvernement un rapport sur telle question précise. On entend dire plus souvent que l'un ou l'autre conseil supérieur de quelque chose "a étudié" un problème.

Mais un fait frappe l'observateur : tous ces organismes travaillent trop en vase clos.

Un objectif que vise le gouvernement en créant ces organismes consultatifs, c'est l'établissement d'un lien plus vital entre le pouvoir et le milieu. Le seul mécanisme parlementaire ne suffit plus, de nos jours, à assurer le dynamisme de la

démocratie. Il faut y adjoindre des formes nouvelles de participation, des voies additionnelles d'expression pour le citoyen et les organismes privés. Mais il ne suffit pas de créer à cette fin des organes consultatifs et d'y désigner des citoyens intègres et représentatifs. Il faut insister pour que ces corps consultatifs, une fois constitués, travaillent en étroite liaison avec le milieu.

Or actuellement, les organismes consultatifs jouent surtout le rôle d'auxiliaires discrets du pouvoir. Ils ne jouent que très peu le rôle de chambres de citoyens intègres et représentatifs. Il faut insister pour qu'ils aient été entrevu au départ.

On dirait qu'ils sont écrasés, dès le départ, sous le poids de certaines questions délicates et brûlantes que leur soumet le gouvernement. Voulant sincèrement aider un gouvernement qui les consulte d'ailleurs en toute bonne foi, ils deviennent à leur insu des organes du pouvoir. Ils oublient d'associer le public à leur travail et ils jugent même préférable, dans bien des cas, de ne pas saisir le public des conclusions d'un travail dont celui-ci ignorerait même qu'il fut en cours. Le public sait que ces organismes existent : il ne sait pas ce qu'ils font.

Ce problème de la place exacte à donner aux corps consultatifs dans le fonctionnement du rouage démocratique se complique, chez nous, de deux facteurs additionnels : la rareté des ressources humaines et l'absence d'une véritable tradition consultative.

N'ayant pas de tradition, nous ne savons pas au juste quel usage faire de ces rouages consultatifs. Nous sommes tentés soit d'en faire des auxiliaires purs et simples du pouvoir, soit de les considérer comme un luxe politiquement rentable mais peu utile.

Au niveau des ressources humaines, nouvelle difficulté. Le pouvoir cède souvent — c'est à son honneur — à la tentation de nommer à ces organes consultatifs quelques-uns des meilleurs hommes disponibles. Mais le lendemain, il requiert les mêmes personnes pour des tâches qui sont nettement de l'ordre de l'exécution. Les hommes en question vont au plus pressé. Ils préparent en petit groupe le rapport qu'on leur a commandé avec le plus d'insistance. Une fois remis le rapport, ils retournent siéger impuissamment au sein du grand organisme consultatif qui eût dû normalement être saisi du même problème mais qui n'a pu l'être faute de temps. Tout cela risque, si on n'y porte remède, de tourner à la comédie et au gaspillage d'énergie.

Le changement de vie dont parlait naguère M. Lesage reste toujours à l'ordre du jour. Il ne suffit pas de proclamer qu'un tel changement est nécessaire. Il faut le faire au jour le jour. Il ne suffit pas de répondre aux vœux de l'opinion en créant des structures. Il faut insuffler à l'intérieur des structures nouvelles une réelle vie démocratique. Autrement, le changement entrevu n'aura été que mirage et les structures finiront par dévorer l'esprit qui les fit naître.

Claude RYAN

## Le métro et l'intégration régionale

La livraison des premières voitures du futur métro marque une étape de plus dans l'essor de la métropole puisque ce moyen de transport public rapide permettra de poursuivre la concentration de grands services communautaires dans le centre-ville. Sans ce réseau souterrain, la circulation en surface deviendrait vite inextricable et le cœur de la ville serait menacé de paralysie.

Toutefois, si la fonction la plus urgente et essentielle du métro est d'assurer aux heures de pointe l'arrivée et le départ des foules qui se rendent quotidiennement dans les grands établissements du quartier des affaires, si c'est surtout dans cette zone limitée que son rôle sera nécessaire, on peut dire que son efficacité, ainsi que sa popularité et son achalandage dépendront dans une large mesure de la prolongation de ce réseau vers la périphérie.

Les besoins de la circulation exigent que la plus forte partie possible du public qui fréquente régulièrement ce quartier central utilise le métro pour réduire le nombre des voitures dans les rues, mais ce but ne sera atteint que si les gens trouvent un avantage personnel à ce changement, non seulement sur le plan de l'économie et en supprimant le problème du stationnement, mais aussi quant à la rapidité et au confort du service. Or ces avantages augmentent avec la longueur du trajet parcouru.

### Hors de Montréal

C'est donc un gage de succès et de rentabilité que le réseau initial du métro soit déjà étendu aussi loin que le permettait la densité de population des quartiers de la métropole. Mais les lignes devront s'étendre et se multiplier aussi vite que possible, compte tenu de la rentabilité, non seulement à cause des pressions politiques bien explicables, mais aussi parce que les prolongements valorisent davantage le réseau initial.

L'exposition universelle a permis au métro de franchir le

fleuve qui autrement aurait pu être pour quelques années un obstacle à son extension vers la rive sud. Encore a-t-il fallu pour cela un accord financier avec Longueuil. Jusqu'à ces derniers mois, les prolongements vers l'ouest et vers le nord se sont heurtés à des obstacles d'ordre politique, à cause de résistances anciennes entre Montréal et les villes voisines. L'utilisation du tunnel sous le mont Royal pour le transport rapide en liaison avec le métro, qui était d'abord proposé, a été mise de côté à cause de ces rivalités.

Le premier signe tangible d'un dégel dans ces relations intermunicipales s'est produit il y a quelques mois par la décision de Westmount de partager le coût du métro montréalais sur la base de l'évaluation impossible, et c'est ce précédent qui est devenu une obligation imposée par la récente loi provinciale aux villes déjà desservies par la Commission de transport de Montréal.

La récente loi provinciale va supprimer des obstacles au prolongement du métro hors des limites de Montréal vers les villes satellites dont la population est assez dense. Ainsi, par exemple, avec la participation qu'on impose, aux villes du nord-ouest, il n'y a plus de raison pour ne pas aménager un service rapide par le tunnel sous la montagne, car autrement, ces villes ne retireraient du métro qu'un avantage marginal. Même si la nouvelle loi paraît exigeante à première vue, elle sera utile aux villes voisines en favorisant l'extension du métro dans un

## BLOCS NOTES

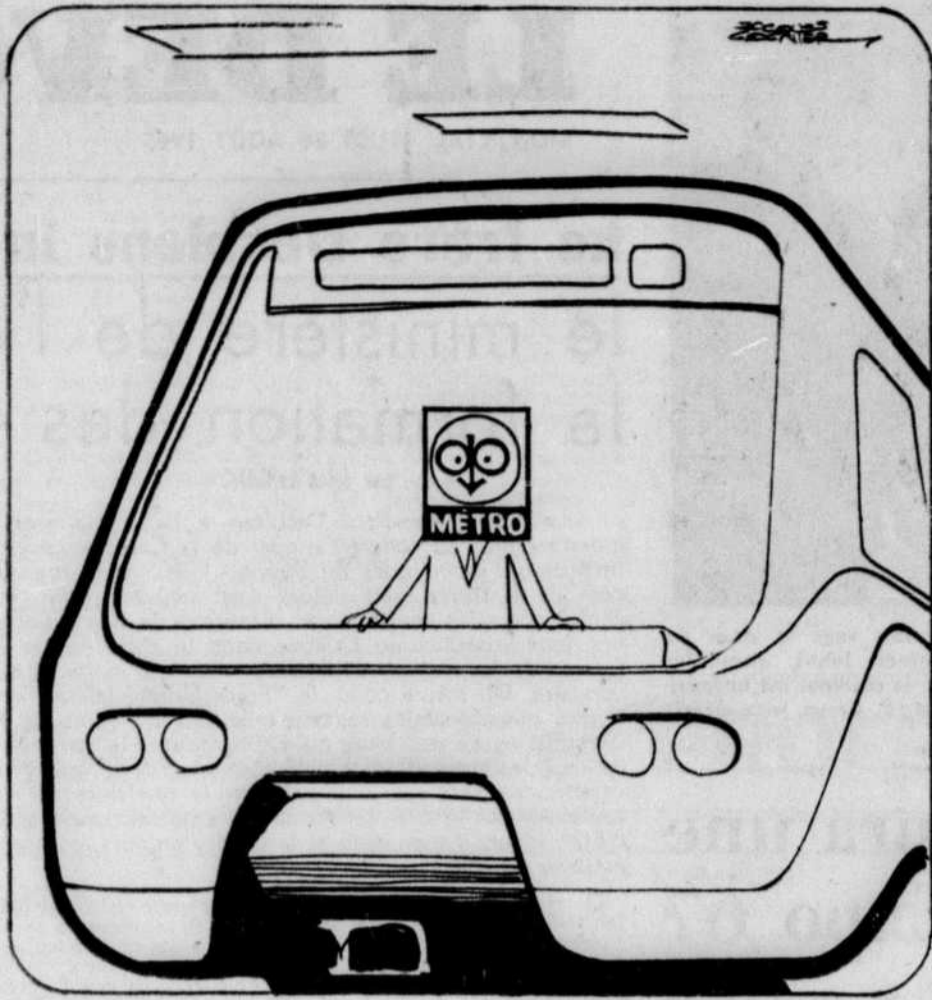
avenir prochain. Il faudrait d'abord penser naturellement à l'est de Montréal, densément peuplé, et prolonger le métro jusqu'à la rue Viau le plus tôt possible.

### La ville de Laval

Si l'Expo a lancé le métro vers la rive sud, on a déjà songé aussi à le prolonger vers l'île Jésus où l'obstacle de la rivière des Prairies est moins onéreux à franchir que le fleuve. Les négociations avec Pont-Viau ressemblaient à celles qui ont été conclues avec Longueuil; mais la situation a changé de deux façons. D'abord, le nouveau mode de participation des villes voisines est fondé sur l'évaluation impossible, et en second lieu ce n'est plus Pont-Viau qui est en cause mais la nouvelle ville de Laval.

Déjà, lors des pourparlers amorcés avec Pont-Viau, cette ville comptait sur une aide de ses voisins pour faire venir le métro chez elle. Mais il n'était pas question d'intéresser les quatorze municipalités de l'île Jésus à un terminus qui ne toucherait qu'un point de l'île. Ainsi que l'a noté récemment M. Saulnier, c'est maintenant dans une perspective toute nouvelle que se présente cette extension du métro au nord de l'île de Montréal.

Laval est en effet devenue dès sa naissance la deuxième ville de la province par son étendue et sa population, et son évaluation impossible était déjà de \$439 millions en 1963. De sorte qu'elle est probablement au premier rang après Montréal.



Bravo, monsieur Métro !

# Comment les juges du procès d'Auschwitz seront-ils jugés ?

par Roland DELCOUR

Francfort, 20 août. — Comment les juges du procès d'Auschwitz seront-ils jugés ? Telle était la question qu'on pouvait se poser après l'annonce du verdict par le président Hofmeyer, jeudi matin, et la lecture des attendus qui se poursuivit vendredi. Attendus décevants, dans l'ensemble, et se bornant à répéter inlassablement "On n'a pas pu prouver... Les témoins n'ont pu apporter la preuve... Les témoins n'étaient pas dignes de foi... Tel témoin s'est trompé, tel autre s'est trompé..."

Beaucoup des témoignages les plus accablants ont dû être récusés, tel celui de cette femme qui avait vu le tortionnaire Boger saisir un enfant polonais par les jambes et lui briser la tête contre un mur parce qu'il avait volé une pomme. Quelques instants après, Boger croquait la pomme à pleines dents. Autre témoignage non retenu, cette fois-ci contre l'accusé Stark, l'un des plus jeunes (il a aujourd'hui quarante-quatre ans) : il aurait enjoint à un détenu de noyer son père. Le détenu serait devenu fou. Mais même en agissant aussi précautionneusement que possible il est resté suffisamment de témoignages pour convaincre la plupart des accusés de complicité de meurtre ou de massacre dans un nombre souvent indéterminé de cas, ou même de participation directe à un meurtre ou à un massacre.

### La cour tente de se justifier

Dans un attendu général, prélude aux attendus particuliers et véritable tentative d'autojustification, le président Hofmeyer avait essayé de prévenir la déception de son public. Il avait rappelé que ses

magistrats avaient entendu depuis 1959 trois cent soixante témoins, dont plus de cent Allemands.

Pour le parquet, pour le tribunal, assure le président, le procès a toujours été "un procès criminel contre Mulka et autres". Il n'a jamais été "le procès d'Auschwitz", "un procès politique" ou un procès à grand spectacle (Schauprozess). Pour le tribunal il s'agissait d'établir des culpabilités.

On dit aussi, continua le président, que seuls les petits sont jugés et on demande ce que sont devenus les autres, ceux qui organisaient tout cela. Réponse du président Hofmeyer : Les autres, qui sont-ils ? Ce sont Hitler, Himmler, Heydrich, Eichmann, Pohl, Hoss (1). Mais, constate le président, ces autres ont été condamnés ou se sont suicidés. Il ne reste donc que les exécutants, mais les exécutants sont tout aussi importants que les organisateurs.

Les accusés du procès, note encore le président, ont tous eu conscience du caractère horrible des mesures prises à Auschwitz. L'extermination des juifs était donc punissable, et si elle ne l'a pas été au moment des faits c'est qu'aucune poursuite n'était alors possible. "La où il n'y a pas d'accusateur, il n'y a pas de juge", conclut le président Hofmeyer. L'ordre d'Hitler n'est jamais devenu une loi. Seuls les SS, de par leur obéissance aveugle au Führer, ont pu exécuter ces ordres horribles. La Wehrmacht s'y est refusée.

Les accusés sont donc punissables, mais dans quelle me-

sure ? Ici intervient la notion de culpabilité telle qu'elle est définie par le code pénal. Il faut prouver, il faut reconstruire les faits.

Certes, les difficultés étaient grandes, poursuit le président. Il s'agissait de faits commis il y a vingt ans. Les témoins n'étaient pas dans un état normal. On nous a accusés de trop exiger d'eux. Mais ces témoignages sont la seule source dont nous disposons pour établir la vérité, et le tribunal se devait donc d'entrer dans les détails. "Où, quand M. X... a-t-il tué M. Z... ?"

Pour l'évaluation des peines, ajoute encore le président, le tribunal n'a pu procéder à la simple multiplication des années de travaux forcés par le nombre des crimes : "La vie humaine est de beaucoup trop courte", remarque-t-il, avant de rappeler les principales phases de la construction du monstrueux camp d'Auschwitz.

### L'amertume des survivants

A quel résultat le tribunal, dans ces conditions est-il parvenu ? Sur les vingt accusés, dix-sept ont été condamnés, et ce seul fait a contenté le parquet et, dans une moindre mesure, la partie civile. Mais les anciens détenus venus à Francfort avec leurs organisations (Comité d'Auschwitz, dont le siège est à Varsovie, Comité international des camps, non communiste) ne faisaient déjà plus, jeudi soir, mystère de leur déception, surtout ceux du Comité d'Auschwitz.

Les anciens détenus, en particulier les Polonais mettaient surtout l'accent sur les trois acquittements et aussi sur le fait que deux autres accusés les infirmiers Scherte et Hantl, étaient également libérés, la prévention couvrant la durée de leur peine. "Pourquoi n'est-il pas possible, s'écria un délégué luxembourgeois du Comité d'Auschwitz, de prouver en détail des crimes avérés, alors qu'ils ont été perpétrés sur plusieurs millions de personnes ?" Un écrivain polonais notait toutefois : "Pour la première fois, un grand procès a eu lieu en Allemagne contre de grands criminels nazis. C'est un progrès, c'est le côté positif du procès".

Et le président du Comité de Varsovie, le Polonais Kieta, rappelait que six mille SS avaient défilé à Auschwitz, dont sept cent cinquante seulement avaient été jusqu'ici retrouvés et jugés. "Il ne faut donc pas se décourager", conclut-il en pensant peut-être au deuxième procès d'Auschwitz, en préparation en Allemagne.

Dehors, sous les fenêtres du foyer municipal où siège le tribunal, les cris de joie des enfants qui jouent dans une école voisine couvrent par instants la voix du président. Mais il faudra bien qu'un jour ces enfants allemands, à leur tour, sachent.

(Le Monde)

(1) Hoss fut l'un des commandants d'Auschwitz. Il a été pendu en Pologne et ses Mémoires ont été publiés en Allemagne.

# Le rapprochement Moscou-Ankara

Avant de partir pour Moscou, M. Ugruplu laissait entendre qu'il étudierait surtout avec ses interlocuteurs les problèmes économiques et culturels. Ce déplacement avait néanmoins une importance politique certaine : pour la première fois depuis plus de trente ans, un chef du gouvernement turc se rendait en URSS. Ainsi se trouvait confirmée une évolution amorcée à l'automne de 1964 : paradoxalement, c'est l'affaire de Chypre qui a favorisé le rapprochement entre les deux pays.

Il y a une quarantaine d'années, Lénine et Atatürk se déclarèrent solidaires face à l'impérialisme. Les entreprises stalinienne mirent rapidement un terme à cette idylle, et la tension s'aggrava après la deuxième guerre mondiale. C'est même pour protéger la Turquie et la Grèce contre la menace soviétique que le président Truman lança la "doctrine" qui porta son nom et qui devait préfigurer le plan Marshall et le pacte atlantique. Par la suite, la Turquie, qui fournit un important contingent aux forces de l'O.N.U. en Corée, prit la frontière de l'O.T.A.N. des positions particulièrement fermes, installant des fusées sur son territoire et refusant d'entendre les appels à l'amitié que lui adressaient les successeurs de Staline.

Il y a un an, les relations soviéto-turques s'étaient de nouveau détériorées. Moscou avait dénoncé les bombardements de Chypre par l'aviation turque et la Grèce avait aidé militairement au gouvernement Makarios. Les Russes surent pourtant profiter de cette crise pour faire remonter leurs actions à Ankara.

En effet, à la fin de 1964, les Soviétiques ont compris qu'ils avaient une chance à saisir, en raison précisément de l'amertume qu'avait provoquée à Ankara l'affaire de Chypre. Les Américains avaient, sans doute, soutenu les thèses turques, mais ils l'avaient fait avec beaucoup de mollesse. Le leur était d'ailleurs très difficile d'appuyer un de leurs alliés contre un autre. Les Turcs eurent alors l'impression d'avoir été trahis à

l'heure du péril. En revanche, ils étaient prêts à "comprendre" l'appui que l'adversaire soviétique avait apporté au gouvernement Makarios. Ils s'aperçurent même qu'ils pouvaient infléchir la position de l'U.R.S.S.

En envoyant des armes à Nicosie, Moscou avait fait le maximum. Il n'était pas question pour la Russie d'épouser complètement la querelle des Chypriotes grecs. D'ailleurs la diplomatie soviétique prend toujours soin de ne pas mettre tous ses oeufs dans le même panier. La Turquie devenait d'autant plus "intéressante" qu'elle perdait de sa fervente atlantique. Avec un peu d'habileté, les Soviétiques espéraient accroître à Ankara la force existante de neutralité. Alors, en octobre, M. Erkin, à l'époque ministre turc des affaires étrangères, fut invité à Moscou. Puis, en janvier, M. Podgorny conduisit à Ankara une délégation du Soviet suprême. Il fut suivi, quatre mois plus tard, par M. Gromyko. Quel est le résultat de tous ces voyages ?

À la fin de la visite de M. Ugruplu à Moscou, les Soviétiques ont signé un communiqué qui reconnaît le bien-fondé de certaines thèses à propos de Chypre. Il n'y a pas, y lit-on, de solution convenable sans le respect de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de Chypre, sans la reconnaissance de l'existence de deux communautés nationales. On ne peut rejeter plus nettement l'Enosis. Le communiqué ne constitue-t-il pas même une condamnation indirecte de la politique du gouvernement chypriote à l'égard de la minorité turque ?

En tout cas la publication de ce document est un succès pour M. Ugruplu à quelques semaines des élections. Les Soviétiques, eux, avaient déjà quelques raisons de se féliciter du rapprochement intervenu depuis un an entre les deux pays, puisque le gouvernement d'Ankara a refusé de participer à la force de frappe multinationale. Quant aux Turcs, ils ont maintenant l'impression d'être beaucoup moins isolés qu'ils ne l'étaient à la fin de 1964.

(Le Monde)

## lettres au DEVOIR

M. Paul-Henri Lavoie en colère

Votre collaborateur M. Paul Cliche a passé une étude de conséquence de la carte électorale du Québec, sans doute appuyer la thèse (?) de votre éditorialiste M. Paul Sauriol : ce sont ces murrax et conséquemment ces m... habitants qui sont "responsables en grande partie de la période de domination de Gouin et de Taschereau avant d'être responsable de celles de Duplessis", donc qui sont responsables de tous les retards dont souffre le Québec, selon la conclusion générale de M. Sauriol lui-même.

Enfin découvert ou plutôt dénoncé de nouveau le péché, le galeux "auteur de tous les péchés d'Israël". Il s'agit de d'y penser. Et de le dire, et surtout de l'écrire, avec éclat, fracas et un peu de pompe ! Aussi simple que cela. Et comme ça fait bien, comme rôle de défenseur de la veuve et de l'orphelin !

Mais ce n'est pas aussi simple que cela. D'accord sur les anomalies de notre carte électorale. Il s'agit là d'un fait, d'une réalité. Mais pour tirer des conclusions valables de cette réalité, il faut examiner les conséquences pratiques qui en ont découlé directement.

Pour cela, il est essentiel d'analyser les résultats des élections pour la période étudiée. On en arrive par exemple à des constatations comme celle faite par l'équipe qui a publié une étude sur l'agriculture dans "Cité Libre" (n. de juillet

1965, puisque cette étude est passée inaperçue à votre journal) : "Au Québec, par exemple, contrairement à l'opinion répandue qui confond les fermiers avec le reste de la population non urbaine, les cultivateurs ont donné leur appui aux partis d'opposition".

Les anomalies de notre carte électorale sont réelles, répétons-le. De là à accepter les conclusions apparemment savantes et définitives qu'en tirent MM. Cliche et Sauriol, il y a tout de même une marge ! Une étude sérieuse et complète de toute la question inciterait à au moins un peu plus de prudence et ménagerait même peut-être de drôles de surprises. Peut-être que votre monsieur Cliche pourrait se consacrer à un tel travail même si c'est beaucoup plus facile et populaire de lancer l'anathème à partir d'apparences ou d'évidences... qui n'en sont pas ! M. Sauriol qui a sans doute bien d'autres préoccupations dont certaines de l'administration de la cité de Montréal (Habitations Jeanne-Mance, Commission d'enquête, etc.) serait alors en mesure de prononcer des sentences mieux motivées !

Paul-Henri LAVOIE, 10,130 Hamelin, Montréal

NDLR — Il y a longtemps que M. Sauriol ne participe plus à l'administration des Habitations Jeanne-Mance ni à d'autres organismes municipaux.

### Bombardements atomiques

Cher monsieur Sauriol, Je viens de lire vos blocs-notes intitulés : Hiroshima et Nagasaki. Je me permets de vous écrire les réflexions qu'ils m'ont suggérées.

L'explosion d'Hiroshima et celle de Nagasaki ont été des crimes contre l'humanité, d'autant qu'aux dates où elles se produisirent elles étaient nullement indispensables à la victoire, puisqu'on savait le Japon résigné à la capitulation. Trop nombreux sont ceux qui ignorent que ces crimes restent bien loin des bombardements alliés de Dresde, de Berlin et de Hambourg. A Dresde, en une seule nuit, les bombardements ont fait mourir 300.000 personnes, des civils, dont un grand nombre était des réfugiés qui fuyaient devant l'armée rouge. Alors que les Alliés étaient désormais sûrs de gagner la guerre. Cependant ce serait une folie suicidaire de renoncer à l'arme atomique en échange

d'un engagement de réciprocité même solidement garanti. Il est certain que les "Mouvements de Paix" à tout prix qui s'en vont clamant "la folie des hommes", et qui, sous prétexte de contraindre à renoncer à l'arme nucléaire, s'efforcent de jeter la panique dans les masses, en péchant et parfois exagérant ces horreurs, travaillent, consciemment ou non, à un immédiat et efficace renforcement de l'appareil militaire communautaire.

Vouloir supprimer la guerre par le désarmement universel est une prétention stupide ; c'est vouloir s'offrir passionnément à toutes les catastrophes. La vraie paix et la vraie sécurité nécessiteront toujours des obligations de lutte logique et d'armement défensif qui sont aussi les raisons du progrès.

Cordialement, Jacques Baugé-Prevost

### Hiroshima

A. Hez, Tremblay Le Devoir. Vous accumulez une impressionnante liste d'arguments dans votre lettre du 12 août au "Devoir", tendant à disculper la nation américaine d'avoir détruit les villes d'Hiroshima et de Nagasaki. Vos soucis partent d'un bon naturel mais ils ne découlent pas des faits pris dans leur ensemble.

Vous accumulez une impressionnante liste d'arguments dans votre lettre du 12 août au "Devoir", tendant à disculper la nation américaine d'avoir détruit les villes d'Hiroshima et de Nagasaki. Vos soucis partent d'un bon naturel mais ils ne découlent pas des faits pris dans leur ensemble.

Quand on a entendu, comme je l'ai fait moi-même, le chef

MONTREAL, JEUDI 26 AOÛT 1965

## LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOLRASSA LE 10 JANVIER 1919

Claude RYAN, Directeur  
André LABENDEAU, Rédacteur en chef  
Rédacteur en chef adjoint : Paul SAURIOL  
Directeur de l'information : Michel ROY  
Trésorier : Arthur LEFEBVRE

"Le Devoir" est imprimé au no 424 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice. Seule la Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS : édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et hailleries : 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$7.00. Autres au Canada : 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$7.00. A l'étranger : 12 mois \$35.00, 6 mois \$18.00. Edition du samedi : 12 mois \$6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de la classe de la presse publication.

TELEPHONE : 841-3361



théâtre • musique • cinéma • variétés

le bruit de la ville

CE SOIR

13e et dernier concert populaire à l'Aréna Maurice Richard, ce soir, à 20h. 30. Alexander Broil y dirigera un concert de musique espagnole au cours duquel on entendra "L'Amour sorcier" que chante Fernande Chiochio et que danseront Julio Piedra et des membres des Grands Ballets Canadiens. Au même programme Rimsky-Korsakoff et "Estanme, Capriccio espagnol" de Garcia de l'Argentin Albert Ginastera.

CHANSONNIERS

Au "Patriote", on pourra entendre Hervé Brousseau, samedi prochain à 21h. 30 et 23h. 30. A "La Crémaillère" de Terrebonne, Georges Casavant et Mikealme à 21h. et 23h.

EXTASE

"Rapture" ("Extase"), le nouveau film de Patricia Gozzi (vedette-enfant des "Dimanches de Ville d'Avray") dirigé par Stanley Mann et tourné en Bretagne, reçoit l'honneur des quatre étoiles du "Daily News" de New-York (tirage: 2.000.000). "Une magnifique histoire d'amour" dit le journal, "Avs un peu différent, le "New-York Time" trouve que Patricia Gozzi a besoin d'aller chez le coiffeur et lui préfére les Beatles dans leur nouveau film 'Help'.

horaires des spectacles

THÉÂTRE

PLACE DES ARTS — Relâche. COMEDIE CANADIENNE — Les Feux-Follets; 8.30; dimanche matin à 2.30. Relâche. LA FOURRIÈRE — "Mary, Mary"; 8.40 - Dim. relâche. PRAIRIES, JOLETTE — "Deux Dons"; 8.30 - Relâche lundi et vendredi. THÉÂTRE DE MARJOULAIN — "Il est une saison"; 9.00.

CINEMA

ALOUETTE — "My Fair Lady"; 8.00. NÉTÉ, sam. dim. 2.00. AVENUE — "What's New Pussycat!"; 1.00 - 2.55 - 5.05 - 7.10 - 9.20. BÉDÉ — "Vous souvenez-vous de Paco?"; 1.32 - 3.06 - 4.40 - "Le Mépris"; 1.55 - 3.24 - 4.58 - 10.12. CANADIEN — "Angélique"; 12.00 - 2.30 - 4.55 - 10.00. CHAMPLAIN — "La conquête de l'ouest"; 12.20 - 2.40 - 6.00 - 8.50. CAPITOL — "Hélène"; 12.00 - 2.00 - 4.00 - 7.15 - 9.50. CINEMA FESTIVAL — "La Secheresse"; sam. 7.30 - 9.30 - Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30. CHATEAU — "Damage and goods"; 12.00 - 2.30 - 4.50 - 9.50 - "Pyrama Ponty"; 2.10 - 3.10 - 8.10. CINÉMA — THÉÂTRE IMPÉRIAL — "The Halleluiah Trail"; mar. jeu. sam. 2.00 - Tous les soirs 8.30 - dim. 1.00 - 4.45 - 8.30. D'ARPHEN — "Alphaville"; sam. dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30. SEM.: 7.30 - 9.30. KLYSÉE — Résultat: "Le Bonheur"; Lun au ven. 7.30 - 9.30 - 10.00 - Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30. "Les Copains" - même horaire. EMPÉRE — "Seduced and abandoned"; 4.10 - 6.10 - 8.10. Dim. 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00. FRANÇAIS — "Les Don Juan de la Côte d'Azur"; 11.40 - 2.55 - 6.15 - 9.30 - "Défi à Gibraltar"; 1.00 - 1.10 - 4.25 - 7.40. GRANADA — "Les Don Juan de la Côte d'Azur"; 12.50 - 4.20 - 7.55 - "Défi à Gibraltar"; 2.30 - 6.00 - 9.35. JEAN-TALON — "Angélique"; 12.00 - 2.30 - 4.55 - 10.00. KENT — "The Guide"; 12.40 - 2.45 - 4.55 - 7.00 - 9.10.

RADIO-SELECTION

CBF et CBF-FM Le jeudi 26 août ● A CBF-FM, à 11 h. 10, Matinée Symphonique. Au programme: Young Person's Guide to the Orchestra, de Britten, dir. Adrien Boult; Le Concerto en ré mineur pour violoncelle, de Lalo, avec le concours de Pierre Fournier; la Symphonie no. 11, en ré mineur, de Dvorak; Airs anciens et danses pour luth, de Respighi, dir. Antal Dorati. ● A 11 h. Une demi-heure avec... l'impératrice Wu; texte de Pierre Villon. ● A 3 heures Les Chefs-d'oeuvre de la musique: Sonate en do mineur, de Haydn, interprétée par Emilie Gullée; le Trio no. 1 en sol mineur, de Beethoven; la 3e Symphonie, de Schubert; et Berlioz dans l'eau, de Debussy.

HORAIRES DE LA TELEVISION

JEUDI 26 AOÛT CBFT 2 9.00 Mure 12.00 Musique 1.55 Téléjournal 3.30 Long métrage "Chaussure à son pied" - drame - anglais 3.30 Long métrage 3.30 "Les Années" 4.30 L'Aventurier des mers 3.00 Bobino 3.30 Au clair soleil 4.00 Mes trois fils 4.30 Téléjournal 4.50 Nouvelles du sport 5.00 Aujourd'hui 6.00 Cinéma de Paris "Le monstre noir" - espionnage - français 7.30 Les tables de 10.30 Téléjournal 10.45 Supplément régional 10.54 Nouvelles du sport 11.00 La main dans l'ombre 12.00 La toile d'araignée CFTM 10 11.00 Air 11.15 36-24 11.30 Les Quatre Justiciers 12.00 Bien l'bonjour 1.15 Programme Double "Centre 1" - drame - français

FEUX-FOLLETS

Voici le texte que la femme du Président Johnson a adressé à Samuel Gesser, agent des Feux-Follets que l'on peut voir actuellement à la Comédie-canadienne: "Quels merveilleux cadeaux! Merci de les avoir apportés à la Maison Blanche à l'occasion de votre récente visite. J'en suis absolument ravie. J'ai trouvé particulièrement intéressante la brochure sur les Feux-Follets et les commentaires sur les danses. "Le Président et moi-même vous souhaitons de continuer à remporter des succès et à faire valoir la grâce et la beauté de la danse dans le monde. "Avec nos bons souhaits, sincèrement, Lady Bird Johnson."

EXPOSITIONS

Le sculpteur Berto Lardera verra son exposition, ce soir, au musée d'art contemporain. On y verra 22 sculptures et 25 oeuvres graphiques. La manifestation se prolongera jusqu'au 26 septembre. La Galerie de la Place, d'autre part, présente actuellement des aquarelles de Jacques Jourdain et de Harry Ricketts ainsi que des petits tableaux du vieux Montréal par Fleurimond Constantineau. La direction de cette galerie ouvrira bientôt un second étage comportant deux salles pour les expositions solas et une salle pour la sculpture.

CLAIRONS

Les meilleurs corps de clairons et de tambours seniors des Etats-Unis et du Canada se rencontreront dans une compétition dont l'enjeu est de \$5.000. Cette manifestation, organisée par le poste CJMS, se tiendra au stade McGill samedi prochain, à 20h.



Henri Hathaway a mis en scène "The Sons Of Katie Elder", western de grande qualité qui passe actuellement sur l'écran du Loews. Il appartient à John Wayne et à Dean Martin d'incarner ces deux héros du Texas.

Mahler et Marlène Dietrich se disputent la vedette au festival d'Edimbourg

EDIMBOURG — Le 19e Festival international d'Edimbourg, qui vient de débiter, a pris un majestueux essor avec l'imposante interprétation de la 8e Symphonie de Gustav Mahler, qui a suscité les commentaires les plus élogieux de plusieurs critiques londoniens. Depuis la création de ce festival en 1947, c'était la première fois que l'événement était inauguré par un orchestre et chœur écossais, interprétant une oeuvre magistrale sous la direction d'un chef d'orchestre écossais. Le chef Alexander Gibson et le directeur de choral Arthur Oldham avaient passé des mois à préparer ce qui fut décrit comme "un événement musical historique en Ecosse".

Les festivités avaient débuté vendredi avec le traditionnel carrousel militaire, un défilé spectaculaire sous les projecteurs de l'esplanade au fameux Château d'Edimbourg. Le célèbre "Edimbourg Tattoo" comportait cette année des numéros très pittoresques, avec la participation des militaires des îles Fidji, exécutant trois danses typiques, et pour finir interprétant un chant d'adieu des insulaires du Pacifique. Le son d'une seule cornemuse, provenant du haut des remparts du Château terminait cet éblouissant spectacle. Plus tôt dans la journée de dimanche, ce festival de trois semaines était officiellement ouvert avec la traditionnelle bénédiction presbytérienne à la cathédrale St. Giles, en présence de plusieurs maires et bourgmestres d'Europe. La fascinante Marlène Dietrich est arrivée pour la première fois de ce spectacle de nuit au Lyceum Theatre, devant une salle comble, et fut accueillie par le comte de Harewood, directeur du festival. Pendant que se donnait le concert Mahler au Usher Hall,

Nomination au JAMM

M. Claude Ramsay et Mlle Marie Claudine ont été élus présidents des Jeunes Associés du Musée des Beaux-Arts de Montréal pour la prochaine saison. Les autres membres de l'exécutif sont: M. Alan Hodgson, vice-président; M. Hamish Macaulay, trésorier; et Mlle Nicole Sirois, secrétaire. L'exécutif élu a complété ses cadres en nommant responsables des expositions, M. Jacques Leroy; des activités artistiques, M. Jean-G. Girouard; de la publicité, Mlle Marguerite Draper; du restaurant, Mlle Penny Hilsley; et des relations publiques, M. Graham Nesbitt.

CE SOIR 9 H.

Pascal Desgranges dans



de Denys Saint-Denis

Pièce canadienne pour personnage seul

LE THEATRE DE LA PLACE VILLE-MARIE

RESERVATIONS: 861-6655

Abonnements au Stella

Après sa tournée européenne, le Théâtre du Rideau Vert prépare sa nouvelle saison. Les guichets du "Stella" seront ouverts à partir du lundi 30 août prochain, pour la vente des billets de l'inscription des abonnés aux neuf spectacles de l'année 1965-1966. Les abonnements sont destinés à tous afin d'éviter au public l'ennui de réserver des places ou de ne pas en trouver, en permettant à chacun d'occuper le même siège, au jour qui lui convient.

Le célèbre "Edimbourg Tattoo" comportait cette année des numéros très pittoresques, avec la participation des militaires des îles Fidji, exécutant trois danses typiques, et pour finir interprétant un chant d'adieu des insulaires du Pacifique. Le son d'une seule cornemuse, provenant du haut des remparts du Château terminait cet éblouissant spectacle. Plus tôt dans la journée de dimanche, ce festival de trois semaines était officiellement ouvert avec la traditionnelle bénédiction presbytérienne à la cathédrale St. Giles, en présence de plusieurs maires et bourgmestres d'Europe. La fascinante Marlène Dietrich est arrivée pour la première fois de ce spectacle de nuit au Lyceum Theatre, devant une salle comble, et fut accueillie par le comte de Harewood, directeur du festival. Pendant que se donnait le concert Mahler au Usher Hall,

"LE TERRORISTE" ANOUK AÏMÉE

2ème film INGMAR BERGMAN "UN ETE AVEC MONIKA"

CINEMA VERDI 5380 BOUL. ST-LAURENT TEL: 277-4800

★ COMM. DEMAIN ★

Le succès de l'année! "L'HOMME DE RIO" en couleur avec Jean-Paul Belmondo et Françoise Dorléac

Aul: "Un Singe en hiver" et "Mélodie en sous-sol"

★ EMPIRE CINEMA DE REPERTOIRE

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi à 9 heures p.m. Dimanche à 8 heures p.m.

CE SOIR

UNE COMEDIE MUSICALE de Dube - Carrier - Léveillé

IL EST UNE SAISON

THEATRE DE MARJOULAIN

RESERVATIONS: 569-2933 (Granby) 272-3373 (Estimote) 297-2862 (Estimote)

CFCF 12

3.30 The Sound of Twelve 1.45 "edditon" 3.00 The Liberal Arts 2.30 The Pierre Berton Show 11.30 Final Edition 4.00 Sports Final 11.30 The Sullivan Brothers 4.30 The Mickey Mouse Club 6.00 Family Theatre "Copper Sky" - western

La comédie-surprise de l'année

L'agent secret qui fait BONDIE 2e SEM. LE MONOCLE ET LA MORT A L'AFFICHE Orpheum

PROMOTION DU THEATRE CANADIEN AU FESTIVAL D'ART DRAMATIQUE

\$400 pour une "première" canadienne

Un octroi spécial de \$400 pour pièces canadiennes originales, institué pour la première fois cette année, sera offert à nouveau par la Région Québec-Ouest du Festival d'Art Dramatique du Canada à l'occasion du festival régional de 1966, selon Mme Yvonne Heenan, récemment réélue au poste de présidente du comité exécutif régional. La somme de \$400 sera remise au directeur de chaque troupe acceptée au festival régional 66 et présentant une réalisation en première d'une pièce écrite pour la scène par un citoyen canadien vivant, en anglais ou en français. "Pour laisser un temps suffisant à la lecture et à l'examen éliminatoire", fait remarquer Mme Heenan, il a été nécessaire de rapprocher la date limite des inscriptions

au festival, fixée au 15 décembre 1965. Cela permettra aux participants de mieux se préparer — et au juge éliminatoire d'avoir le temps matériel nécessaire à l'étude des manuscrits, qui peuvent comporter jusqu'à 17 textes inédits". En effet, à la suite de l'offre du premier octroi de \$400 le printemps dernier, 23 inscriptions au festival régional furent reçues, dont 17 étaient de nouvelles pièces canadiennes. Sept de celles-ci furent acceptées en première d'une pièce écrite pour la scène par un citoyen canadien vivant, en anglais ou en français. Les formules d'inscription pour le festival régional d'art dramatique 1966 seront disponibles sous peu. Le manuscrit intégral, accompagné de la

distribution et des détails complets de production, devra être soumis avec la somme de \$75, explique Mme Heenan. "Cette concession ne pourra être consentie en 1966. Cependant, nous sommes persuadés que les auteurs et les troupes, tant francophones qu'anglophones, comprendront que leur participation au festival d'art dramatique est importante et peut exercer une nette influence sur leur avenir professionnel au théâtre, ce qui les encouragera à trouver les moyens nécessaires à la présentation à leurs pièces en 1966."

AU FESTIVAL DE VENISE

Accueil mitigé pour "Le Lâche" de Satyajit Ray

par Roger LANTIERI envoyé spécial de l'AFP

VENISE, 25 août — Le grand cinéaste indien Satyajit Ray a été le premier à entrer en lice dans la compétition du Festival de Venise où vont s'affronter 11 réalisateurs jusqu'au 6 septembre. (Le film français présenté hier au gala d'ouverture "La vieille dame indigne") était hors concours. Satyajit Ray qui avait obtenu le Lion d'or du Festival en 1957 avec "Aparjito" a pu de nouveau révéler toute sa sensibilité avec "Kapurush" ("Le lâche"). Ce n'est que l'histoire d'un homme qui retrouve dans la femme mariée d'un ami de rencontre, l'amour de ses vingt ans. Il n'avait jamais oublié la jeune femme qu'il n'avait pas su ni voulu retenir

à l'époque. Maintenant, il offre à la belle de le suivre mais elle refuse. L'anecdote est de peu d'importance car Ray est moins intéressé par les histoires que par la perception sur les visages, dans les regards, des moindres émotions. De même, une main tenant un verre lui suffit à montrer qu'un personnage est alcoolique. Tout est motif d'étude psychologique. Toutefois le film a été accueilli avec réserve par les critiques. Beaucoup ne se sont pas sentis concernés, par un problème moral dont les règles typiquement indiennes sont fort éloignées de celles du monde occidental. D'autres ont estimé que

l'ouvrage est malgré tout limité dans sa portée. Aut le monde néanmoins s'accorde à trouver l'oeuvre estimable. La comédienne Somitra Chatterjee, qui avait déjà triomphé, au récent Festival de Berlin dans "Charulata", une femme seule", a été de nouveau l'objet d'éloges pour son jeu tout intérieur ou les larmes mêmes sont invisibles. Jeudi, la Tchecoslovaquie présente "Les Amours d'une blonde", de Milos Forman; vendredi la Grande-Bretagne le Mexique projettent respectivement "Good Times, Wonderful Times" de Lionel Rogosin et "Simon du désert", de Luis Bunuel.

RESNAIS CLIMATISE GYSCO 95 MILTON (642-6053) SUPERBEMENT CHOQUANT! 10e SEMAINE IRRÉSISTIBLEMENT DROLE LE BONHEUR D'AGNES VARDA YVES ROBERT PRIX LOUIS DELUC 1965

IL N'Y A PAS UNE FEMME AU MONDE QUI N'AIT REVE D'ETRE ANGELEQUE EN COULEURS 12.00 3.20 6.35 10.00

ANGÉLIQUE Marquis des Anges COMPLÉMENT DE PROGRAMME "UNE FEMME À ABATTRE" CANADIEN - PLAZA - JEAN-TALON

Une lutte SAUVAGE entre filles ENRAGÉES! FEMMES! AUJOURD'HUI DEUXIEME FILM: "La Novice... confesse" avec Pascale PETIT et Jean-Paul BELMONDO 3e FILM: "L'ENFANT ET LA BRUTE" La Scala

UN FILM DONT LE MONDE ENTIER Parle! LA CRITIQUE UNANIME UN CHEF-D'OEUVRE! 2 sem. DE JEAN-LUC GODARD ALPHAVILLE EDDIE CONSTANTINE ANNA KARINA AKIM TAMIROFF Le Dayshin

BUTTE MONTMARTRE!! CINERAMA Jeu. 2-8.30 - Ven. 8h.30 CINERAMA "CINERAMA" TECHNICON AVEC BURT LANCASTER HALLELUJAH TRAIL

UN GRAND FILM DE LUIS BUNUEL L'Ange exterminateur Ce n'est pas un film que vous verrez mais une expérience que vous vivrez! De toute façon un sujet de conversation inépuisable dans les lieux où l'on prend les eaux. DERNIER JOUR: "LA SECHERESSE"

YOLANDA LISI Ses chansons — Son trio ANDRE PERRY Son Trio dansant BASIL CODOLBAN Virtuose au Piano LEURS NOMS VOUS SONT FAMILIERS VOUS LES AVEZ VUS A LA TELEVISION OU SONT-ILS MAINTENANT! PRIX MODERES 630 ouest, Boulevard Dorchester Stationnement gratuit à l'intérieur Téléphone 866-9506 Mont-6al

# L'univers féminin

## Votre enfant est-il dyslexique?

(Une entrevue de Renee ROWAN)

Dix à quinze pour cent des enfants de la population scolaire sont atteints de troubles de lecture, soit quatre à cinq enfants sur une classe de trente environ, ce qui est énorme, constate M. Claude Montagne, spécialiste responsable du traitement de la dyslexie chez les enfants, au Centre audio-voix qui dirige à Montréal Mme Lucie de Vienne. A la suite de la conférence récente donnée par le professeur Montagne aux samedis pédagogiques organisés par la librairie Beauchemin, nous sommes allés le rencontrer à son bureau de la rue Lajoie.

Un dyslexique, c'est un enfant qui a des difficultés de lecture et, partant, des difficultés scolaires. C'est un enfant qui est classé paresseux ou quelquefois même débile mental. La vraie dyslexie est une anomalie dans l'organisation dynamique des circuits cérébraux responsables des coordinations audi-visuo-verbales, assurant l'acte complexe de perception et d'intelligence du langage. Tous les enfants qui éprouvent certaines difficultés à apprendre à lire ne sont pas nécessairement des dyslexiques, mais plusieurs le sont.

### Comment se présente un dyslexique

Le trouble le plus caractéristique c'est que l'enfant inverse les groupes de lettres: il écrira par exemple li pour il, ni pour in; il y a des centaines et des centaines d'inversions possibles. Il inverse également les triples lettres, c'est-à-dire qu'il dira ou écrira pra pour par, bra pour bar. Il peut aussi mettre la fin du mot avant le commencement. Il confond certains groupes de lettres associés comme le B et le P, le F et le V, le J et le Ch, le D et le T, etc. Il peut arriver aussi qu'un enfant saute des lettres: il dira par exemple papapap, pour parapap, ce qui n'est pas à 90% des cas un défaut de langage, mais une véritable faute de dyslexie.

Défaut qu'on trouve encore plus souvent, il hésite, coupe mal les mots ou groupes de mots. On le retrouvera particulièrement dans la dictée où l'enfant par exemple écrira: on entend, ON NAN TAN. Enfin, il comprend très mal ou pas du tout ce qu'il dit.

### Quelles sont les causes de la dyslexie?

Le professeur Montagne est catégorique: elles ne sont absolument pas imputables au niveau mental.

Des études très sérieuses ont été faites à ce sujet et il est prouvé qu'avec un quotient intellectuel de 60, un enfant est capable d'apprendre à lire. En dessous de 60, on commence à approcher la grosse débilite et, à ce moment-là se posent d'autres problèmes, mais tout enfant ayant un niveau mental supérieur à 60 est capable d'apprendre à lire.

On peut impliquer, dans certains cas, les troubles oculaires, c'est-à-dire les troubles de la vue. Ils sont peu nombreux et facilement décelables. Par ailleurs, il y a 5% de cas héréditaires, c'est-à-dire cinq pour cent d'enfants qui sont dyslexiques par hérédité. Enfin, et là réside presque tout le mal, 80% des enfants dyslexiques le sont à cause de troubles auditifs associés aux troubles de représentation spatiale.

Les dyslexiques ne peuvent prêter attention au sens

du texte et alors ils ne comprennent pas ce qu'ils lisent. Un dyslexique, en classe, au bout de 10 minutes ou un quart d'heure, explique M. Montagne, n'est absolument plus capable d'entendre clairement et de comprendre. S'il devient réveur, s'il est assommant, c'est tout simplement parce que pour lui, tout passe à côté. Sa perception auditive est complètement broulée et de ce fait, la compréhension de ce qui est dit est broulée également.

Le sujet de plus ne peut reproduire par la voix ce qu'il a perçu par l'oreille, donc si l'enfant ne perçoit pas certaines fréquences, il ne peut les restituer.

Ici, le professeur Montagne fait une mise au point sur le sens de "entendre". Il ne s'agit pas bien sûr d'enfants qui sont sourds; lorsqu'on dit que le dyslexique n'entend pas ou entend mal, on ne parle pas de l'intensité de son audition, mais de sa qualité.

### L'enfant ne lit pas parce qu'il ne le peut pas

Le dyslexique se trouve devant des difficultés insurmontables: il doit travailler deux fois plus que les autres. Il est très souvent classé comme paresseux, débile quelquefois, mauvais élève, et toujours il se sent en état d'infériorité, repoussé. Il ne peut pas lire ce que d'autres lisent très bien, il ne comprend pas ce qu'il lit et beaucoup de choses lui échappent. En rédaction, il n'emploie que les mots qu'il sait écrire, il a peur de

faire des fautes sur les mots qu'il connaît mal. Son travail est sec, sans richesse de vocabulaire, puisque ce sont toujours les mêmes mots qui reviennent. Il travaille contracté, il est lent, tendu, nerveux. Il s'endort dans cet état et abandonne, devenant le cancre idéal, ou bien il essaie de compenser, s'il est intelligent et c'est au prix d'effort nerveux surhumains.

### La dyslexie se guérit

Auparavant, on mettait plusieurs années à guérir un dyslexique; maintenant, grâce à l'appareil Aurelle à effet Tomatis, le traitement donne d'excellents résultats après six mois environ, au rythme de 3 séances hebdomadaires d'une cinquantaine de minutes environ. Il s'agit d'un appareil inventé il y a quelques années seulement par le Dr A. Tomatis, à la fois oto-rhino-laryngologue et savant et qui permet au sujet en cours de rééducation d'entendre sa propre voix, mais modifiée dans le sens de l'idéal. Il permet la rééducation de l'image motrice au niveau cérébral ou de faire apparaître une image motrice.

Le mécanisme du traitement serait ici trop long à expliquer dans tous ses détails. Disons que la séance comporte une période de relaxation, suivie d'exercices de respiration, puis 15 minutes sous l'appareil Aurelle. Pendant 15 autres minutes, l'enfant, toujours coiffé du casque et portant le micro sur la poitrine, apprend ou réapprend ses lettres (manuscrites) tout en les nommant et en parlant, ou en racontant une histoire de son choix; s'il ne sait pas lire, l'enfant décrit des images, forme des lettres avec de la plastiline, dessine, etc., le tout dans une ambiance aussi éloignée que possible de l'atmosphère "hôpital" ou "clinique" afin de ne pas rebuter l'enfant.

### N'attendez pas!

Au terme de cette entrevue, M. Montagne insiste sur l'importance de dépister les troubles dès qu'ils apparaissent.

A l'âge scolaire, si la lecture ne s'acquiert pas dans les temps normaux, si l'enfant a des difficultés à suivre, consultez des personnes qualifiées: pensez à la vue, aux oreilles, faites passer un test de niveau mental. Si vous notez des troubles, entreprenez le plus tôt possible un traitement de rééducation avant qu'il ne soit trop tard, car cela ne s'arrangera pas avec l'âge, bien au contraire.



**DANS LE VENT** — Une des fourrures les plus jeunes et les plus attrayantes de la famille des fourrures mouchetées, est utilisée ici par Birger Christensen qui a réalisé une veste travaillée horizontalement et bordée d'une tresse en daim noir.



**REINE DES NEIGES** — Un des manteaux les plus remarquables (le plus coûteux aussi) de la collection hiver 65 de Christensen. C'est le plus pur vison blanc - vison Saga, venant du Danemark, de la Norvège et de la Finlande et mondiallement connu pour être le plus blanc des visons... blancs.

## Dans votre panier à provisions

Encore une fois, les marchés regorgent d'un bon nombre de fruits et de légumes frais. C'est le temps d'en profiter et d'utiliser des méthodes de conservation telles la congélation et la mise en conserve en prévision des jours froids de l'hiver.

Des fruits, tels pommes hâtives, pommettes, pêches, poires, prunes et raisin sont déjà sur les marchés locaux. Les légumes sont aussi à l'ordre du jour. Vous pouvez dès maintenant vous procurer (à des prix très variables, toutefois) brocoli, carottes, choux-fleurs et maïs.

La récolte des pommes de terre est excellente cette année, nous apprend la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada; les prix seront avantageux.

Ce mois-ci, l'agneau canadien, né au printemps, et le porc constituent de bons achats. Les petits poulets du Québec, catégorie A, éviscérés, entre 2 à 3 livres constituent une aubaine intéressante.

### Rougie au soleil

Rouge, ferme, encore toute chaude des rayons du soleil, n'y a-t-il rien de meilleur qu'une bonne tomate fraîche du jardin. C'est le temps d'en profiter puisque les tomates sont maintenant à leur meilleur, tant au point de vue saveur qu'au point de vue valeur nutritive.

Au moment de l'achat, choisissez des tomates mûres, de belle forme, exemptes de meurtrissures. Pour les conserver au réfrigérateur, ne les entassez pas les unes sur les autres, car elles se brisent facilement: placez-les à plat sur une assiette ou dans un panier.

Avez-vous déjà essayé la salade de tomates et d'oignons à la vinaigrette: c'est délicieux et facile à préparer. Quelques heures avant le repas, tranchez des tomates et de minces rondelles d'oignon. Mettez dans un saladier, salez, poivrez et versez sur le tout une quantité raisonnable de vinaigrette-maison. Laissez macérer; au moment de servir, garnissez avec du persil frais finement haché ou du fenouil frais.

Vous aimez les achars (relish) aux tomates, mais vous trouvez trop long le procédé de cuisson. Voici une recette de achars non cuits et vite préparés.

### Achars (relish) aux tomates (non cuits)

- 9 tasses de tomates pelées, hachées fin
- 3 tasses de céleri haché fin
- 2 tasses d'oignons hachés fin
- ¼ tasse de piment vert haché fin
- ½ tasse de piment rouge doux, haché fin
- ½ tasse de gros sel
- 2 tasses de vinaigre de cidre
- 3 tasses de sucre
- 1 c. à thé de graines de moutarde
- ¼ c. à thé de poivre de cayenne

Mélangez les légumes, saupoudrez de sel et laissez reposer environ deux heures. Egouttez. Ajouter aux légumes, vinaigre, sucre, graines de moutarde et le poivre de cayenne. Mélanger jusqu'à ce que le sucre soit dissous. Verser le mélange dans des bocaux stérilisés et sceller. Quantité: deux pintes.

### Remarques:

1) Si on utilise des bocaux de verre munis d'un couvercle de métal, couvrir l'achars d'une couche de paraffine afin de prévenir la décoloration du métal pendant l'entreposage.

2) L'achars peut être cuit 15 minutes, si désiré. Si tel est le cas, remplacer les graines de moutarde et le poivre de cayenne par 1 c. à table d'épices à marinades bien attachées dans un sac. Retirer le sac d'épices avant l'embouteillage. Il est à remarquer que le produit final ne sera pas aussi croquant.

### Le saviez-vous?

Le sucre est l'un des produits les moins coûteux à figurer au budget de la Canadienne. Les statistiques du Bureau fédéral de la Statistique montrent que depuis 50 ans, le sucre s'est rarement vendu plus de 10 cents la livre au détail.

L'Institut Canadien du Sucre a fait une étude approfondie de ces statistiques, et des listes des prix des grandes compagnies de sucre canadiennes. Les résultats montrent que les prix du sucre sont demeurés régulièrement plus bas et plus stables que ceux de bien d'autres produits alimentaires, malgré la hausse du coût de la vie et certaines années de crise.

La brochure "Prix de détail annuels moyens" du BFS montre que les "années de crise" où le prix du sucre a dépassé la moyenne de 10 cts et atteint un prix de détail moyen de 11 cents ou plus sont les suivantes: 1920, 18 cents (fin de la Première Guerre Mondiale) — le plus

haut prix jamais atteint: 1951 et 1952, jusqu'à 12 cts (Guerre de Corée); 1957, 12.3 cents (Crise de Suez); 1963 et 1964, respectivement 15.7 et 14.1 cents (Crise cubaine).

Aujourd'hui, le sucre est revenu à la normale des 50 dernières années, et on s'attend qu'il y reste, alors qu'on prévoit une légère augmentation de la consommation.

### Comment nettoyer la tente de campisme

Des votre retour de vacances, il faut procéder au grand nettoyage de sa tente de campisme si on veut la retrouver en parfaite condition l'été prochain. Voici quelques points importants:

— il faut laver la tente à l'eau douce avec une éponge (après l'avoir débarrassée du sable et de la poussière, bien entendu); bien laisser sécher, puis avec une brosse DOUCE (c'est important), la brosser.

— avec une brosse dure, nettoyer soigneusement les fermetures à glissières en position ouverte. Les passer au suif avant de les refermer.

— si vous disposez de la place nécessaire, ne laissez pas la tente dans son sac; il vaut mieux la suspendre dans un endroit sec.

— si vous manquez d'espace, repliez soigneusement la toile, la fermeture dans son sac non sans vous être bien assuré que tente et sac sont bien secs. L'humidité engendre la moisissure.

Renee R.

## au LYCÉE DE FRANCE

établissement mixte, d'enseignement laïque

Jardins d'enfants et maternelle

primaire, secondaire, collégial

9107, rue Lajeunesse

Tel. 381-0528

## Les mots croisés du "DEVOIR"

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

- HORIZONTALEMENT**
- 1—Qui n'inspire pas l'amitié
  - 2—Affligé par des austerités
  - 3—Variété de fromage — Faire dorer dans l'huile
  - 4—Article inversé — Mois — Propre
  - 5—Pour le repos — Lui — Amoureux
  - 6—Courbé en bec d'aigle — Surface
  - 7—Fais du tort — Acide
  - 8—Démonstratif — Epais chez le porc
  - 9—En bref — Débutent une liste — Voyelles
  - 10—Ensuite — Ne plus se rappeler
  - 11—A ses chiffres — Demeure
  - 12—Nouveau — Article — Voyelle doublée

- VERTICALEMENT**
- 1—Fait le transport des malades
  - 2—Vit en général dans des climats froids — Possessif
  - 3—Séparation — Recouvre une surface — Pronom
  - 4—Partie d'un compte — Pronom
  - 5—Grecque — Condiment — Arbre vert
  - 6—Parenté directe
  - 7—Exercice d'adresse — Négation
  - 11—IL — GERES — SI
  - 12—FELE — ES — ELAN

- Solution d'hier**
- Horizontalement**
- 1—COMMEMORATIF
  - 2—ORAISON — LE
  - 3—NAJA — CAB
  - 4—GLOUTON — TOGE
  - 5—RL — TORTUE
  - 6—IE — OU — AERE
  - 7—INTRINSEQUES
  - 8—EUE — NE — LUXE
  - 9—MI — HOSTIE — SF
  - 10—ET — AU — AMEN
  - 11—ALIGNES — SA
  - 12—TRIES — TE — VIN

- Verticalement**
- 1—CONGEDIEMENT
  - 2—ORAL — NUIT
  - 3—MAJORITE — AI
  - 4—MAULER — HALE
  - 5—ES — INOUI
  - 6—MONOTONES
  - 7—ON — NOUS — TANT
  - 8—ELIMEF
  - 9—ATTAQUEES
  - 10—BOUEUX
  - 11—IL — GERES — SI
  - 12—FELE — ES — ELAN

## RIEN DE TEL POUR VOUS DESALTERER QU'UNE GORGEÉE DE



servi bien frais  
**PUR CIDRE DE NORMANDIE**

pétillant et léger (2.5% d'alcool)  
En vente dans toutes les épiceries et comptoirs d'alimentation boucheries, pâtisseries — spécialités dans les produits importés.

Distributeur exclusif au Canada

Société **JUFANCE** — Montréal

478, Avenue Ogilvy

Tél.: 376-1234 ou 376-1127

### La couture chez soi

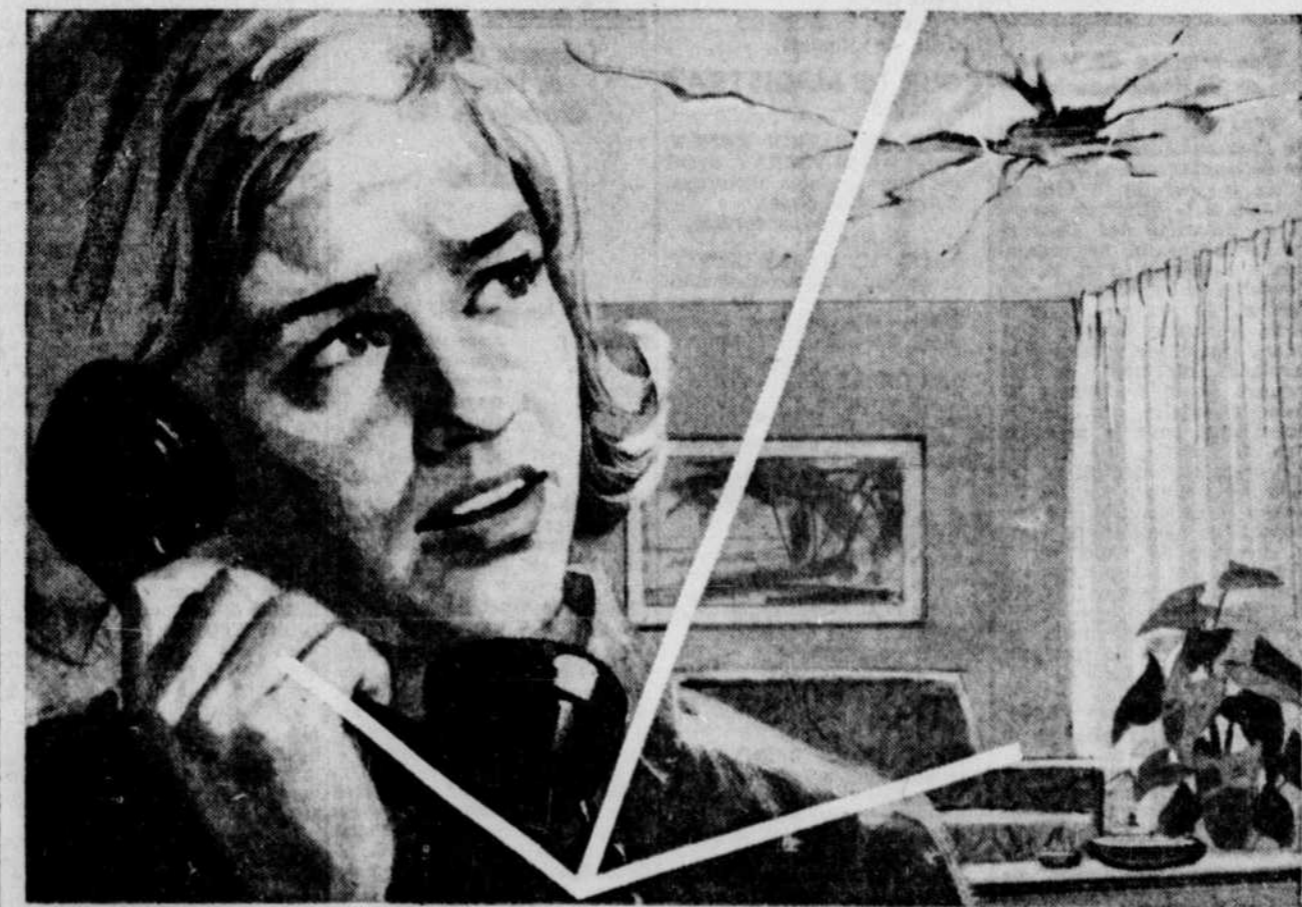


La marinière que vous paierez trois fois le prix au magasin mais que vous confectionnerez pour presque rien à domicile. Au choix: un tissu à rayures tellement à la mode ou un dessin "op-art" fantaisiste et jeune.

Le patron imprimé no 9294 est offert pour les tailles 10, 12, 14, 16, 18 et 20 ans.

La grandeur 16 exige 2 verges de tissu de 35 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de \$1.00 au Service des Patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec mesures et numéro exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.



## soyez une personne d'action!

Le plafond est en train de vous tomber sur la tête... vous avez besoin de secours! Que faire? Faites marcher vos doigts... dans les Pages Jaunes!

Quel que soit le service ou le produit dont vous ayez besoin, vos doigts le trouveront rapidement dans les Pages Jaunes. C'est ce que font les gens d'action!



utilisez les **Pages Jaunes**

comme les gens d'action-saints marcher vos doigts...

**Le Pigeonnier**  
**BOUTIQUE D'ANTIQUITES**  
Une collection magnifique de Canadiens — armoires — cabinets en coins — commodes — buffets — tables de bout.  
2371, ruelle Blanchard  
(à l'arrière de 2370 Saint-Antoine)  
935-1720

Jodoin invite les fonctionnaires fédéraux à se joindre au C.T.C.

WINDSOR — Le président du Congrès du Travail du Canada a invité officiellement hier les 80.000 membres de la Fédération du service civil du Canada à rejoindre les rangs du CTC...

la vie syndicale

Jean Gérin-Lajoie dénonce les compagnies minières et Ottawa qui cherchent à recruter des ouvriers miniers à l'étranger

M. Jean Gérin-Lajoie, directeur au Québec du syndicat des Métallistes, a demandé au gouvernement provincial de mettre un frein aux efforts conjoints du gouvernement fédéral et des sociétés minières qui songent à mettre sur pied un programme de recrutement de travailleurs miniers à l'étranger.

CLIMAT MALSAIN

M. Gérin-Lajoie a relevé la déclaration d'un porte-parole de l'Association des compagnies minières du Canada qui s'ingénierait à recruter des travailleurs miniers et qui mentionnait la possibilité d'établir un programme de recrutement à l'étranger.

« Si les sociétés minières — dominées par Noranda Mines — se mettaient au diapason social du Québec d'aujourd'hui et si elles établissaient une fois pour toutes des bonnes conditions de travail dans leurs usines, les travailleurs miniers ne quitteraient pas leurs emplois, a dit le directeur des Métallistes.

« A ce stade, avant qu'il ne soit trop tard, a dit M. Gérin-Lajoie, le gouvernement provincial doit intervenir pour que les sociétés minières et le gouvernement fédéral se préparent à faire venir des immigrants qui seront sans doute plus dociles pour accepter des conditions de travail que les travailleurs québécois ne veulent tout simplement plus subir. »

Menace de grève à Air-France

PARIS — Les entretiens entre la direction de la compagnie Air France et les représentants du Syndicat national des pilotes, qui avait annoncé hier matin que les pilotes et co-pilotes d'Air France se mettraient en grève le 1er et 2 septembre prochain pour protester contre la « qualification insuffisante des co-pilotes et les conditions de passage des épreuves de la licence de pilote, » ont échoué.

Les syndicats ajoutaient que les modifications apportées aux responsabilités et à l'entraînement des équipages mettaient en cause la sécurité des vols et donc celle des passagers.

Peu après l'entrevue, la direction d'Air France a publié un communiqué protestant contre les raisons invoquées par le syndicat national des pilotes pour justifier son ordre de grève.

Selon la compagnie, les questions de sécurité et de réglementation des responsabilités mises en avant ne sont qu'un « prétexte. » Le communiqué affirme notamment « la réglementation française en matière de délivrance et de renouvellement des brevets et des licences, est une des plus sévères, si non la plus sévère des réglementations existant au monde. »

L'ordre de grève qui concerne tous les départs de la métropole n'affecte pas les courtiers de la compagnie se trouvant à l'étranger qui pourront regagner normalement la France.

Le N.Y. Post renonce aux ordinaires

NEW YORK — Mme Dorothy Schiff, directrice du New York Post (quotidien tabloïd du soir) a annoncé mercredi qu'elle avait renoncé à utiliser un système de composition par ordinateurs électroniques devant l'opposition du syndicat des typographes.

Après une grève d'une journée le syndicat avait accepté un « essai » de neuf jours du nouveau système qui éliminerait un grand nombre de typographes.

Mme Schiff a déclaré que cet essai n'était pas « honnête » et qu'il lui faudrait une période beaucoup plus longue — une année — pour décider si l'adoption des ordinateurs électroniques était rentable. Elle a ajouté qu'avant d'abandonner ce système elle avait étudié son fonctionnement dans d'autres journaux américains où il est déjà utilisé.

Au moment où l'essai de neuf jours fut entrepris, Mme Schiff avait menacé de fermer son journal si le syndicat ne lui permettait pas de faire des économies de personnel par l'emploi des ordinateurs.

Impasse dans la sidérurgie américaine

PITTSBURGH — Les représentants de la sidérurgie américaine ont déclaré jeudi qu'ils avaient fait une dernière offre d'augmentation globale de 40 cents l'heure des salaires des

La possibilité d'une affiliation sera discutée au cours des trois prochains jours, alors que les 200 délégués doivent étudier plusieurs propositions de résolution, dont certaines portent particulièrement sur cette question.

Un porte-parole de la fédération a déclaré qu'il était difficile de prévoir quelle était l'opinion des délégués sur le sujet. Toutefois, dans son discours d'ouverture du congrès, le président de la Fédération du service civil, M. Claude Edwards, a bien indiqué qu'il approuvait l'idée de cette affiliation au CTC.

Lancé son invitation, semble-t-il, avec l'intention d'obtenir un résultat, M. Jodoin a noté que les bureaux du CTC et de la FSC à Ottawa étaient voisins.

« Nous sommes heureux de vous avoir comme voisins, » a-t-il noté, « mais nous aimerions des relations plus étroites avec vous. Nous souhaitons que vous acceptiez notre invitation de vous affilier au Congrès du Travail du Canada. »

A quelques reprises, dans le passé, les deux groupements ont d'ailleurs travaillé en collaboration. Il a déjà été question de l'établissement d'une affiliation, mais jamais la question avait été exposée si clairement.

Une constitution Selon la présente constitution de la fédération, chaque association au sein du syndicat de la fonction publique devra s'affilier individuellement.

M. Jodoin a insisté sur les avantages que la fédération tirerait de l'affiliation. Il a prévenu les délégués que le CTC reconnaissait à chaque association le droit de n'avoir aucune relation avec l'attitude politique du congrès.

Certains dirigeants syndicaux ont critiqué le CTC parce qu'il avait appuyé le Nouveau parti démocratique.

« Nous reconnaissons positivement que la neutralité sur le plan politique est essentielle chez les employés de l'Etat et nous serons les premiers à protéger ce droit pour vous, » a promis M. Jodoin.

Grâce à l'affiliation, la fédération pourrait compter sur la vaste expérience du CTC et sur son bureau de recherches afin de présenter des arguments plus solides à l'endroit de la Commission de la C.T.C. diète des méthodes à suivre au cours des négociations entre employés et patron.

Le CTC fournira son aide, quand les syndicats de fonctionnaires lui demanderont l'aide. Le congrès et la fédération devraient étudier activement le rapport récent du gouvernement sur les négociations collectives chez les fonctionnaires. M. Jodoin a noté qu'une fois la loi adoptée, il sera trop tard pour demander des amendements.

Finalement, M. Jodoin a affirmé que les syndicats affiliés au CTC avaient fait des progrès sensibles au cours des dernières années et que c'était seulement grâce à une forte coopération de ce genre que les travailleurs pouvaient faire face aux défis actuels.

Une menace de grève au Château Laurier OTTAWA — Les employés du Château-Laurier envisagent de déclencher une grève spontanée le jour de la fête du Travail, si la direction de cet hôtel, propriété des Chemins de fer nationaux, ne consent pas à respecter, d'ici là, les nouvelles dispositions du code fédéral du travail fixant à \$1,25 le salaire horaire minimum. L'arrêt de travail éclaterait le jour même de l'ouverture de la conférence interparlementaire qui tiendra ses assises pour la première fois au Canada. Les quelque 550 chambres du Château ont déjà été retenues par les délégués à ce congrès international. Les négociations entre la direction de l'hôtel et la Fraternité canadienne des employés de transport (CTC) sont dans une impasse depuis six mois. Le litige porte sur l'application de la nouvelle clause du code fédéral.

Les camionneurs vont revenir à la charge Les dirigeants de l'Association provinciale des propriétaires de camions à base de pneus ont déclaré qu'ils acceptent la preuve que les entrepreneurs bénéficiant de contrats gouvernementaux ne versent pas aux camionneurs les taux de justes salaires établis en 1956. L'Association prépare un mémoire en ce sens qu'elle soumettra au gouvernement provincial. Le conseiller technique des camionneurs, M. William Lemelin, a déclaré qu'il y aurait des développements d'ici quelques jours. Pour l'instant les dirigeants invitent leurs membres à se rendre, au travail et à accepter les taux qui leur seront suggérés, et de leur apporter les factures qui constitueront une preuve on ne peut plus convaincante.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 22 juin 1965 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes les créances et comptes de LA STARFIRE SILKS LTD. a été enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal le 18 août 1965, sous le numéro 1832138. Date de l'acte futur de LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes, donné que le contrat de vente en date du 17 août 1965, par lequel Maddalena Tile & Terrazzo Inc. a transféré et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'enregistrement de Montréal le 23 août 1965, sous le numéro 1832958. Le 23 août 1965. BANQUE DE MONTRÉAL

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 22 juin 1965 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes les créances et comptes de ROSMAR TEXTILES a été enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal le 18 août 1965, sous le numéro 1832138. Date de l'acte futur de LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 août 1965, par lequel Maddalena Tile & Terrazzo Inc. a transféré et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'enregistrement de Montréal le 23 août 1965, sous le numéro 1832958. Le 23 août 1965. BANQUE DE MONTRÉAL

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 22 juin 1965 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes les créances et comptes de ROSMAR TEXTILES a été enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal le 18 août 1965, sous le numéro 1832138. Date de l'acte futur de LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 août 1965, par lequel Maddalena Tile & Terrazzo Inc. a transféré et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'enregistrement de Montréal le 23 août 1965, sous le numéro 1832958. Le 23 août 1965. BANQUE DE MONTRÉAL

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 22 juin 1965 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes les créances et comptes de ROSMAR TEXTILES a été enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal le 18 août 1965, sous le numéro 1832138. Date de l'acte futur de LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 août 1965, par lequel Maddalena Tile & Terrazzo Inc. a transféré et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'enregistrement de Montréal le 23 août 1965, sous le numéro 1832958. Le 23 août 1965. BANQUE DE MONTRÉAL

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 22 juin 1965 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes les créances et comptes de ROSMAR TEXTILES a été enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal le 18 août 1965, sous le numéro 1832138. Date de l'acte futur de LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 août 1965, par lequel Maddalena Tile & Terrazzo Inc. a transféré et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'enregistrement de Montréal le 23 août 1965, sous le numéro 1832958. Le 23 août 1965. BANQUE DE MONTRÉAL

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 22 juin 1965 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes les créances et comptes de ROSMAR TEXTILES a été enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal le 18 août 1965, sous le numéro 1832138. Date de l'acte futur de LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 août 1965, par lequel Maddalena Tile & Terrazzo Inc. a transféré et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'enregistrement de Montréal le 23 août 1965, sous le numéro 1832958. Le 23 août 1965. BANQUE DE MONTRÉAL

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 22 juin 1965 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes les créances et comptes de ROSMAR TEXTILES a été enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal le 18 août 1965, sous le numéro 1832138. Date de l'acte futur de LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 août 1965, par lequel Maddalena Tile & Terrazzo Inc. a transféré et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'enregistrement de Montréal le 23 août 1965, sous le numéro 1832958. Le 23 août 1965. BANQUE DE MONTRÉAL

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 22 juin 1965 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes les créances et comptes de ROSMAR TEXTILES a été enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal le 18 août 1965, sous le numéro 1832138. Date de l'acte futur de LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 août 1965, par lequel Maddalena Tile & Terrazzo Inc. a transféré et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'enregistrement de Montréal le 23 août 1965, sous le numéro 1832958. Le 23 août 1965. BANQUE DE MONTRÉAL

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 22 juin 1965 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes les créances et comptes de ROSMAR TEXTILES a été enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal le 18 août 1965, sous le numéro 1832138. Date de l'acte futur de LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 août 1965, par lequel Maddalena Tile & Terrazzo Inc. a transféré et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'enregistrement de Montréal le 23 août 1965, sous le numéro 1832958. Le 23 août 1965. BANQUE DE MONTRÉAL

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 22 juin 1965 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes les créances et comptes de ROSMAR TEXTILES a été enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal le 18 août 1965, sous le numéro 1832138. Date de l'acte futur de LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 août 1965, par lequel Maddalena Tile & Terrazzo Inc. a transféré et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'enregistrement de Montréal le 23 août 1965, sous le numéro 1832958. Le 23 août 1965. BANQUE DE MONTRÉAL

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 22 juin 1965 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes les créances et comptes de ROSMAR TEXTILES a été enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal le 18 août 1965, sous le numéro 1832138. Date de l'acte futur de LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 août 1965, par lequel Maddalena Tile & Terrazzo Inc. a transféré et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'enregistrement de Montréal le 23 août 1965, sous le numéro 1832958. Le 23 août 1965. BANQUE DE MONTRÉAL

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 22 juin 1965 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes les créances et comptes de ROSMAR TEXTILES a été enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal le 18 août 1965, sous le numéro 1832138. Date de l'acte futur de LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 août 1965, par lequel Maddalena Tile & Terrazzo Inc. a transféré et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'enregistrement de Montréal le 23 août 1965, sous le numéro 1832958. Le 23 août 1965. BANQUE DE MONTRÉAL

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 22 juin 1965 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes les créances et comptes de ROSMAR TEXTILES a été enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal le 18 août 1965, sous le numéro 1832138. Date de l'acte futur de LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 août 1965, par lequel Maddalena Tile & Terrazzo Inc. a transféré et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'enregistrement de Montréal le 23 août 1965, sous le numéro 1832958. Le 23 août 1965. BANQUE DE MONTRÉAL

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 22 juin 1965 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes les créances et comptes de ROSMAR TEXTILES a été enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal le 18 août 1965, sous le numéro 1832138. Date de l'acte futur de LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS EST DONNÉ QUE "LEON RABIN", étudiant en médecine, résidant à 2090 Avenue Barclay, dans les Cité et District de Montréal, s'adressera au Lieutenant-gouverneur en conseil de la province de Québec pour l'adoption d'un ordre changeant son nom en celui de "LEON JULIUS RAVVIN", celui-ci devant prévaloir à toutes fins que de droit.

MONTRÉAL, 23 AOÛT 1965. ADESSKY & KINGSTONE Les procureurs du réclamant

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 août 1965, par lequel Maddalena Tile & Terrazzo Inc. a transféré et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'enregistrement de Montréal le 23 août 1965, sous le numéro 1832958. Le 23 août 1965. BANQUE DE MONTRÉAL

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 22 juin 1965 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes les créances et comptes de ROSMAR TEXTILES a été enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal le 18 août 1965, sous le numéro 1832138. Date de l'acte futur de LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 août 1965, par lequel Maddalena Tile & Terrazzo Inc. a transféré et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'enregistrement de Montréal le 23 août 1965, sous le numéro 1832958. Le 23 août 1965. BANQUE DE MONTRÉAL

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 22 juin 1965 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes les créances et comptes de ROSMAR TEXTILES a été enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal le 18 août 1965, sous le numéro 1832138. Date de l'acte futur de LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 août 1965, par lequel Maddalena Tile & Terrazzo Inc. a transféré et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'enregistrement de Montréal le 23 août 1965, sous le numéro 1832958. Le 23 août 1965. BANQUE DE MONTRÉAL

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 22 juin 1965 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes les créances et comptes de ROSMAR TEXTILES a été enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal le 18 août 1965, sous le numéro 1832138. Date de l'acte futur de LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 août 1965, par lequel Maddalena Tile & Terrazzo Inc. a transféré et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'enregistrement de Montréal le 23 août 1965, sous le numéro 1832958. Le 23 août 1965. BANQUE DE MONTRÉAL

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 22 juin 1965 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes les créances et comptes de ROSMAR TEXTILES a été enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal le 18 août 1965, sous le numéro 1832138. Date de l'acte futur de LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 août 1965, par lequel Maddalena Tile & Terrazzo Inc. a transféré et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'enregistrement de Montréal le 23 août 1965, sous le numéro 1832958. Le 23 août 1965. BANQUE DE MONTRÉAL

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 22 juin 1965 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes les créances et comptes de ROSMAR TEXTILES a été enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal le 18 août 1965, sous le numéro 1832138. Date de l'acte futur de LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 août 1965, par lequel Maddalena Tile & Terrazzo Inc. a transféré et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'enregistrement de Montréal le 23 août 1965, sous le numéro 1832958. Le 23 août 1965. BANQUE DE MONTRÉAL

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 22 juin 1965 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes les créances et comptes de ROSMAR TEXTILES a été enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal le 18 août 1965, sous le numéro 1832138. Date de l'acte futur de LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 août 1965, par lequel Maddalena Tile & Terrazzo Inc. a transféré et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'enregistrement de Montréal le 23 août 1965, sous le numéro 1832958. Le 23 août 1965. BANQUE DE MONTRÉAL

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 22 juin 1965 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes les créances et comptes de ROSMAR TEXTILES a été enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal le 18 août 1965, sous le numéro 1832138. Date de l'acte futur de LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 août 1965, par lequel Maddalena Tile & Terrazzo Inc. a transféré et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'enregistrement de Montréal le 23 août 1965, sous le numéro 1832958. Le 23 août 1965. BANQUE DE MONTRÉAL

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 22 juin 1965 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes les créances et comptes de ROSMAR TEXTILES a été enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal le 18 août 1965, sous le numéro 1832138. Date de l'acte futur de LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 août 1965, par lequel Maddalena Tile & Terrazzo Inc. a transféré et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'enregistrement de Montréal le 23 août 1965, sous le numéro 1832958. Le 23 août 1965. BANQUE DE MONTRÉAL

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 22 juin 1965 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes les créances et comptes de ROSMAR TEXTILES a été enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal le 18 août 1965, sous le numéro 1832138. Date de l'acte futur de LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 août 1965, par lequel Maddalena Tile & Terrazzo Inc. a transféré et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'enregistrement de Montréal le 23 août 1965, sous le numéro 1832958. Le 23 août 1965. BANQUE DE MONTRÉAL

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 22 juin 1965 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes les créances et comptes de ROSMAR TEXTILES a été enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal le 18 août 1965, sous le numéro 1832138. Date de l'acte futur de LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 août 1965, par lequel Maddalena Tile & Terrazzo Inc. a transféré et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'enregistrement de Montréal le 23 août 1965, sous le numéro 1832958. Le 23 août 1965. BANQUE DE MONTRÉAL

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 22 juin 1965 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes les créances et comptes de ROSMAR TEXTILES a été enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal le 18 août 1965, sous le numéro 1832138. Date de l'acte futur de LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 août 1965, par lequel Maddalena Tile & Terrazzo Inc. a transféré et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'enregistrement de Montréal le 23 août 1965, sous le numéro 1832958. Le 23 août 1965. BANQUE DE MONTRÉAL

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 22 juin 1965 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes les créances et comptes de ROSMAR TEXTILES a été enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal le 18 août 1965, sous le numéro 1832138. Date de l'acte futur de LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 août 1965, par lequel Maddalena Tile & Terrazzo Inc. a transféré et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'enregistrement de Montréal le 23 août 1965, sous le numéro 1832958. Le 23 août 1965. BANQUE DE MONTRÉAL

Hydro-Québec APPEL D'OFFRES B-422 pour 10h.30 a.m. (h.a.e.) le lundi 13 septembre 1965 Centrale de Manicouagan 1 FOURNITURE D'UN SYSTÈME DE TELECOMMANDE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document B-422 lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, cheque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement, 8h.30 a.m. à 5h. p.m. au :

Bureau des appels d'offres et contrats, Hydro-Québec, 75 Ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de sept mille dollars (\$7,000), cheque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission. Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec, sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues. Les co-secrétaires, B. Lacasse - W.E. Johnson Montréal, le 23 août 1965.

Hydro-Québec APPEL D'OFFRES B-424 pour 10h.30 a.m. (h.a.e.) le lundi 13 septembre 1965 Poste Lévis (ADDITION 1966) EXCAVATIONS, FONDATIONS ET CANALISATIONS SOUTERRAINES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document B-424 lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, cheque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement, 8h.30 a.m. à 5h. p.m. au :

Bureau des appels d'offres et contrats, Hydro-Québec, 75 Ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de vingt mille dollars (\$20,000), cheque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission. Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec, sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues. Les co-secrétaires, B. Lacasse - W.E. Johnson Montréal, le 23 août 1965.

Hydro-Québec APPEL D'OFFRES B-424 pour 10h.30 a.m. (h.a.e.) le lundi 13 septembre 1965 Poste Lévis (ADDITION 1966) EXCAVATIONS, FONDATIONS ET CANALISATIONS SOUTERRAINES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document B-424 lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, cheque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement, 8h.30 a.m. à 5h. p.m. au :

Bureau des appels d'offres et contrats, Hydro-Québec, 75 Ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de vingt mille dollars (\$20,000), cheque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission. Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec, sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues. Les co-secrétaires, B. Lacasse - W.E. Johnson Montréal, le 23 août 1965.

Hydro-Québec APPEL D'OFF

# D'UN OCEAN A L'AUTRE

Les Vanier au congrès de criminologie

Les directeurs de tirage

OTTAWA — Le gouverneur général et Mme Vanier quitteront leur résidence d'été de Tadoussac la semaine prochaine pour se rendre à Montréal, où ils assisteront aux cérémonies d'ouverture du congrès international de criminologie, a-t-on annoncé aujourd'hui.

Ils se rendront de Tadoussac à Québec en auto dans le courant de la journée de dimanche, le 29 août. Ils feront le reste du voyage à Montréal par train le même jour. Le lendemain, à 10h. de la matinée, ils assisteront aux cérémonies d'ouverture du congrès. Ils passeront la nuit à bord du wagon du gouverneur général, à la gare Windsor, puis retourneront à Tadoussac le lendemain.

## Des parents de Saskatoon ne veulent pas de cours de français à l'école

SASKATOON — Un groupe de parents de langue anglaise ont demandé qu'on mette fin au cours de conversation française dans les écoles élémentaires de Saskatoon. Ces parents ont déclaré à la commission scolaire séparée qu'ils veulent conserver le système d'éducation comme il est et qu'aucun groupe particulier ne devrait obtenir des privilèges que les autres groupes ethniques n'ont pas. Les mécontents alléguent aussi qu'il s'agit d'une "dépendance intolérable" et d'une perte de temps. L'an dernier le français a été enseigné dans toutes les classes de quatrième et il doit l'être cette année dans les classes de cinquième.

## Un Canadien sur 15 est alcoolique

VANCOUVER — Un Canadien sur 15 est un alcoolique, maintient un médecin américain, le Dr Marvin Block, vice-président du Conseil national des Etats-Unis sur l'alcoolisme. "Nous sommes tellement habitués à consommer des boissons alcooliques dans notre société actuelle que l'individu alcoolique ressemble à un bon buveur d'occasion," a-t-il précisé hier au cours d'une interview.

"Le seul moyen de faire disparaître l'alcoolisme, c'est de combattre l'idée que boire au cours de réunions sociales est très bien."

Il a ajouté qu'en moyenne le jeune Canadien prenait son premier verre à 14 ans. Pour plus de la moitié des gens qui deviennent alcooliques, leur père ou leur mère souffrait déjà de ce vice.

## NOUVEAU gin importé d'Angleterre



## FOSTER'S MILITARY GIN

Très sec. Distillé à Londres, Angleterre. Fidèle aux traditions d'excellence observées par les dragons de la Garde depuis 1685.

RÉGIE DES ALCOOLS DU QUÉBEC 26 av. St-Hubert - 40 av. St-Jacques

## Wagner étudie les méthodes de la police française



PARIS — En visite officielle à Paris, le ministre de la Justice du Québec, M. Claude Wagner, recueille actuellement des données sur l'organisation et les méthodes des forces policières françaises, si l'on en croit les affirmations des milieux canadiens dans la capitale française.

M. Wagner est arrivé à Paris mardi venant d'Italie et de Stockholm, où il avait assisté à la conférence du crime. Il a déjà eu des entretiens avec le préfet de police et la police judiciaire et doit en voir d'autres aux ministères de la Justice et de l'Intérieur avant de quitter Paris aujourd'hui.

On affirme que M. Wagner recueille des données en vue d'une conférence des procureurs généraux des provinces canadiennes qui doit avoir lieu à l'automne.

M. Wagner a déjà proposé la mise sur pied d'un "interpol canadien" qui aurait pour but d'assurer une meilleure coordination du travail de la Gendarmerie royale et des forces policières des provinces de l'Ontario et du Québec.

On précise à Paris que les entretiens et les recherches de M. Wagner sont surtout centrés sur l'organisation de l'Interpol et des moyens de liaison qui existent entre les départements de la police française. Toujours selon les mêmes sources, M. Wagner craint que des membres de la police internationale n'envisagent Montréal à la faveur de l'Expo 67 et à discuter des moyens de les tenir hors du Canada en mettant en vigueur un contrôle serré de l'immigration.

Le ministre recueille également des informations en vue de la conférence sur la criminalité qui s'ouvrira dimanche prochain à Montréal et à laquelle doivent participer quelque 2.000 délégués.

## Parizeau va conseiller le cabinet

QUÉBEC — M. Jacques Parizeau, économiste, vient d'être nommé conseiller économique et financier du Conseil exécutif, en remplacement de M. Claude Morin, sous-ministre des Affaires fédérales provinciales, à qui le gouvernement vient de confier la présidence de la nouvelle commission interministérielle des relations extérieures du Québec.

La nomination de M. Parizeau comme fonctionnaire supérieur à temps plein du gouvernement du Québec a été annoncée hier par M. Jean Lesage, premier ministre, à l'issue d'une réunion du conseil des ministres.

M. Parizeau était déjà directeur des recherches de la délégation du Québec au sein du comité canadien du régime fiscal.

Par ailleurs M. Lesage a annoncé la nomination de Rhea J. C. Chatelain au poste d'assistant contrôleur au conseil de la Trésorerie.

Diplômé de l'université d'Ottawa et membre de l'Institut des comptables agréés de l'Ontario, M. Chatelain était à l'emploi du gouvernement fédéral depuis 1956 et occupait depuis deux ans les fonctions de directeur général du bureau de Québec des services de vérifications du bureau du contrôleur du Trésor fédéral.

Le nouvel assistant-contrôleur aura sous sa coupe les directions "services comptables" et "contrôle budgétaire" du bureau du contrôleur de la Trésorerie, divisé en quatre directions générales et dirigé par M. Gilles Guerin, C.A., qui a le titre de contrôleur de la Trésorerie.

## Importante vente de blé à Pékin en perspective

OTTAWA — Le ministre du commerce nourrit de bons espoirs de pouvoir effectuer une autre vente de blé importante à la Chine. Selon des informations, la Chine a laissé entendre qu'elle est prête à entreprendre des pourparlers cet automne en vue d'une autre entente à long terme.

Une entente de trois ans expirera le 31 juillet 1966, selon laquelle la Chine s'engage à acheter un minimum de 112.000.000 de boisseaux et un maximum de 187.000.000. Jusqu'ici, la Chine a acheté un peu moins que le maximum prévu.

Aussi, les autorités canadiennes s'attendent-elles à un renouvellement de l'entente selon des conditions sensiblement semblables. L'entente actuelle est la seconde du genre. Les quantités prévues dans la première étaient les mêmes.

C'est en 1961 que la Chine, en proie à la disette, acheta pour la première fois du blé canadien. Cette année-là, elle acheta 53.858.313 boisseaux d'une valeur de 594.412.000. Les ventes des trois années suivantes dépassèrent chaque fois les 100.000.000 avec un sommet de 134.253.668 pour 66.361.415 boisseaux.

En mai dernier, les Chinois ont consenti à acheter plus de 83.000.000 de boisseaux pour rencontrer les termes de la présente entente. On s'attend donc que 1965 marquera un record.

## Baisse de la construction domiciliaire en juillet

OTTAWA — La construction domiciliaire a connu une baisse sensible en juillet. Les économistes du gouvernement fédéral estiment que c'est le résultat d'une tendance saisonnière et d'une hausse des coûts de construction.

La Société centrale d'hypothèques révèle que la construction de 13.700 maisons unifamiliales, maisons de rapport, duplex et bungalows a débuté en juillet au Canada, ce qui marque une baisse de 3,5 pour cent sur juillet 1964. Cela représente un taux annuel de 135.700 unités alors que le taux annuel du mois de juin était de 165.700 unités.

Il est cependant normal que le nombre de nouveaux édifices mis en chantier baisse au milieu de l'été car les ouvriers complètent alors les travaux commencés plus tôt.

Mais l'an dernier, la baisse ne s'était faite sentir qu'en août. Un autre facteur est la tendance marquée à se faire construire pendant les mois d'hiver pour bénéficier du bon de 5000. Ce bon a coûté 15.000.000 au trésor fédéral l'hiver dernier.

D'autre part, le prix des matériaux de construction et celui de la main-d'oeuvre ont augmenté respectivement de 4 et 4,5 pour cent cette année à comparer à l'an dernier.

## Faits divers

### Reggie Chartrand et son épouse condamnés à l'amende

M. Reggie Chartrand et son épouse ont été trouvés coupables hier d'avoir troublé la paix et d'avoir participé à des attroupements illégaux le 24 mai dernier, jour de la fête de Dollard et de la reine Victoria. Le chef des Chevaliers de l'Indépendance a été condamné à une amende de \$146,90 pour avoir participé à un attroupement illégal et à un dépôt de \$100 avec promesse de garder la paix pendant un an sur l'autre accusation. La jeune femme a, pour sa part, été condamnée à \$10 d'amende et les frais. Le boxeur de 32 ans a comparu devant le juge Roland Langlois, de la Cour municipale. Le procureur de la Couronne a retiré une troisième accusation. On se souvient que Chartrand et une soixantaine de ses membres s'étaient réunis au monument des Patriotes en l'honneur de Dollard, le 24 mai, mais la police s'était opposée à ce qu'ils se rendent au parc Lafontaine.

### L'enquête préliminaire de LaRivière se poursuit

L'affaire LaRivière a repris son cours mardi devant le juge Omer Côté. André LaRivière, "psychanalyste" de Westmount, de Notre-Dame-de-Grâce et de Ste-Adèle, a déjà été envoyé aux Assises sous des accusations de conspiration et d'avortement, de même que le chiropraticien E.B. Williams, de Ville d'Anjou, en banlieue de Montréal.

### Doyle encore une fois coupable

HARTFORD, Conn. — Un grand jury fédéral des Etats-Unis a trouvé le Canadien John Christopher Doyle, coupable d'avoir abusé d'une remise en liberté sous cautionnement. Le procureur John O. Newman a fixé à \$100.000 le prochain cautionnement exigé de Doyle si jamais il est repris aux Etats-Unis.

### Deux Montréalais seront "extradés" aux USA

Le juge Peter V. Shorteno, de la Cour supérieure, siègeant aux Assises et agissant comme commissaire en extradition, a ordonné hier l'extradition aux Etats-Unis de deux Montréalais accusés d'avoir le 22 mars dernier, assassiné un caissier de la National Commercial and Trust Co., au cours d'un vol à main armée commis dans cette banque d'Ellenburgh, N.Y., à huit milles de la frontière canadienne.

### Collisions ferroviaires près de Parent

PARENT — Trente wagons de marchandises ont quitté la voie ferrée hier matin, alors qu'un train de voyageurs et un convoi de marchandises sont entrés en collision sur le chemin de fer du Canadian National près de Parent, quelque 200 milles au nord de Montréal.

### Morts accidentelles

Un ouvrier de construction, René Vallières, âgé de 29 ans, de Black Lake est mort accidentellement hier sur un chantier de la Dominion Textile à Valleyfield lors de la chute d'une poutre d'acier. D'autre part, une jeune fille de Squeltek, localité de Timiscouata, est décédée des suites d'un accident de la circulation survenu lundi à Québec. Il s'agit de Jacqueline Viel, âgée de 25 ans.

## Paul Dumont-Frenette souligne à l'ONU-modèle la nécessité de la coopération internationale

Le quatrième congrès bilingue sur les Nations unies, qui a débuté à Montréal lundi, a connu une journée très féconde mardi, surtout à cause de la qualité de l'exposé de l'un des conférenciers, M. Paul Dumont-Frenette, qui a souligné l'enthousiasme des participants par ses propos sur la coopération entre les peuples de la terre. M. Dumont-Frenette, président du comité des relations publiques du conseil de l'année de la coopération internationale (1965), a parlé de la nécessité pour les peuples des temps modernes de faire une place à la coopération internationale.

"Il est normal, dit-il, que les dirigeants d'un pays se préoccupent du bien-être de leurs ressortissants. Ils sont liés par des impératifs économiques, idéologiques et politiques. Mais, d'un autre côté, il faut absolument que les dirigeants favorisent la coopération avec les autres pays. Il faut délaisser l'égoïsme naturel et quasi-excusable pour agir dans la générosité."

Le conférencier s'est efforcé de définir sa conception de la coopération internationale. "Cette coopération s'établit par étapes. Elle débute sur le plan alimentaire. Il est nécessaire de nourrir les gens avant de les instruire sur le plan technique ou autre. Cela n'est pas suffisant. Nourrir des gens exprime l'expression d'une certaine générosité. La coopération touche néanmoins des secteurs sensiblement plus vastes. Elle concerne notamment l'économie, l'architecture, la médecine etc. On ne peut plus rien faire seul. De nos jours, il faut aller vers les autres. Nous sommes un pays favorisé aujourd'hui, mais il ne faut pas oublier qu'il y eut une époque où les autres nations du monde nous ont aidés. On s'entraide à tour de rôle, quoi."

"Le progrès ne doit pas être le privilège de quelques nations. Les biens de la terre pris globalement appartiennent à tous les citoyens du monde. Nous devons donc pénétrer les autres peuples pour leur donner ce que nous avons à leur communiquer et pour recevoir ce qu'ils ont à nous offrir. Le Canada est l'un des grands producteurs d'aluminium de l'univers. Mais sa position dans ce secteur serait mise en péril s'il ne pouvait se procurer la bauxite ailleurs dans le monde."

"Notre civilisation est justifiée de profiter des bienfaits que nous ont légués les civilisations précédentes mais elle doit également préparer l'existence des individus qui nous suivront. Il ne suffit pas d'envoyer des provisions alimentaires aux pays défavorisés. Il faut évidemment leur fournir les techniciens et les experts qui leur permettront de se libérer de leur misère. En plus de leur fournir des instruments de travail, nous devons leur indiquer de quelle façon les améliorer", de dire M. Dumont-Frenette.

En réponse à la question d'un jeune délégué, le conférencier a déclaré qu'une telle collaboration ne s'établit pas du jour au lendemain. "Cette collaboration, a-t-il ajouté, prendra place lentement. Notre action doit être patiente, mais ferme. Nous devons prendre ce que nous avons en en

## Québec consacrera un million aux fermiers du Saguenay-Lac-St-Jean

CHICOUTIMI — M. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture du Québec, a déclaré mardi soir que le gouvernement a décidé de consacrer une somme de \$1.000.000 à un programme d'aide aux cultivateurs des régions du Saguenay, du Lac-St-Jean et de l'Abitibi dont les récoltes ont été durement touchées par la mauvaise température au cours de 1965.

Le ministre portait la parole à l'inauguration de la 45e exposition régionale de Chicoutimi.

M. Courcy a reconnu que l'agriculture québécoise traverse une période difficile. Les problèmes sont nombreux, a-t-il dit, et il y a maintenant la mauvaise température qui se met de la partie.

Dans l'Ouest du Québec, a-t-il fait remarquer, c'est la sécheresse qui cause des difficultés tandis que, dans les régions du Saguenay et du Lac-St-Jean, les dommages viennent de la pluie.

### SOREL: investir immédiatement dans l'agriculture

SAINTE-PAULE — Il est actuellement impossible de vivre convenablement sur une ferme et il va falloir que le gouvernement provincial se décide à investir dans ce domaine.

Telle est la déclaration faite hier par le président de l'Union catholique des cultivateurs, M. Lionel Sorel, alors qu'il s'adressait aux cultivateurs présents au congrès de la Fédération de l'UCC, du diocèse de Rimouski, qui se tient à Sainte-Paule, soit à quelque 200 milles au sud-est de Québec.

M. Sorel a dit que "le gouvernement ne doit pas prendre cent ans pour faire des travaux mécanisés sur les fermes de la province; il va falloir qu'il investisse dans le fond de terre des cultivateurs."

Le président général de l'UCC a aussi accusé le gouvernement de favoriser les trusts aux dépens des cultivateurs qui "se font voler".

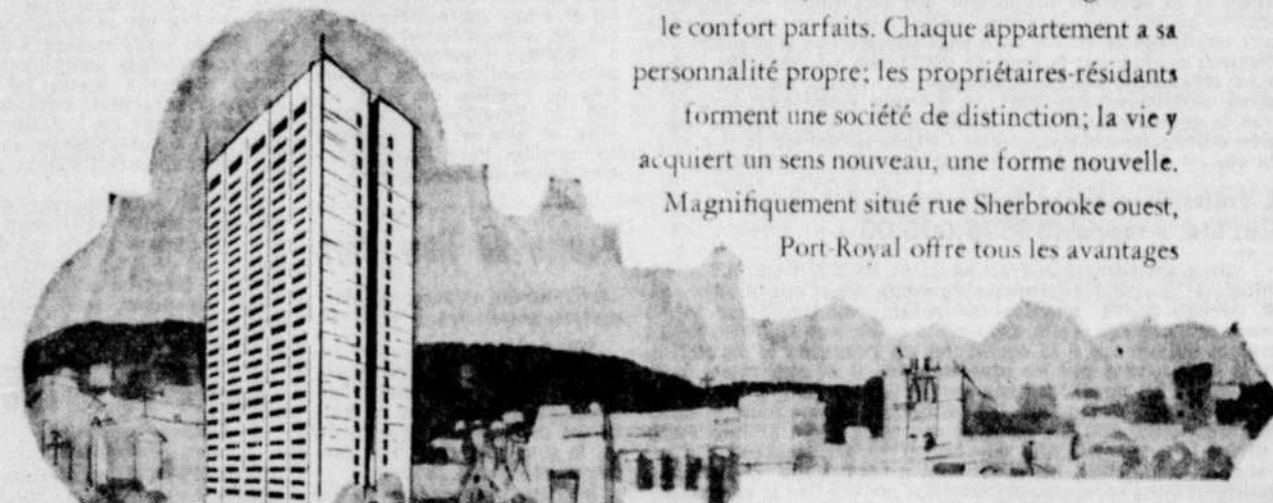
Jean, on évalue à \$5.000.000 les dommages causés aux récoltes.

M. Couet a ajouté que les projets des cultivateurs des deux régions de cesser de rembourser les emprunts obtenus de l'Office du crédit agricole et de bloquer les routes à l'aide de leurs tracteurs tiennent toujours si les gouvernements fédéral et provincial ne posent pas de gestes "positifs" d'ici la semaine prochaine pour leur venir en aide.

Ces projets ont été mis de l'avant lors du congrès annuel de l'UCC du Saguenay-Lac-St-Jean, tenu lundi à Chicoutimi.

## La clef d'un mode de vie

Peut-on dire d'un mode de vie qu'il est élégant? Strictement, non. Cependant, ce mot décrit si bien l'ambiance de Port-Royal, que l'on nous permettra d'invoquer l'exception qui confirme la règle. Habiter Port-Royal, c'est vivre dans l'élégance et le confort parfaits. Chaque appartement a sa personnalité propre; les propriétaires-résidents forment une société de distinction; la vie y acquiert un sens nouveau, une forme nouvelle. Magnifiquement situé rue Sherbrooke ouest, Port-Royal offre tous les avantages



précieux de la vie urbaine et le bien-être exclusif de l'hôtel particulier. Ce mode de vie aussi moderne qu'original, c'est Port-Royal qui vous en tend la clef. Visitez la Suite Port-Royal, quatorze cinquante-cinq ouest, rue Sherbrooke. Téléphone: 937-9511.

## PORT-ROYAL

# Financement à long terme, conclu par la Queensland Alumina Limited

## potins financiers

C'est New Mylmaque qui a pris la vedette hier parmi les valeurs spéculatives sur la Bourse de Montréal. Sur la Bourse de Montréal, les avances paraissent modestes. Le ton était raffermi sur la Bourse de Londres. L'atmosphère générale sur la Bourse de N.Y. a paru intéressante et les aviorneries et les titres d'ère spatiale étaient en demande. En fermeture, l'indice des industriels de DJ clôturait 173 points plus haut, à 890,85.

Selon Bache & Co. Inc., tout indiquerait un meilleur comportement du marché mobilier américain, au cours des mois à venir. Fondamentalement parlant, maintes valeurs coteaient à des niveaux raisonnables, eu égard à leur pouvoir de gain et à leurs perspectives favorables pour 1966. Les pétroles, les aviorneries, les titres d'aluminium, de photographie, les textiles et les électroniques seraient attrayants, selon cette firme.

C'est dans une semaine que Gunnar fera parvenir une lettre à ses actionnaires.

Une dépêche de la P.A. laissait entendre que BOLSA est possédée partiellement par Barclays Bank, de Londres, et qu'elle opère au Canada par l'intermédiaire de sa filiale, la Banque de Montréal, ce qui est un non-sens, car cette dernière institution bancaire canadienne est absolument indépendante, bien qu'elle ait des ramifications mondiales, par l'intermédiaire de ses succursales ou de ses affiliations.

M. Guy Moreau, qui vient d'être nommé gérant du nouveau bureau d'agents de change Bélanger, Garneau & Jorin, membres des Bourses de Montréal et Canadienne, possède une expérience de plus de 40 ans dans le commerce des valeurs mobilières, s'y intéressant depuis 1920. Sa vaste expérience sera d'un précieux secours à cette nouvelle firme de courtage.

Metropolitan Stores of Canada a eu un gain net de \$188,062 durant le premier semestre vs \$162,298 durant les mêmes 6 mois l'an dernier.

3,500 actions de la classe "A" de Crédit St-Laurent Inc., réservées pour fins d'émission en vertu du plan d'option de l'institution, ont été inscrites sur la liste de Bourse de la Bourse Canadienne à son ouverture le 25 août 1965.

A une assemblée des administrateurs de Denault Limited, tenue ces jours-ci, un dividende de 4 cts a été déclaré payable le 2 octobre aux actionnaires inscrits le 10 septembre.

Revenue Properties Co. s'attend à un revenu net de \$2,000,000, en 1965.

Bethlehem Copper Corporation Ltd. a avisé la Bourse Canadienne qu'elle a consenti une option à un employé.

Union Carbide Canada a gagné 32 cts l'action durant le deuxième trimestre vs 28 cts durant les mêmes 3 mois en 1964.

Westell Products enregistre un bénéfice de \$332,000 durant le premier semestre contre une perte l'an dernier de \$75,000 durant la même période.

Les Laiteries Leclerc Inc. de Granby, paieront le 15 septembre prochain, à tous les actionnaires inscrits le 27 août 1965, un dividende de dix cts (\$0.10) par action de classe "A".

A partir du 1er décembre 1965, la Montreal Trust Co. présente l'agent de transfert d'Abibi Power & Paper Company Limited, agira aussi comme registraire pour les actions privilégiées et ordinaires de cette entreprise à Montréal, Toronto et Vancouver. Elle remplacera la Canada Permanent Trust Company, à Toronto et Vancouver, et l'Eastern & Chartered Trust Company, à Montréal, comme registraire.

La Bourse Canadienne a consenti la mise en liberté de 400,000 actions de Bruneau Mines entre les mains de l'Eastern Trust Company. La Bourse Canadienne a été avisée par la Commission des valeurs mobilières de Québec qu'elle a consenti la mise en liberté de 300,000 des dites actions. Il en reste donc un solde de 510,000 actions encore entières.

Les stocks de miel détenus par les conservateurs et les grossistes à la fin de juin totalisaient 9,330,323 livres, hausse de 12.4 p.c. sur les 8,295,041 livres d'un an plus tôt. Fin juin, les stocks comptaient 2,474,601 livres et emballages de moins de 25 livres et la reste en emballages de 25 livres et plus.

## Risque de \$190,000,000.00

Par Great Canadian Oil Sands pour trouver du pétrole

MILDRED LAKE, Alta. (PC) — La compagnie Great Canadian Oil Sands a risqué \$190,000,000 en prenant pour acquis que sa clé correspondra à la serrures de l'une des plus riches réserves d'huile de monde. Sur un emplacement d'un mille carré dans les champs pétroliers de la rivière Athabasca, à Mildred Lake, la compagnie Great Canadian est en train d'installer des pompes et des réservoirs pour extraire l'huile brute dont ce terrain sablonneux est saturé. L'huile ainsi extraite sera acheminée par pipeline vers Edmonton, à 230 milles au sud-ouest, où elle sera ensuite dirigée par l'éoléeuse interprovinciale vers les raffineries de la province d'Ontario.

La société Great Canadian se propose d'avoir recours à un procédé de flottaison pour extraire l'huile des sables qui couvrent une superficie de 13,000 milles carrés dans le nord-est de l'Alberta. La Commission de conservation d'huile et de pétrole d'Alberta, chargée de superviser l'industrie pétrolière de l'Alberta, estime que les sables d'Athabasca contiennent 700,000,000 de barils d'huile brute.

Environ 900 travailleurs en construction ont été embauchés sur les chantiers de la compagnie Great Canadian et on prévoit que la main-d'œuvre atteindra 1,000 employés d'ici un an. Lorsque l'installation de l'usine sera parachevée, elle fournira du travail à quelque 500 employés permanents.

### Extraction

Deux extracteurs circulaires en forme de roue équipée d'énormes paniers seront utilisés pour extraire le sable enduit d'huile à une profondeur de 60 pieds. Une bande transporteuse acheminera 5,000 tonnes de sable à l'heure vers l'usine de transformation. À cet endroit, le sable imbibé d'huile sera arrosé d'eau bouillante et de vapeur pour le transformer en boue épaisse. Quand cette boue sera déposée dans un premier réservoir dit de séparation, l'huile remontera à la surface comme de l'écume tandis que le sable s'enfoncera vers le fond. Cette écume sera ensuite recueillie par des lames rotatives ressemblant à d'énormes essuie-glaces. D'autres procédés d'extraction élimineront complètement le sable. Une fois qu'on en a extrait le coke, qui servira à alimenter l'usine, ainsi que le soufre et l'hydrogène, le produit qui en résultera sera de l'huile brute.

La production quotidienne s'élèvera à 45,000 barils d'huile, soit la production maximum

autorisée pour le début par le gouvernement albertain. Cette production donnera également 375 tonnes de soufre, 3,000 tonnes de coke et plus de 50,000 tonnes de sable.

Le soufre sera expédié par chemin de fer et on espère qu'une usine de verre sera éventuellement construite pour utiliser le sable. Le coût d'exploitation s'élèvera annuellement à \$7,500,000 sans compter une somme additionnelle de \$6,500,000 en salaires et \$14,000,000 pour les taxes et les intérêts de la dette.

Les investissements s'élèveront au total à environ \$190,000,000 dont une somme de \$67,500,000 investie par Sun Oil, \$12,500,000 provenant d'une obligation émise par le gouvernement provincial, la balance provenant d'institutions financières. L'huile brute devrait couler dans le pipeline à compter de septembre 1967, soit 180 ans après que l'explorateur Peter Pond eut signalé la présence de sable pétrolière dans cette région.

## Aluminium Ltd., intéressée

Les détails du financement à long terme de la construction près de Gladstone, Australie, d'une usine d'alumine d'une capacité de 600,000 tonnes longues par la Queensland Alumina Limited, viennent d'être arrêtés. La Queensland Alumina Limited est une société australienne appartenant à quatre compagnies internationales d'aluminium. En vertu du plan de financement, la Queensland Alumina Security Corporation, par voie de placement direct, vendra des bons à concurrence des E.U. \$135 millions à l'échéance de 1968-1992.

Les fonds obtenus seront mis à contribution en 1967 pour rembourser des emprunts de construction contractés à des banques des États-Unis en vertu d'une entente conclue en février 1964.

Le placement direct a été conclu par The First Boston Corporation, Morgan Stanley and Co., Lazard Frères and Co., Dean Witter and Co. et Model Roland and Co.

La Queensland Alumina Security Corporation et la Queensland Alumina Limited appartiennent toutes deux à la Kaiser Aluminum and Chemical Corporation, l'Aluminium Limited, Pechiney Compagnie de Produits Chimiques et Electro-metallurgiques et la Zincinc Riotinto of Australia Limited.

La construction de l'usine d'alumine de la Queensland a débuté en 1964 et l'on prévoit la fin des travaux pour les premiers mois de 1967. Cet établissement sera la plus importante usine d'alumine jamais construite en un seul ensemble, et se situe dans un agrandissement du triple, pouvant porter sa capacité de production à 1.8 millions de tonnes par année.

L'usine sera alimentée en bauxite par les vastes gisements de Weipa dans la péninsule de Cape York, en Australie, exploitées par la Comalco Industries Pty. Limited, compagnie appartenant à la Kaiser Aluminum and Chemical Corporation et à la Zincinc Riotinto of Australia. Les propriétaires de la Queensland Alumina Limited se partagent l'alumine produite par l'usine de la Queensland en proportion de leur participation dans cette entreprise. La participation de l'Aluminium est de 20 pour cent.



Vue à vol d'oiseau du Centre de recherches du Groupe BP prise récemment à Sudbury-on-Thames, Angleterre. Etabli en 1917, ce centre couvre maintenant une superficie d'environ 40 acres et compte un personnel de quelque 1800 membres. Il constitue le noyau des travaux de recherches et de mise au point de la société British Petroleum et de ses groupes associés répandus à travers le monde entier, et il représente l'établissement le plus important du Commonwealth en ce qui a trait aux recherches pétrolières.

## Bourse de Montréal

La place locale modérément vigoureuse

La cote présentait une allure irrégulière hier en Place locale au milieu d'une forte activité.

Le virement industriel a été de 117,900 actions et celui des mines et pétrolières de 2,194,900.

L'indice composé a gagné 0.09 à 154.59.

Aux industrielles, Moore Corp. a cédé 1-2 à 72 et Asbestos 1-2 à 25 cependant que Dominion Textile a gagné 1-2 à 31.

Parmi les papeteries, MacMillan Bloedel a cédé 3-8 à 281-2 et Price Bros 1-4 à 381-2.

Aux services publics, CPR a gagné 5-8 à 64-7-8, Québec-Téléphone 1-4 à 23-1-4 et Calgary Power 3-8 à 24-1-8 cependant que BC Telephone a cédé 1-2 à 67.

Parmi les banques, Royale a gagné 1-4 à 77, Impériale de Commerce 1-2 à 64-1-2, Toronto-Dominion 1-2 à 62 et Montréal 1-4 à 62-1-4.

Aux pétrolières, BA a perdu 1-2 à 29-5-8 et Husky 1-4 à 12 cependant que Shell a gagné 1-8 à 17-3-4.

Dans le secteur des métaux non ferreux, Falconbridge a gagné 1-2 à 101 et Consolidated Mining and Smelting 1-4 à 43-4 cependant que International Nickel a perdu 1-8 à 94-1-2. D'autre part, Dominion Bridge a gagné 3-8 à 27-5-8 et Algoma 1-4 à 64-1-2 cependant que Dominion Steel a cédé 1-2 à 13-3-4.

Dans le compartiment des valeurs spéculatives, Dolsan a cédé 13 cents à 75 sur un déplacement de 1,093,820 actions et New Imperial 12 cents à \$1.51 cependant que Equity Explorations a gagné quatre cents à 79.

## Bourse de Toronto

Avances modérées, plus généralisées

TORONTO PC — Les valeurs minières ont pris la vedette hier à la Bourse de Toronto.

Dans le compartiment des valeurs spéculatives, New Mylmaque a gagné sept cents à 38 sur un déplacement de 1,142,000 actions. United Buffalo 25 cents à \$2.07 sur un déplacement de plus de 420,000 actions. Coniagas 14 cents et 97, Joliet cinq cents à 65 et Cheskirk un cent à 12-1-2. Par contre, White Star Cooper a cédé quatre cents et demi à 43-1-2.

D'autre part Gunnar Mining a gagné un cent à \$2.26, Denison 3-4 à 33-1-2, Roman Corp. 35 cents à \$7.25, Pine Point 1-2 à 59 et Noranda 1-2 à 49-1-4.

La banque ont été particulièrement en faveur dans le compartiment des industrielles. Nouvelle-Ecosse a gagné un point à 73-3-4, Royale 3-4 à 76-1-2, Impériale de Commerce 3-8 à 1-4 et Toronto-Dominion 1-4 à 62. CPR a haussé de 5-4 à 64-7-8 et Loblaw B de 1-2 à 10-5-8.

Le virement a été de 4,892,000 actions au regard de 3,519,000 mardi.

## Marché des oeufs et des volailles

Prix cotés, mardi le 24 août 1965

Prix des oeufs		Prix des volailles	
A	B	A	B
AUX PRODUCTEURS		VIVANTES NO 1 AU PRODUCTEUR	
St-Félix de Valois 47	43 37 22	Poulets à griller et à fritre, moins de 5 lb	20½
Trois-Rivières 45	45 40 24	5 livres et moins de 6	21½
Victoriaville 44	43 38 22	6 livres et moins de 7	22
AUX DÉTAILLANTS		7 livres et plus	26
Montréal 55-57	53-56 49-51 32-34	moins de 5 livres	9-16
AUX CONSOMMATEURS		5 livres et moins de 6	14-15
Montréal 61-63	59-67 57-61 39-43	6 livres et plus	21-22
Prix des oeufs sur place	49 48 44 27	moins de 12 livres	24-25
		12 livres et moins de 20	26
		12 livres et plus	24
		moins de 20 livres	—
		20 livres et plus	—

Prix des volailles	
Canards	
Oies	
EVISCÉRÉES, EN VRAC	
Gros au détail	
Poulets à griller et à fritre (sous glace)	
Poulets	
moins de 4 livres	33-35
4 livres et moins de 5	40-41
5 livres et moins de 6	45-46
6 livres et plus	46-49
Poules	
moins de 4 livres	27-29
4 livres et moins de 5	37-39
5 livres et plus	39-41
Jeunes dindons	
moins de 10 livres	37-39
10 livres et moins de 16	—
16 livres et plus	—
Adultes dindons	
moins de 16 livres	—
16 livres et plus	—
Canards	
Oies	

## Commentaires sur le marché

OEUFS — Le prix des oeufs n'a pas changé au cours de la semaine dernière et la demande fut peu animée. Bien que la production déclina quelque peu et les approvisionnements n'étaient pas excessifs quelques lots des provinces avoisinantes furent offerts à des prix plus bas, ce qui eut pour effet d'influencer le marché local et les prix fléchirent d'un cent aujourd'hui.

VOILAILLES — Les approvisionnements de toutes espèces de volailles furent suffisants, et la demande pour les poulets de grillé est demeurée stable, bien qu'une partie du gros volume offert en vente a subi une légère baisse. La vente des poulets lourds et des poules a été peu animée, tandis que celle des dindons a subi une légère amélioration.

Pour: NOE HENAUET  
Surveillance régional

## Marché des bestiaux Denrées alimentaires

MONTREAL — Les prix des bovins et des veaux étaient stables et modérément actifs aujourd'hui au marché à bestiaux de l'est de la métropole.

Les prix des porcs et des truies étaient stables. Arrivages: 260 bovins, 125 veaux et 21 porcs.

Les bouvillons communs rapportaient \$17.

Les vaches de bonne qualité se vendaient \$15, les moyennes, \$13.50, les communes, de \$12.50 à \$13 et les sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve de \$5 à \$12.25.

Les bons taureaux valaient \$18, les communs de \$13.75 à \$16.25.

Les bons veaux variaient entre \$26 et \$28, quelques-uns se sont vendus jusqu'à \$25.50, les communs de \$15.50 à \$20.

Les porcs de catégorie "A" rapportaient de \$35.75 à \$36.75, les truies, \$23.

**ROLAND, LAFAILLE, MORIN INC.**  
R. Marcel Lafaille, prés.  
Courtiers agréés en assurances  
Services techniques  
Roger Berthiaume, Ing.P.  
WE. 7-4665  
3974 e., Notre-Dame — Mt

**LOCATEURS**  
OU  
**LOCATAIRES**  
Le Bulletin I.C.I. vous est indispensable. Copie gratuite sur demande composée.  
725-7700  
LE BULLETIN I.C.I.  
3300 est. rue Bélanger, Montréal 36

**REPRÉSENTANTS DEMANDÉS**

Une société de placements internationale spécialisée en valeurs mobilières demande des représentants expérimentés pour s'occuper d'une clientèle établie au niveau du détail. Seuls seront considérés les vendeurs bilingues intéressés à gagner un revenu supérieur à la moyenne. Lieu du travail: Montréal.

Case 1353, Le Devoir

**7%**

**SIMARD-BEAUDRY INC.**

- Obligations 6½%, hypothèque générale, à fonds d'amortissement, Série "A". Date d'échéance: le 15 mars, 1977.
- Prix: \$96 et les intérêts courus pour rapporter 7%.
- Simard-Beaudry Inc. est la plus vaste entreprise de construction québécoise. Son actif est de plus de \$22½ millions. La compagnie possède une grande carrière à Duvernay, une usine de fabrication de blocs et de briques de ciment, trois usines de préparation de béton, deux usines d'asphalte, des immeubles administratifs, deux garages, deux ateliers de réparation, un entrepôt d'outillage et quelque 800 unités d'outillage de construction.
- Son chiffre d'affaire était \$29 millions en 1964, et le bénéfice net après impôts était \$1,944,561. Les contrats à date se chiffrent à \$50 millions.
- Ces obligations sont des titres dans lesquels les compagnies d'assurance ont le droit d'investir leurs fonds.

LA MAISON BIENVENU LIMITÉE  
210 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL 1—812-2791  
Pour obtenir des renseignements et une copie du prospectus, détacher et retourner le coupon ci-joint.

**SIMARD-BEAUDRY INC.**

NOM.....

ADRESSE.....

TÉLÉPHONE.....

**Participez à l'essor économique du Québec**

L'économie québécoise est en plein essor. L'activité commerciale et industrielle vous offre d'excellentes occasions d'investissement. Pour en profiter pleinement, consultez-nous. Que vous songiez à l'achat ou à la vente d'obligations des gouvernements fédéral, provinciaux ou municipaux, et de tous autres titres inscrits ou non à la Bourse, nos experts se feront un plaisir de vous conseiller.

**Société de Placements Ltée**  
VALEURS DE PLACEMENT  
membres de  
l'Association Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières  
Appelez notre service des ventes: 845-6161

**Société de Placements & Cie Ltée**  
AGENTS DE CHANGE  
membres:  
Bourse de Montréal - Bourse Canadienne  
(Pour un sommaire de la fermeture de la bourse après 5 h. p.m. 845-5231)  
360 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL  
Bureaux: TORONTO, QUÉBEC, SHEPPARDE, ROYAL

## commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

### Le monde des affaires videra l'Int. Nickel le 24 septembre

Le 24 septembre, International Nickel Company of Canada, Limited tiendra une courte cérémonie, afin de commémorer l'élevation du chevalement et le creusage du puits initial No 9 de sa mine Creighton, près de Copper Cliff, en Ontario. Ce puits sera le plus profond du genre dans l'hémisphère occidentale. Il y aura réception à cette occasion par M. Henry S. Wingate, président du conseil d'administration et les visiteurs pourront voir l'importance des travaux miniers dans le district de Sudbury. M. J.C. Parlee, vice-président administratif et M. J.A. Pigott, gérant général de la division de l'Ontario recevront les invités à un grand dîner au Quarter Century Club de la compagnie. M. Wingate y adressera la parole à cette occasion. C'est une bonne politique de faire connaître à notre monde des affaires et de la finance ce qui se passe dans le domaine minier, source de prospérité et de richesses nouvelles pour notre pays.

### La vente des obligations d'Épargne du Canada 1964 cessera mardi

L'honorable Walter L. Gordon, ministre des finances, a annoncé hier que la vente de l'émission 1964 d'Obligations d'Épargne du Canada cessera le 31 août 1965. Les commandes placées avant le 31 août qui comportent des dispositions de paiement différées ne sont pas atteintes. Cette déclaration est conforme aux conditions de l'offre où il était stipulé que le ministre des finances se réservait le droit de mettre fin à la vente de l'émission 1964 d'Obligations d'Épargne du Canada en tout temps après le 15 novembre 1964. M. Gordon a annoncé également que le gouvernement avait décidé d'offrir une nouvelle émission d'Obligations d'Épargne du Canada en octobre et il a ajouté que les détails en seraient rendus publics en septembre.

### L'émission récente de droits de B.J. Coghlin Co. Ltd. a rapporté \$575,000.00

Dans son adresse aux actionnaires de B.J. Coghlin Co. Limited, à l'assemblée générale annuelle tenue récemment, M. H. Greville Smith, président du conseil, commenta sur la récente émission des droits, rapportant qu'environ 80% des droits avaient été retenus à la conclusion de l'émission le 26 juillet, et le solde acheté par les souscripteurs. Il fit remarquer qu'étant donné les conditions peu favorables du marché au temps de l'émission, elle pouvait être considérée comme réussie. Environ \$575,000.00 ont été reçus et ceci sera d'une grande assistance à la compagnie afin de poursuivre son programme d'expansion. Considérant les conditions présentes des affaires, M. Smith dit que l'aperçu pour toutes les divisions de la compagnie était bon. Les indices préliminaires étaient que les ventes et profit net pour le premier trimestre de l'année présente étaient plus hauts qu'à la même période l'an dernier.

### 14,000,000 de tonnes d'acier accumulées au-delà des inventaires normaux, en violation de la grève prévue pour mardi aux E.-U.

A moins d'une entente d'ici mardi prochain, 450,000 métallurgistes des E.-U. se mettront en grève. Ce serait le premier arrêt de travail depuis 1959, alors que les métaux chômeraient 116 jours. Cette fois-ci, les conditions sont différentes et vu la guerre au Vietnam, le président des E.-U. pourrait bien imiter Kennedy. L'offre patronale est, présentement, de 11 cts l'heure, sur une réclamation de 18 cts de la part des syndiqués. Selon la revue "Iron Age", publiée au début de cette semaine, en plus de cette différence de 7 cts de l'heure, il existerait maintes questions d'ordre local pour chaque entreprise sidérurgique à régler. A moins de progrès ces jours-ci, les mesures en vue de l'extinction des fours à minuit le 31 août 1965 seront prises. Rien d'étonnant qu'il y ait accumulation d'acier depuis quelque temps par les consommateurs, au point qu'elle excéderait de 14,000,000 de tonnes les inventaires normaux. Comme il est certain que les industries américaines pourraient continuer leurs activités pendant au moins 30 ou 45 jours, sans interruption grave, selon la revue sidérurgique précitée, l'intervention de Washington semble peu probable, bien que plausible vu ce qui se passe dans le sud de l'Asie et vu les aspects inflationnistes du problème ci-dessus.

Marcel CLEMENT

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Toronto, including columns for stock names, prices, and changes.

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Montreal, including columns for stock names, prices, and changes.

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Table of stock market data for New York, including columns for stock names, prices, and changes.

Le Réseau Téléphonique Transcanadien

A réduit ses taux de 50 p.c. On a annoncé aujourd'hui une réduction de 50 pour cent à l'égard du tarif minimum applicable aux appels de courte durée faits par les usagers canadiens du TWX, service de

Cours des changes

Table of exchange rates for various countries including Africa, Europe, and Asia.

Canadien français, qui désirent s'associer FINANCIEREMENT avec un jeune exécutif, possédant une grande expérience dans le vêtement sport féminin, demandé. Il y a de très grandes possibilités dans ce domaine. S.V.P., communiquer avec :

M. ROGER-P. GOSSELIN 1255, rue Université - Chambre 102 - Montréal - Tél. 866-9292

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data, including various Canadian stocks and their prices.

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data, including various Canadian stocks and their prices.

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Table of New York stock market data, including various US stocks and their prices.

Advertisement for 'PRÊTS HYPOTHÉCAIRES' (Mortgage Loans) by Capital Funds (IAC) Limited, offering various loan terms and interest rates.

Advertisement for 'GÉRARD PARIZEAU, LTÉE' (Gerard Parizeau, Ltd.), a firm of insurance agents and brokers.

Advertisement for 'INDICES à MONTRÉAL' (Montreal Indices), listing various market indices and their values.

Advertisement for 'INDICES des Obligations à New-York' (New York Bond Indices), listing various bond indices and their values.

Advertisement for 'INDICES à TORONTO' (Toronto Indices), listing various market indices and their values.

Advertisement for 'INDICES à NEW-YORK' (New York Indices), listing various market indices and their values.

Advertisement for 'Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés' (Samson, Bélair, Côté, Lacroix & Associates), a firm of accountants and auditors.

Les parties hors-concours des Leafs

TORONTO — Les Maple Leafs de Toronto ont annoncé qu'ils disputeraient 14 parties hors concours...

Ils affronteront également leur filiale de la ligue Américaine, les Américains de Rochester...

CALENDRIER

Table with columns for month (SEPTEMBRE, OCTOBRE) and dates (25, 30, 2, 3, 4, 6, 7, 10, 11, 12, 14, 15, 16, 17) listing various events and games.

Triomphe de Jerome et Crothers, hier dans les 100 et 800 mètres à Budapest

BUDAPEST — Harry Jerome, de Vancouver, a facilement remporté son épreuve en semi-finale des 100 mètres aux jeux Universitaires hier...

mais ce dernier s'est retiré des semi-finales en raison d'un muscle laché à la jambe.

L'Américain George Germain a réussi le meilleur temps dans les épreuves de qualification des 800 mètres en 1:50.3.

On sait que Jerome et Crothers sont les principaux espoirs canadiens de l'équipe de 11 athlètes qui participe aux jeux.

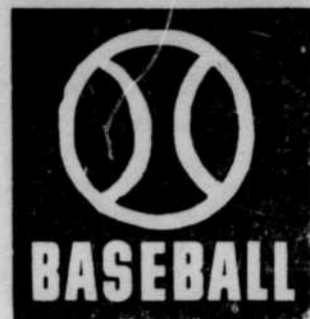
L'Américain Ron Matson a remporté la médaille d'or dans le lancer du poids avec un jet de 65'11 3/4" tandis que la championne olympique Mihae...

la Penes, de Roumanie, méritait celle du lancer du javelot avec un jet de 194'7 1/2".

L'Américain Ron Matson a remporté la médaille d'or dans le lancer du poids avec un jet de 65'11 3/4" tandis que la championne olympique Mihae...

La Penes, de Roumanie, méritait celle du lancer du javelot avec un jet de 194'7 1/2".

L'Américain Ron Matson a remporté la médaille d'or dans le lancer du poids avec un jet de 65'11 3/4" tandis que la championne olympique Mihae...



LES MEILLEURS DES MAJEURES

LIGUE NATIONALE

Table listing top players in the National League, including names like Clemente, Aaron, and Mays.

LIGUE AMERICAINE

Table listing top players in the American League, including names like Mays, McCovey, and Mathews.

POINTS PRODUITS

Table listing top producers of points in both leagues.

LANCERS

Table listing top sluggers in both leagues.

LIGUE AMERICAINE

Table listing top sluggers in the American League.

POINTS PRODUITS

Table listing top producers of points in the American League.

LANCERS

Table listing top sluggers in the American League.

LANCERS

Table listing top sluggers in the American League.

LANCERS

Table listing top sluggers in the American League.

LANCERS

Table listing top sluggers in the American League.

LANCERS

Table listing top sluggers in the American League.

LANCERS

Table listing top sluggers in the American League.

LANCERS

Table listing top sluggers in the American League.

LANCERS

Table listing top sluggers in the American League.

LANCERS

Table listing top sluggers in the American League.

LANCERS

Table listing top sluggers in the American League.

LANCERS

Table listing top sluggers in the American League.

LANCERS

Table listing top sluggers in the American League.

LANCERS

Table listing top sluggers in the American League.

LANCERS

Table listing top sluggers in the American League.

LANCERS

Table listing top sluggers in the American League.

A Tel Aviv

Les Américains ont récolté 21 médailles

Les héros de la journée furent Mark Sitz, des Etats-Unis, qui a remporté sa troisième médaille d'or, sa compatriote Marilyn Ramenofsky, qui a triomphé dans les 400 mètres, quatre nages, et la jeune Juive Shlomit Nir, âgée de 12 ans, qui l'a emporté dans les 200 mètres, à la brasse.

En somme, après avoir récolté 11 médailles la veille, les Américains en ont ajoutés 10 hier, soit trois d'or, quatre d'argent et trois de bronze.

En somme, après avoir récolté 11 médailles la veille, les Américains en ont ajoutés 10 hier, soit trois d'or, quatre d'argent et trois de bronze.

En somme, après avoir récolté 11 médailles la veille, les Américains en ont ajoutés 10 hier, soit trois d'or, quatre d'argent et trois de bronze.

En somme, après avoir récolté 11 médailles la veille, les Américains en ont ajoutés 10 hier, soit trois d'or, quatre d'argent et trois de bronze.

En somme, après avoir récolté 11 médailles la veille, les Américains en ont ajoutés 10 hier, soit trois d'or, quatre d'argent et trois de bronze.

En somme, après avoir récolté 11 médailles la veille, les Américains en ont ajoutés 10 hier, soit trois d'or, quatre d'argent et trois de bronze.

En somme, après avoir récolté 11 médailles la veille, les Américains en ont ajoutés 10 hier, soit trois d'or, quatre d'argent et trois de bronze.

En somme, après avoir récolté 11 médailles la veille, les Américains en ont ajoutés 10 hier, soit trois d'or, quatre d'argent et trois de bronze.

En somme, après avoir récolté 11 médailles la veille, les Américains en ont ajoutés 10 hier, soit trois d'or, quatre d'argent et trois de bronze.

En somme, après avoir récolté 11 médailles la veille, les Américains en ont ajoutés 10 hier, soit trois d'or, quatre d'argent et trois de bronze.

En somme, après avoir récolté 11 médailles la veille, les Américains en ont ajoutés 10 hier, soit trois d'or, quatre d'argent et trois de bronze.

En somme, après avoir récolté 11 médailles la veille, les Américains en ont ajoutés 10 hier, soit trois d'or, quatre d'argent et trois de bronze.

En somme, après avoir récolté 11 médailles la veille, les Américains en ont ajoutés 10 hier, soit trois d'or, quatre d'argent et trois de bronze.

En somme, après avoir récolté 11 médailles la veille, les Américains en ont ajoutés 10 hier, soit trois d'or, quatre d'argent et trois de bronze.

En somme, après avoir récolté 11 médailles la veille, les Américains en ont ajoutés 10 hier, soit trois d'or, quatre d'argent et trois de bronze.

En somme, après avoir récolté 11 médailles la veille, les Américains en ont ajoutés 10 hier, soit trois d'or, quatre d'argent et trois de bronze.

En somme, après avoir récolté 11 médailles la veille, les Américains en ont ajoutés 10 hier, soit trois d'or, quatre d'argent et trois de bronze.

En somme, après avoir récolté 11 médailles la veille, les Américains en ont ajoutés 10 hier, soit trois d'or, quatre d'argent et trois de bronze.

En somme, après avoir récolté 11 médailles la veille, les Américains en ont ajoutés 10 hier, soit trois d'or, quatre d'argent et trois de bronze.

En somme, après avoir récolté 11 médailles la veille, les Américains en ont ajoutés 10 hier, soit trois d'or, quatre d'argent et trois de bronze.

En somme, après avoir récolté 11 médailles la veille, les Américains en ont ajoutés 10 hier, soit trois d'or, quatre d'argent et trois de bronze.

En somme, après avoir récolté 11 médailles la veille, les Américains en ont ajoutés 10 hier, soit trois d'or, quatre d'argent et trois de bronze.

En somme, après avoir récolté 11 médailles la veille, les Américains en ont ajoutés 10 hier, soit trois d'or, quatre d'argent et trois de bronze.

En somme, après avoir récolté 11 médailles la veille, les Américains en ont ajoutés 10 hier, soit trois d'or, quatre d'argent et trois de bronze.

En somme, après avoir récolté 11 médailles la veille, les Américains en ont ajoutés 10 hier, soit trois d'or, quatre d'argent et trois de bronze.

En somme, après avoir récolté 11 médailles la veille, les Américains en ont ajoutés 10 hier, soit trois d'or, quatre d'argent et trois de bronze.

En somme, après avoir récolté 11 médailles la veille, les Américains en ont ajoutés 10 hier, soit trois d'or, quatre d'argent et trois de bronze.

En somme, après avoir récolté 11 médailles la veille, les Américains en ont ajoutés 10 hier, soit trois d'or, quatre d'argent et trois de bronze.

En somme, après avoir récolté 11 médailles la veille, les Américains en ont ajoutés 10 hier, soit trois d'or, quatre d'argent et trois de bronze.

En somme, après avoir récolté 11 médailles la veille, les Américains en ont ajoutés 10 hier, soit trois d'or, quatre d'argent et trois de bronze.

En somme, après avoir récolté 11 médailles la veille, les Américains en ont ajoutés 10 hier, soit trois d'or, quatre d'argent et trois de bronze.

En somme, après avoir récolté 11 médailles la veille, les Américains en ont ajoutés 10 hier, soit trois d'or, quatre d'argent et trois de bronze.

En somme, après avoir récolté 11 médailles la veille, les Américains en ont ajoutés 10 hier, soit trois d'or, quatre d'argent et trois de bronze.

C'est de peine et de misère qu'Ottawa a pu obtenir les services de Bo Scott

OTTAWA — Il a fallu aux Rough Riders d'Ottawa beaucoup de temps et d'argent — sans compter le concours des huit autres équipes de la Conférence canadienne de football — pour faire signer un contrat à Bo Scott.

D'une certaine façon, la collaboration des autres clubs a été tout aussi importante que le temps et l'argent.

Scott, un demi-arrière de 205 livres, possède maintenant le contrat de trois ans le plus fabuleux de toutes les annales des Rough Riders.

Ces derniers, de leur côté, ont enfin mis un terme à leur longue quête pour un demi-arrière de calibre et il se pourrait même qu'ils participent aux éliminatoires de la coupe Grey pour la première fois en cinq ans.

Préférences Scott, qui faisait l'objet de négociations de la part des Riders depuis 1963, s'est joint à l'équipe outaouaise à la fin de la saison 1964.

Bien qu'il n'ait pas été à cette époque-là en excellente condition physique, il avait immédiatement impressionné l'instructeur Frank Clair.

Cependant le problème résidait dans le fait que cet ancien étudiant de l'Université de l'Ohio, qui avait eu des débuts académiques, tenait à tout prix à jouer au football aux Etats-Unis.

Il demanda donc au directeur général des Rough Riders, Red O'Quinn, qui se montra sympathique à sa requête, l'assurance que s'il lui arrivait d'être parmi les premiers à être repêchés par une équipe professionnelle des USA, les Riders feraient tout en leur possible pour que les autres clubs de la CFC ne le repê-

chent pas ce qui lui permettrait de passer à l'équipe américaine en question.

Or les Browns de Cleveland de la Ligue Nationale de football l'ont inscrit au 3e rang de la liste de repêchage avec le résultat que Red O'Quinn a été pris au mot.

"J'en ai discuté avec Frank Clair et nous avons convenu que nous devrions nous efforcer de nous rendre au désir de Scott à la condition que Cleveland nous fasse une offre raisonnable", de rappeler M. O'Quinn.

Repêchage "Nous avons négocié avec les Browns qui nous ont dit qu'ils étaient disposés à nous céder un joueur de première ligne en échange de Bo. De sorte que j'ai tenté non pas une fois mais à trois reprises de le céder aux Browns par voie de repêchage mais chaque fois, un autre club le réclamait de sorte que nous devions le retirer de la liste de repêchage.

Les autres équipes de la CFC étaient au courant de la situation mais elles n'étaient pas disposées de laisser partir un joueur de ce calibre.

Or, l'intervention des autres équipes a joué en faveur des Rough Riders. Ne pouvant pas rejoindre les Browns de Cleveland cette saison, Scott a décidé de terminer l'année avec Ottawa jusqu'à l'expiration de l'option des Rough Riders, quitte à retourner aux Etats-Unis en 1966. C'est par la suite que le temps et l'argent sont entrés en jeu.

Négociations "Les négociations furent longues et pénibles", a avoué O'Quinn et l'argent n'était pas le seul facteur. Il nous a fallu convaincre Scott que le Canada était un pays où il faisait bon vivre. Après un mois de négociations, les Riders étaient en mesure d'annoncer le 5 août que Bo Scott avait signé un contrat de trois ans. Les clauses de l'entente n'ont cepen-

MILWAUKEE ne peut supporter un club MILWAUKEE — Les Braves de Milwaukee ont soutenu "qu'il était douteux qu'une ville comme Milwaukee puisse supporter une équipe de baseball", si bien que le fait d'obliger les propriétaires à demeurer à Milwaukee la saison prochaine constituerait "une servitude involontaire".

L'équipe de la Ligue Nationale, en réponse à une poursuite antitrust portée par le comité de Milwaukee au sujet du déménagement éventuel à Atlanta, a invoqué la défense traditionnelle du baseball voulant que ce sport ne soit pas une industrie et, partant, ne soit pas sujet aux lois antitrust, en demandant le renvoi de la poursuite.

Red Sox 8 Senators 3

Washington 200 001 000-3 7 0 Boston 310 011 000-8 10 0 McCormick, Kopitz (1) Brines (6) et Brumley, Wilson et Tillman. G-Wilson (10-10) P-McCormick (6-7) Cleveland — McMullen (13) King (11) Howard (19) Boston — Yastrzemski (16) Conlisk (12) Petrovic (12) Mantilla (18) Tillman (6)

Le golf

C'est lundi prochain le 30 août, sur les parcours du Club de Golf de Cap Rouge à Québec, qu'aura lieu le tournoi de golf annuel de l'Association des Architectes de la province de Québec.

Les premiers départs s'effectueront à 9:00 a.m. et les derniers à midi. Un dîner sera servi à partir de 7:00 p.m. et sera présidé par M. Francis J. Nobbs, président de l'Association.

On peut encore réserver son billet pour le tournoi en téléphonant à l'Association des Architectes de la province de Québec — 1825 ouest, rue Dorchester, Montréal 25 — Tél.: 937-6168.

Tous les Architectes, Ingénieurs, Entrepreneurs, Fournisseurs de matériaux de construction et leurs amis sont cordialement invités au Tournoi.

LOUEZ une auto! Connaissiez-vous les avantages à louer une automobile? Pour informations Contrats de 12 ou 24 mois Téléphone: 658-8723 — 861-0181 Distributeur de: Pontiac, Buick, Acadian, Beaumont, Camions G.M.C.

Mets Dodgers

Los Angeles 211 000 001-5 9 0 New York 320 020 000-7 10 1 Osteen, Brewer (5) Whitte (7) et Roseboro, Torborg (4); Fisher, Richardson (3) et Cannizzaro. G-Richardson (2-0) P-Osteen (11-12) Circuits: Los Angeles — Parker (7) New York — Christopher (3)

Regina 14 Winnipeg 0

WINNIPEG — Les Blue Bombers de Winnipeg qui étaient hier soir en quête d'une cinquième victoire consécutive, en ce début de saison, dans l'Ouest, ont trouvé chaussure à leurs pieds, du moins au cours des deux premiers quarts, contre les Rough Riders de Regina.

Au terme de ces deux premiers quarts les Rough Riders avaient pris une confortable avance de 14 à contre les Bombers, grâce à des touches de Gray et Worden, tous deux convertis par Abendschan.

SOMMAIRE PREMIER QUART 1-Saskatchewan: Touche (Gray) 7:22 2-Saskatchewan: Converti (Abendschan) 7:22 DEUXIEME QUART 3-Saskatchewan: Touche (Worden) 14:31 4-Saskatchewan: Converti (Abendschan) 14:31

PREMIERE COURSE Judy's Parlay 2.10 2.80 4.10 2.60 Prince Way Temps 2:09.3 DEUXIEME COURSE Regal Yates 4.90 3.20 Shafter Diamond 4.10 3.00 Swing Harmony Temps 2:06.1 Pari double: \$7.80 TROISIEME COURSE Moomie Dolly 15.30 3.90 Billie Holiday 4.30 2.70 The Mirage Temps 2:09 QUATRIEME COURSE Miss Royal Rhea 4.20 2.90 Layton Hanover 3.90 2.50 Mr. Q. B. Temps 2:08.3 Quintella: \$9.80 CINQUIEME COURSE Fleet Time 2.90 2.60 Bomber Dares 3.40 2.00 Imperial Time Temps 2:04.2 SIXIEME COURSE Manor Arab 13.80 4.40 Scotch Newport 3.30 2.80 Gait Way Express 5.20 Temps 2:04.2 SEPTIEME COURSE Lincoln Champ 23.90 9.40 Shady Adios 8.10 5.50 Ricci Herbert Temps 2:06.2 Quintella: \$50.80 HUITIEME COURSE Odios 10.10 4.70 Bolo Hal 4.70 3.60 Avon Darcy Temps 2:02.2 NEUVIEME COURSE Woodlawn Drum 2.30 2.10 Washington 2.10 2.10 Party Wave Temps 2:04.3

Résultats au Richelieu

CLASSEMENT LIGUE NATIONALE G P Moy Diff. Los Angeles 73 54 375 1/2 Milwaukee 71 53 373 1/2 San Francisco 69 53 366 1/2 Cincinnati 69 55 357 2/4 Philadelphia 66 58 322 3/4 Pittsburgh 67 61 323 6/4 St-Louis 62 65 488 11 Chicago 59 70 437 15 Houston 52 73 418 20 New York 40 86 317 32 1/2

LIGUE AMERICAINE G P Moy Diff. Minnesota 80 47 430 Chicago 72 52 381 6/4 Detroit 71 54 368 8 Cleveland 68 55 353 10 Baltimore 68 54 357 9 1/2 New York 64 62 308 15 1/2 Los Angeles 57 68 436 22 Washington 55 71 427 24 1/2 Boston 46 79 368 33 Kansas City 42 81 341 36

CLASSEMENT LIGUE AMERICAINE (12 décisions) HORTON, Detroit 26 COLAVITO, Cleveland 24 CONTIGLIARO, Boston 23 KILLEBRW, Minnesota 22 WAGNER, Cleveland 22

POINTS PRODUITS COLAVITO, Cleveland 85 HORTON, Detroit 84 MANTILLA, Boston 83 OLIVA, Minnesota 82 HALL, Minnesota 71

LANCERS (12 décisions) GRANT, Minnesota 16-4 800 HALL, Minnesota 10-4 714 BUGHARDY, Chicago 10-4 714 TERRY, Cleveland 10-4 714 McLAIn, Detroit 12-5 706

AVEZ-VOUS VOTRE CARTE D'ASSURANCE SOCIALE? VOUS DEVEZ AVOIR UN NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE • si vous travaillez à salaire dans le Québec. • si vous travaillez à votre compte et demeurez dans le Québec. Pourquoi un numéro? Sans votre numéro d'assurance sociale, aucune contribution versée au Régime de rentes du Québec ne pourra être portée à votre compte. Sans votre numéro d'assurance sociale il sera donc impossible de déterminer le montant de votre rente de retraite et des autres prestations auxquelles vous pourriez éventuellement avoir droit en vertu du Régime. Comment obtenir votre numéro Si vous travaillez à salaire Vous demandez à la Régie des rentes du Québec votre numéro d'assurance sociale, par l'intermédiaire de votre employeur, en remplissant la formule que celui-ci vous remettra. La Régie a commencé à faire parvenir aux employeurs les documents nécessaires. Sur réception de votre demande, la Régie émettra une carte d'assurance sociale portant votre numéro. Le président, Robert De Coster, c.a.

CIGARETTES EXPORT BOUT UNI ou FILTRE RÉGULIÈRES ET "KING"

### Pour préparer les arbitres

BRANDON — M. Earl Dawson, de Rivers, Manitoba, président du comité des règlements de l'Association canadienne de hockey amateur, a annoncé qu'on se propose de tenir une clinique d'arbitres, les 9 et 10 octobre, à Winnipeg.

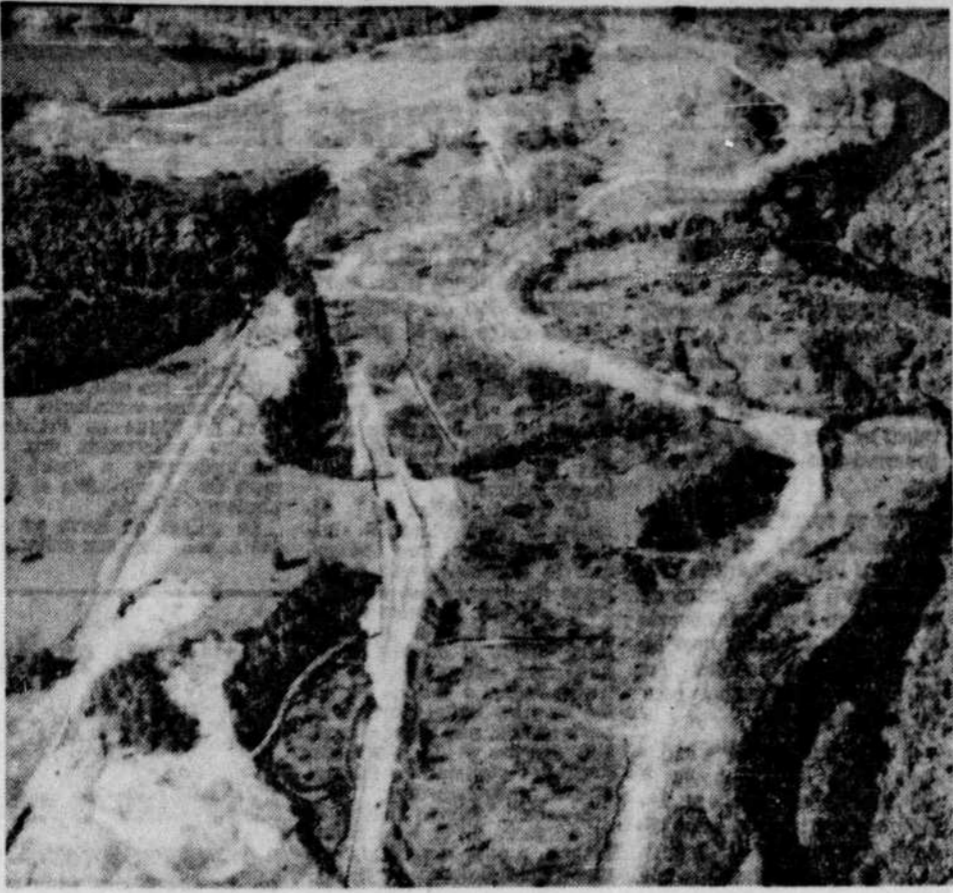
Les arbitres en chef de chaque province assisteront à la clinique, qui visera à obtenir une interprétation nationale des règlements. Ces arbitres serviront ensuite d'instructeurs dans leur province respective.

Pat Paterson, de Toronto, et Vic Lindquist, de Winnipeg, seront en charge de la clinique.

### Succès de deux Hongroises

BUDAPEST — Deux nageuses hongroises ont remporté leur troisième médaille d'or tandis que les Américains complétaient le balayage des épreuves à relais hier, à l'occasion des dernières compétitions en natation présentées aux Jeux universitaires de Budapest.

La majorité des 11 membres de l'équipe canadienne se lanceront à l'action aujourd'hui, lors du début des épreuves d'athlétisme.



La piste du Mont-Tremblant a été prolongée à 2.8 milles et pourra ainsi rivaliser avec celles des États-Unis et permettre les hautes vitesses atteintes dans les compétitions internationales. Elle sera prête pour la course Player's, le 19 septembre. Les agrandissements ont coûté environ un demi million de dollars. (Photo UPI)

## "Bruce Kidd, une inspiration pour les jeunes" — J. Owens

TORONTO. — Jesse Owens estime que Bruce Kidd a exercé une profonde influence chez les coureurs de longue distance. Owens s'y connaît

### Marichal se repent

NEW YORK — Un Juan Marichal repentant regrette d'avoir déclenché une mêlée générale lors du match San Francisco-Los Angeles dimanche tandis que John Roseboro déclare l'incident clos. Pour sa part, le gérant Herman Franks, des Giants, s'est refusé à tout commentaire.

Marichal a fait sa déclaration peu après que le président Warren Giles, de la ligue Nationale, lui ait imposé une suspension de huit jours et une amende de \$1,750 à la suite du fracas.

"Je regrette l'incident", a dit Marichal à Pittsburgh, où les Giants affrontaient les Pirates. Quant à Roseboro, qui était à New York avec les Dodgers, il a dit :

"Peu m'importe ce qu'ils décideront à son sujet, je n'ai aucun ressentiment. Quant à moi, l'incident est clos."

Enfin, Franks s'est refusé à tout commentaire, mais avait déclaré plus tôt que toute suspension imposée à son lanceur "ruinerait les chances de l'équipe" dans la course au championnat du circuit.

### AU RICHELIEU

## Sprite Kid, Red Carpet de retour en fin de semaine

Le parieur habitué au parc Richelieu s'inquiète rarement du programme du lendemain. Voire de la course à venir. Il étudie attentivement la course après course, une à la fois, à la recherche du cheval qu'il croit devoir l'emporter.

C'est très différent pour le secrétaire de courses qui doit, lui, prévoir plusieurs jours à l'avance la façon dont se complètera son programme. Il n'est pas rare que pour un programme spécifique, M. Giguère ait préparé 12 ou 14 classes. Il faut préparer soigneusement chacune de ces classes, en bien connaître les conditions, les rendre à la portée de tous. Si plusieurs classes ne donnent pas de bons résultats, c'est-à-dire qu'il n'y a pas assez de propriétaires qui inscrivent leurs chevaux, il faut en préparer d'autres.

Sur toutes les pistes du monde, le secrétaire de courses invite parfois de façon plus pressante un propriétaire à inscrire un cheval qu'il sait gagnable. Dans les stables, l'invitation du secrétaire de courses s'étend au-delà des frontières et des mois à l'avance. C'est là que les contacts d'un bon secrétaire trouvent leur profit. Georges Giguère visite les encans américains,

par exemple, il demandera au propriétaire ou à l'entraîneur d'un rivalisme ou d'un Irish Napoleon d'inscrire son cheval dans l'Amble Canada ou l'Amble Castor, "en vue de l'an prochain". C'est ainsi que les amateurs de courses de Montréal ont l'occasion de voir les meilleurs ambleurs et trotteurs américains dans nos parages.

En certaines périodes de l'année, au printemps et à l'automne en particulier, ou vers la fin d'une réunion, organiser des programmes de dix courses tous les jours, préparer des attractions principales, devient tâche plus ardue.

En fin de semaine, Georges Giguère a annoncé qu'il avait obtenu la participation de Sprite Kid et de Frisco Van R. dans un trot dont l'enjeu atteindra sûrement \$7,000, peut-être même \$8,000, samedi soir. Les meilleurs trotteurs sur la piste leur seront opposés. Le lendemain, dimanche, Giguère espère présenter un amble de \$7,000 ou \$8,000 avec Red Carpet, des écuyers Miron, Timely Knight, Monsieur Richelieu et Cap Hanover seront également invités, mais Senator Burton a déjà quitté Richelieu pour participer à un stake à la piste Foxboro.

### CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

#### BREVETS D'INVENTION

BREVETS D'INVENTION  
MARQUES DE COMMERCE  
ROBIC & BASTIEN  
ci-devant

Marion, Marion, Robic & Bastien  
2100, rue DRUMMOND  
MONTRÉAL 25  
289-2152

#### ELECTRICIEN

Entrepreneur-électricien  
Jean K. Malouf Inc.  
Entretien — Réparations  
R.A. 1-9630  
6305, 25e ave Rosemont

#### DACTYLOGRAPHES

#### ATTENTION

Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montage sont déménagés à 114 ST-ALEXANDRE, PRÈS CRAIG. Vous y trouverez dactylographes, machines à calculer, photocopier, à additionner, à dactyler, duplicateur, horloges de temps, salles de montage spéciales de meubles de bureau, etc., etc., en somme

TOUT POUR LE BUREAU  
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.  
STATIONNEMENT  
Nuez notre nouveau téléphonez  
861-5771

Encouragez nos  
annonceurs

### A RIVIÈRE-du-LOUP

## "On n'est plus au temps où le jeu était une invention du diable" — Hugh Noble

par Gerad GOSSELIN

Le conférencier d'honneur à la réunion des directeurs de centres de loisirs à Rivière-du-Loup, était M. Hugh Noble, directeur provincial de l'éducation physique et des loisirs en Nouvelle-Ecosse. Ceux qui, chez nous, — et ils sont légions, — prônent une meilleure participation du gouvernement provincial à cette branche de la formation des jeunes qui s'appelle éducation physique et qui croient à la nécessité d'une planification au domaine des loisirs, ont trouvé des échos éminemment éloquents dans la bouche de ce délégué autorisé des provinces maritimes.

M. Noble a traité de l'organisation provinciale des loisirs et de l'éducation physique.

### En Nouvelle-Ecosse

Voyons un peu comment ça fonctionne en Nouvelle-Ecosse.

**Buts**  
Le but général du "Physical Education and Recreation Branch" de notre département d'instruction publique est de se charger des deux responsabilités suivantes :

1. Promouvoir et surveiller la culture physique dans toutes les écoles publiques de la province de la Nouvelle-Ecosse ;  
2. Encourager la mise en marche de programmes récréatifs sains à travers la Nouvelle-Ecosse.

### La culture physique

Pendant l'année scolaire nous rendons visite aux professeurs compétents en culture physique afin de leur donner des conseils, les aider et surveiller leurs programmes.

Dans les écoles élémentaires où, en règle générale, le programme de culture physique est dirigé par le professeur chargé d'une salle de classe, on donne de l'aide par des visites, des démonstrations pratiques, des cercles d'étude et des cours particuliers.

Des cours d'entraînement se donnent pendant l'année scolaire à différents endroits à travers la province. Ces cours, portant sur les aspects divers de la culture physique sont d'ordre général ou particulier, selon les besoins des professeurs de la région.

Des cours de culture physique se donnent également pendant les mois d'été.

Un service de consultations

est disponible aux différentes institutions de la province qui se chargent de l'entraînement des professeurs.

**Récréation (ou loisirs)**  
Notre bureau dirige et aide les organisations provinciales dans l'entraînement des instructeurs d'équipes et dans la mise en marche de cours pour les responsables de différents sports.

Plusieurs municipalités ont développé, ou sont disposées à développer, un programme récréatif payé par les taxes publiques. Notre bureau les aide dans l'organisation et le fonctionnement de ces programmes et dans l'entraînement de leurs instructeurs.

La Nouvelle-Ecosse, avec son abondance de plages, de forêts, de lacs et de rivières, fournit d'excellentes occasions pour les activités de plein air. Des conseils sont disponibles aux organisations qui encouragent des activités telles que : le campisme, le ski, le canotage, le cyclisme, etc.

### La santé physique et les projets pour amateurs de sports.

Avec le concours du gouvernement fédéral, l'aide financière et des conseils sont disponibles pour les projets de formations de "leaders" (ou instructeurs) pour les sports, des bourses d'études universitaires et aussi des bourses pour les élèves de culture physique ainsi que pour des projets particuliers qui encourageront le maintien de la santé physique et les activités sportives.

**Philosophie**  
Le choix de M. Noble comme

premier titulaire de ce poste en Nouvelle-Ecosse est infiniment heureux. En plus d'une compétence indubitable, il apporte à son travail un enthousiasme qui n'a d'égal que le désir de toujours améliorer la formule actuelle.

M. Noble, en plus d'être un philosophe, est un homme pratique. Il est curieux de constater que les gens qui ont les idées les plus avancées en matière de loisirs et d'éducation physique sont des personnes d'une culture générale complète et qui ne contentent pas de meubler les intelligences mais qui voient plus haut le rôle que doit jouer l'homme moderne, et ceci ne peut être atteint sans un développement de la personnalité dans tous les dons qu'apportent la naissance, la famille, l'école et l'apprentissage de la vie.

On n'aura pas développé des hommes complets avec seulement des examens de géographie, de sciences, de grammaire, de littérature. Parce qu'entre les heures de classe, comme entre les heures de travail, il en reste trop où chaque individu doit se manifester. Il le fera dans l'expression de son véritable moi, là où il n'y a pas de contrainte, en devenant ce qu'il a le goût d'être, librement, sans imposition par qui que ce soit. C'est là qu'il faudra, entre le travail — ou l'étude — et le repos, permettre à chacun de rayonner selon ses penchants, ses goûts. D'où la philosophie du loisir.

### Sombres perspectives

"Il y avait une époque, et ceci ne date de pas très longtemps, où nos ancêtres puritains pensaient que les jeux étaient l'invention du diable. Même les plus tolérants pensaient que les jeux, même les meilleurs, étaient une perte de temps, ou encore, une concession à la faiblesse humaine. De nos jours, nous savons que les jeux et la récréation sont des éléments essentiels au développement et à l'adaptation des humains. Nous croyons que les jeux et la récréation sont un moyen très important de faire face aux besoins éle-

mentaires des enfants, des adolescents et des adultes de tout âge.

Je me demande si nous avons vraiment réussi à combler ces besoins, c'est-à-dire, d'une manière saine. Le Comité national de l'hygiène est responsable de l'énoncé suivant : "Si la tendance actuelle se continue, sur chaque cent étudiants de nos écoles, quatre ou cinq seront au cours de leur vie, patients dans des asiles ; quatre ou cinq autres souffriront de quelque maladie mentale grave mais pourront être traités à domicile ou dans un hôpital général ; un ou deux commettront quelque grand crime ou bien ils feront un stage en prison à cause de leurs délits ; trois ou quatre seront atteints de déficience de leur développement mental et auront besoin d'entraînement particulier s'ils veulent devenir des citoyens suffisamment bien adaptés et capables de gagner leur vie ; les autres, trente à cinquante souffriront de quelque défaut mental qui les empêchera de vivre aussi heureusement et aussi pleinement qu'ils le devraient".

Je ne crois pas que nous puissions considérer à la légère la tension de la vie moderne. L'année dernière, on a jugé que le peuple américain consommait 45 millions d'aspirines chaque jour, et ceci, suivi de 20 millions de pilules pour faire dormir. Il est probable que le lendemain un montant identique (20 millions) de pilules pour se tenir éveillé étaient avalées.

A peu près 40 millions d'ordonnances pour des tranquillisants ont été prescrites par les médecins américains. Il doit certainement y avoir de meilleurs moyens pour combattre les inquiétudes, les dépressions, les tensions et les peurs qui semblent former une si grande partie de notre mode de vie à l'heure actuelle. (A suivre)

## "Voulez-vous traverser l'océan Atlantique en bateaux à rames?"

LONDRES — "Y a-t-il cinq puissants rameurs âgés de plus de 28 ans qui seraient prêts à se joindre à moi pour étudier la possibilité d'entreprendre la deuxième traversée de l'Atlantique qui se soit jamais faite en bateau à rames?"

Cette invitation qui apparaît dans la célèbre colonne des petites annonces du "Times" d'aujourd'hui a été lancée par un journaliste provincial, David Johnstone, âgé de 33 ans et célibataire.

Interrogé sur ses projets, M. Johnstone, explique : "Cela paraît à première vue ridicule, mais cet exploit a pourtant été réalisé. C'était en 1897, deux hommes ont ramé de New York aux Iles Sorlingues en 55 jours. Ce que je voudrais, c'est couvrir la même distance mais plus rapidement. Je crois que une expédition de ce genre est parfaitement faisable et sûre. Nous partirions d'ouest vers l'est, parce que c'est la route la plus rapide. Je pense à un bateau d'environ huit mètres, spécialement construit avec des compartiments étanches qui le rendraient insubmersible".

Très documenté sur la question, M. Johnstone, rappelle que neuf hommes, depuis 1897, ont affirmé avoir franchi l'AT-

lantique en bateau à rames, mais que la seule traversée réelle est celle de ces deux Norvégiens qui avaient le mal du pays et ne pouvant payer leur voyage, sont partis de New York au début de l'été 1897, et sont arrivés 55 jours plus tard aux Iles Sorlingues au sud de la Cornouailles.

527-3641

N'ÉCHANGEZ PAS VOTRE AUTO  
FAITES RÉPARER  
VOTRE TRANSMISSION

**TRANSMISSION SPECIALTY**

6320 UPPER LACHINE ROAD - 5529 PAPINEAU LTD.

<p>2 ENDROITS pour votre INSPECTION</p> <p>2 ENDROITS SERVICE</p> <p>2 ENDROITS pour votre GARANTIE</p>	<p>Estime gratuite avant réparation</p> <p>remorquage gratuit</p> <p>garantie 100%</p> <p>Ouvert 24 heures par jour 7 jours par semaine</p>
---	---

TERMES FACILES — JUSQU'À 24 MOIS POUR PAYER

**Pouvez-vous répondre OUI à toutes ces questions ?**

- ✓ Êtes-vous énergiques !
- ✓ Avez-vous de l'ambition !
- ✓ Êtes-vous sociable !
- ✓ Avez-vous quelques heures à disposer !

Si oui, vous êtes justement la personne que nous cherchons.

Nous sommes confiants qu'avec vos aptitudes, vous pourrez facilement gagner \$100 ou plus par semaine. Vous ne faites pas d'investissement et n'avez pas besoin d'expérience. Nous vous fournirons tout ce qu'il vous faut pour accepter des contrats d'huile à chauffage de vos parents, amis, voisins, etc. Utilisez des moments libres en profitant de l'occasion qui se présente en appelant aujourd'hui.

**Jacques Paré, au 273-8871**

S. Albert & Co. Ltd,  
5763, boul. St-Laurent,  
Montréal

## De retour..

toute la saveur d'une belle époque

La bière Black Horse est de retour... comme autrefois, mûrie lentement... vieillie à point. Faites-en l'essai... faites-en la preuve. Prenez le temps de la savourer.



BRASSÉE À MONTRÉAL ET À QUÉBEC PAR DOW LES MAÎTRES-BRASSEURS

# Vietnam: Johnson renouvelle ses offres de négociations

WASHINGTON — Le président Johnson a déclaré hier au cours d'une conférence de presse que les États-Unis demeuraient prêts à entamer des discussions et des négociations en vue du rétablissement de la paix au Vietnam, mais il a en même temps prévenu le gou-

vernement d'Hanoï qu'il ne doit pas se méprendre sur les controverses entre démocrates et républicains dont le problème vietnamien est actuellement l'objet et que les États-Unis continueront à respecter les engagements qu'ils ont contractés dans cette partie du monde.

Il a souligné que les forces armées américaines opéraient en étroite collaboration avec les Sud-Vietnamiens au courage desquels il a rendu un vibrant hommage.

"J'ai dit à M. Rusk, a poursuivi le président, tandis que M. McNamara se consacre de la main droite à assurer le ravitaillement et la stabilité au Vietnam et à veiller à l'exécution des tâches que nous avons entreprises, vous-même et M. Goldberg, utilisez la main gauche afin qu'en même temps nous puissions passer du champs de bataille à la table de négociations, si cela est possible. Nous sommes donc comme un boxeur dans un ring. Nous utilisons alternativement la gauche et la droite".

Faisant allusion à la controverse dont le problème vietnamien fait l'objet depuis quelques jours entre républicains et démocrates, le chef de l'exécutif a souligné que les questions afférant à la guerre et à la paix au Vietnam dépassent de loin le simple cadre de telle ou telle personnalité politique ou même celui d'un parti. "Je voudrais dire une fois de plus au peuple américain ainsi qu'à Hanoï que je suis très satisfait de l'appui qu'apporte le peuple américain à la politique de son gouvernement, tant à l'intérieur qu'à l'étranger", a-t-il déclaré.

"Tandis que nos soldats luttent et meurent pour la liberté et pour la préparation d'une nouvelle conférence de Genève. Il a estimé toutefois que Hanoï et le F.N.L. insisteraient sur une évacuation totale pour tout règlement définitif.

Après avoir pris connaissance des démentis publiés par l'ambassade du Vietnam-Nord et par le F.N.L., réaffirmant que les "quatre points" exposés par le gouvernement nord-vietnamien — et qui incluent une évacuation totale — sont "la seule base possible" à un règlement et à la convocation d'une conférence du type de celle tenue en 1954 à Genève, Lord Brockway a déclaré: "Je ne veux pas entrer en conflit avec eux. J'étais accompagné aux discussions par un interprète russe qui a confirmé mes notes avant que je fasse une déclaration à la presse ou que j'envoie mon rapport au premier ministre Harold Wilson".

Le mot "paix", ce simple petit mot, est devenu le plus important qui soit en ce qui nous concerne actuellement, a dit M. Johnson qui a exprimé l'espoir que les communistes écoutent et comprennent eux aussi la signification de ce mot. Il a ajouté: "Le secrétaire d'Etat, l'ambassadeur Goldberg, le sous-secrétaire d'Etat Ball, ainsi que l'ensemble des diplomates chevronnés dont nous disposons, vont se consacrer sans relâche à la recherche des moyens de substituer les paroles aux canons

## L'Union radicale promet son appui à M. Tsirimokos

ATHENES — M. Panayotis Canellopoulos, leader de l'Union nationale radicale, a annoncé hier soir que les 99 députés de son parti accorderaient un vote de tolérance au gouvernement de M. Tsirimokos.

C'est au cours du débat sur l'investiture, qui se poursuivait dans l'atmosphère la plus tendue qu'il ait été donné de constater au Parlement depuis le début de la crise, que M. Canellopoulos a annoncé les intentions du principal parti de l'opposition.

A un certain moment, le discours de M. Canellopoulos a été interrompu par une bagarre qui avait éclaté entre députés du Centre et de la droite, et au cours de laquelle une vingtaine de députés se sont pris à la gorge.

Constamment interrompu par les cris et les claquemets des pupitres, le discours du chef de l'Union nationale radicale a été difficilement audible.

La première partie de son intervention a été consacrée à l'exposé des raisons pour lesquelles la voie choisie par le roi Constantin pour résoudre la crise — et notamment la désignation de M. Novas — a été parfaitement constitutionnelle.

Quant à la désignation de M. Tsirimokos, le leader de l'Union nationale radicale a reconnu que celui-ci avait un "passé". Mais, a-t-il dit, il "a aussi un présent", et ce présent, c'est sa volonté de rétablir l'ordre.

Ces mots déclenchèrent un violent tumulte, qui s'accroît lorsqu'il s'adressa à l'adresse de l'Union du Centre: "Vous vous indignez parce que vous pensez que nous voulons voter pour l'ancien allié de votre allié actuel" l'EDA pro-communiste.

# Les troupes indiennes franchissent la ligne de cessez-le-feu au Cachemire

LA NOUVELLE DELHI — Les troupes pakistanaises n'ont opposé qu'une faible résistance hier lors du franchissement par les forces indiennes de la ligne de cessez-le-feu du Cachemire et de l'établissement de deux nouvelles positions en deçà de cette ligne, annonce-t-on à La Nouvelle-Delhi.

Un porte-parole indien a, en effet, indiqué que les troupes indiennes n'avaient essuyé qu'un feu peu nourri au cours de l'opération et qu'il n'y avait pas eu de blessés dans les rangs indiens.

Le ministre indien de la défense, M. Yeshwantrao B. Chavan, avait auparavant indiqué que le franchissement de la ligne du cessez-le-feu avait eu pour objectif de refouler les Pakistanais infiltrés en territoire indien et d'interdire de nouvelles infiltrations. Le ministre indien a indiqué en outre que les troupes indiennes avaient saisi une grande quantité d'armes et de munitions, dont des mortiers de 81 mm et des lance-roquettes.

L'ancien ministre indien de la défense, M. V. K. Krishna Menon, a pour sa part affirmé que l'Inde jouissait de la souveraineté sur tout le territoire du Cachemire, y compris la zone sous occupation pakistanaise. Selon lui, l'opération d'infiltration pakistanaise s'inscrit dans une longue histoire au cours de laquelle le Pakistan a toujours tenté d'absorber le territoire indien. Il s'est notamment référé aux attaques pakistanaises de 1947 et a indiqué que Nehru avait arrêté la marche de l'armée indienne victorieuse vers le Pakistan après avoir reçu la garantie que le Cachemire indien ne serait plus menacé.

L'ancien ministre a, d'autre part, accusé les observateurs militaires des Nations unies au Cachemire d'avoir tenté de justifier les violations du cessez-le-feu par les Pakistanais. Les Indiens, a-t-il ajouté, ont le droit de franchir la ligne du cessez-le-feu pour assurer la sécurité, la loi et l'ordre dans cette zone.

### Protestation

Par ailleurs, le gouvernement pakistanais a élevé une vigoureuse protestation contre le bombardement hier par l'artillerie indienne du village pakistanaise de Awan, au sud-est de Rawalpindi.

Cette protestation communiquée dans une note à M. P. N. Kaul, haut commissaire adjoint de l'Inde au Pakistan, indique notamment que ce bombardement a causé la mort de 25 personnes et fait plusieurs blessés.

Le village de Awan est situé à près de deux milles en

deçà de la ligne du cessez-le-feu, en territoire pakistanais. Le gouvernement pakistanais, indique la note, se réserve le droit de prendre les mesures appropriées et rend le gouvernement indien responsable des conséquences que pourrait avoir ce bombardement.

## Johnson souligne à son tour la nécessité d'une amélioration du système monétaire international

WASHINGTON — Avant le départ pour l'Europe du secrétaire américain au trésor Henry Fowler, le président Lyndon Johnson a lancé hier un appel aux gouvernements et aux autorités monétaires des autres pays pour qu'ils se joignent aux États-Unis pour améliorer le système monétaire international.

"Nous sommes décidés, a dit le président, à aller de l'avant prudemment mais sans délai, parce que nous sommes convaincus qu'il ne serait pas plus sage de ne pas agir quand le temps est venu que d'agir trop tôt".

Le président Johnson a fait cette déclaration à la Maison Blanche à l'issue d'une réunion de travail qu'il venait d'avoir avec M. Fowler et avec le sous-secrétaire d'Etat George Ball qui doit partir samedi pour une tournée des principales capitales d'Europe occidentale.

Le but de ce voyage, a expliqué M. Johnson, est de déterminer en consultation avec les autorités monétaires européennes ce qu'il convient de faire pour assurer le meilleur fonctionnement possible du système monétaire international.

Le président a estimé que pour être efficace une éventuelle conférence internationale sur la réforme du systè-

me monétaire devait être soigneusement préparée par des consultations. C'est précisément, a-t-il dit, le but du voyage de MM. Fowler et Ball.

Le président a rappelé que les États-Unis considèrent que le système monétaire, tel qu'il fonctionne depuis la fin de la seconde guerre mondiale s'est révélé souple et efficace pour faire face aux besoins de reconstruction du monde libre. Mais, il se peut, a-t-il fait remarquer que des changements soient nécessaires pour faire face aux besoins futurs.

"Nous devons poursuivre nos études et plus tard, notre action, en vue d'arrangements qui continuent à satisfaire les besoins d'une économie mondiale en rapide développement. Si nous ne faisons pas les progrès opportuns, des difficultés monétaires internationales ralentiront de plus en plus notre politique de prospérité aux États-Unis et à travers le monde", a conclu M. Johnson.

## Brockway confirme ses déclarations sur les conditions d'un règlement

MOSCOU — Les déclarations faites la semaine dernière par Lord Brockway à propos des conditions d'un règlement au Vietnam, déclarations que l'ambassade du Nord-Vietnam à Moscou et la représentation du "Front national de libération" démentent ont été confirmées hier par le leader travailliste dans une conversation téléphonique avec un correspondant occidental à Moscou.

Lord Brockway, qui se trouve actuellement à Sotchi, avait alors déclaré à la presse, après des entretiens avec l'ambassadeur nord-vietnamien et le représentant du F.N.L. sud-vietnamien à Moscou, que l'évacuation totale des forces américaines du Vietnam du Sud ne serait plus un préalable à des négociations. A son avis, a-t-il précisé hier à son correspondant, cela signifiait que l'évacuation totale ne serait pas exigée durant les négociations

pour un cessez-le-feu et pour la préparation d'une nouvelle conférence de Genève.

Il a estimé toutefois que Hanoï et le F.N.L. insisteraient sur une évacuation totale pour tout règlement définitif. Après avoir pris connaissance des démentis publiés par l'ambassade du Vietnam-Nord et par le F.N.L., réaffirmant que les "quatre points" exposés par le gouvernement nord-vietnamien — et qui incluent une évacuation totale — sont "la seule base possible" à un règlement et à la convocation d'une conférence du type de celle tenue en 1954 à Genève, Lord Brockway a déclaré: "Je ne veux pas entrer en conflit avec eux. J'étais accompagné aux discussions par un interprète russe qui a confirmé mes notes avant que je fasse une déclaration à la presse ou que j'envoie mon rapport au premier ministre Harold Wilson".

## Bonn demande des précisions sur le projet canadien de désarmement

BONN — Le commissaire du désarmement de l'Allemagne de l'Ouest, l'ambassadeur

Swidbert Schnippenkoetter, a quitté hier Bonn à destination de Genève en quête d'éclaircissements sur "certains passages" de la proposition canadienne sur le désarmement présentée par le lieutenant-général E.L.M. Burns, a fait savoir hier un porte-parole du gouvernement.

Interrogé sur le bien fondé d'une information selon laquelle le gouvernement de Bonn était préoccupé à la suite de la proposition canadienne, le porte-parole a répondu que la nouvelle était exagérée.

Il a déclaré que l'Allemagne de l'Ouest n'a pas encore reçu le texte officiel de la proposition, qui, selon ce qui en a été rapporté, prévoit que l'Ouest ne devrait établir aucune force nucléaire susceptible de constituer un nouveau danger pour la sécurité soviétique.

Plus tôt, le cabinet avait discuté la proposition canadienne. Le porte-parole en chef du gouvernement, le secrétaire d'Etat Karl Guenther von Hase, à l'occasion d'une conférence de presse, devait par la suite exposer la position du gouvernement, qui tient que l'Allemagne de l'Ouest a besoin de la force multilatérale de l'OTAN, actuellement à l'état de projet, comme moyen de protection contre la menace nucléaire soviétique.

Il faisait allusion à une déclaration du chancelier Ludwig Erhard, que celui-ci a faite dernièrement après que l'ex-chancelier Konrad Adenauer eut attaqué un projet de non-

dissémination des armes nucléaires que le gouvernement Erhard avait accueilli comme acceptable.

### Autres points de la conférence de presse de LJB

#### Problèmes raciaux

Depuis 19 jours que la loi sur le droit de vote est entrée en application, 27.200 électeurs noirs ont été enregistrés dans 13 comtés du Sud. Le président s'est déclaré très satisfait du respect de la nouvelle loi démontré par "les hommes de bonne volonté" à travers tout le Sud.

Une commission fédérale se rendra très prochainement à Los Angeles pour mettre en train un programme d'action sociale détaillé dans les quartiers noirs où se sont produites les récentes émeutes.

#### Nations unies

Le président a réaffirmé le désir des États-Unis de coopérer avec l'Organisation internationale pour établir le respect de la loi dans l'espace, indiquant notamment que les États-Unis ne placeraient jamais sur orbite des engins de destruction massive.

#### Indonésie-Malaisia

La situation dans cette partie du monde est très délicate et les États-Unis tenteront tout ce qu'ils peuvent pour maintenir la paix. Ce qu'ils font au Sud-Vietnam pour défendre l'indépendance et la sécurité d'un peuple a d'ailleurs d'importantes répercussions sur l'atmosphère dans toute la région.

#### République dominicaine

Le président a exprimé l'espoir qu'à la suite du "travail exceptionnel" accompli par la mission Bunker, un accord puisse être bientôt réalisé sur la formation d'un gouvernement provisoire avant que le peuple dominicain puisse choisir lui-même son gouvernement au moyen d'élections libres.

## Aux 4 coins du monde

### La crise soudanaise

KHARTOUM — La ville de Yei, dans la province équatoriale, a été l'objet pour la troisième fois d'une violente attaque des rebelles soudanais. Un rapport parvenu à Khartoum signale que les rebelles ont utilisé des armes automatiques et des roquettes anti-tanks. L'attaque de la ville s'est poursuivie pendant plusieurs heures. Devant la résistance acharnée des forces de sécurité, les rebelles se sont retirés dans la brousse.

### L'aide au Laos

WASHINGTON — Les meilleurs officiels américains déclarent que la fourniture par l'Indonésie d'assistance militaire aux forces neutralistes du général laotien Kong Le est conforme à l'article 6 des accords sur le Laos aux termes duquel le gouvernement royal est autorisé à se procurer certaines formes d'aide militaire pour assurer sa propre défense.

## Londres décide de dénucléariser son armée du Rhin

LONDRES. — A partir de l'année prochaine, l'armée britannique du Rhin ne disposera plus d'armes nucléaires, confirme-t-on au ministère de la défense.

Les autorités militaires ont en effet décidé de retirer du service, à partir de 1966, les fusées nucléaires du type "corporal" — d'une portée d'environ 85 miles, techniquement "dépassées" et de ne pas les remplacer par des modèles plus modernes.

Cette décision permettra d'accroître la capacité "classique" de combat de l'armée du Rhin, affirme-t-on au ministère de la défense où l'on ajoute que les unités britanniques seront flanquées d'unités américaines dotées d'armes atomiques et d'unités allemandes.

D'ici à 1966, la capacité atomique des forces britanniques dotées de fusées Corporal restera intacte: les fusées dont dispose le 47e régiment, rappelé en Angleterre, seront affectées au 27e régiment qui restera en Allemagne.

D'après certains commentateurs britanniques, la décision en question est motivée en partie par des raisons d'économie et en partie par la conviction qu'une guerre nucléaire prolongée en Europe est hautement improbable.

On annonce d'autre part qu'à la suite de la décision de transformer "l'armée territoriale" en une "armée de réserve" forte de 50.000 hommes, les effectifs des "Ever Readies" — membres de l'armée territoriale susceptibles d'être rappelés en service actif à très bref délai — seront réduits de 8.500 à 5.000 hommes.

Nouvelle ouverture-éclair ça c'est commode!



Et ça c'est passé de mode!

Le pouce et l'index, les seuls outils nécessaires pour ouvrir les nouvelles canettes de Molson. L'ouverture-éclair fait couler votre Molson doucement, vous permet de mieux contrôler la quantité de mousse. Vous n'avez qu'à tirer, verser et savourer.

- En canette à ouverture-éclair, Molson c'est toujours la meilleure!
- Votre Molson se refroidit plus vite.
- Pas de bouteilles à rapporter.
- Se transporte plus facilement partout.
- C'est l'idéal, à la maison comme en excursion!

Ya pas d'erreur, MOLSON c'est la meilleure!